

Préambule

L'étude du secteur agricole du Congo a été commanditée par le Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage (MAE), chef de file pour les différents ministères techniques et transversaux concernés par la sécurité alimentaire et le développement agricole, et financée par un don de la Banque Africaine de Développement (BAD).

L'exécution de l'étude a été confiée au consortium SOFRECO-CERAPE, partenaire du MAE et doit être réalisée entre le deuxième trimestre 2011 et le premier trimestre 2012. elle est divisée en 3 phases :

- I. Bilan diagnostic du secteur agricole et monographies départementales ;
- II. Planification du développement du secteur agricole congolais ;
- III. Programmation de la relance du secteur agricole congolais.

Chaque phase doit avoir une approche nationale et une approche départementale. Le présent document est la monographie départementale de **BRAZZAVILLE** et rassemble les informations socio-économiques et sous-sectorielles collectées et disponibles pour le département, synthétisant les résultats de la phase 1 de diagnostic de l'ESA pour cette circonscription administrative.

La méthodologie de travail se base sur une approche participative à partir d'analyses documentaires, d'enquêtes sur le terrain, d'entretiens avec les parties prenantes à tous les niveaux, d'ateliers de présentation des résultats et de concertation sur les orientations stratégiques. A la fin de chaque phase, les documents produits sont présentés aux parties prenantes départementales et nationales pour discussion et validation.

La phase I a pour objectif de mettre à disposition du département une base d'informations actualisées, aussi fiable que possible, illustrée par des cartes nouvelles et soutenue par des statistiques récoltées sur le terrain dans le cadre d'une enquête nationale.

La base de données documentaires est construite et disponible pour tous les acteurs ; de même que le système d'information géographique permettant de produire des cartes à toutes les échelles possibles.

Ne sont présentées ici que les cartes produites à l'échelle départementale, mais le SIG permet tout aussi bien de produire des cartes à l'échelle du district, du village ou de n'importe quel projet d'investissement.

La carte des pentes notamment peut être produite par le SIG à l'échelle de chaque projet agricole ou forestier afin d'aider les décideurs à sélectionner les affectations définitives des terres. Le SIG donne une idée assez précise des propositions d'affectation des terres en fonction des sols, des occupations actuelles, du zonage existant et des contraintes de relief ou d'hydromorphie.

Dans la phase II, les recommandations présentées en fin de monographie départementale sont des propositions d'orientations stratégiques devant servir à la planification à moyen et long termes des investissements publics et privés dans le département.

La phase III va inclure la programmation des projets prioritaires à court et moyen termes.

Fiche-résumé

Département		BRAZZAVILLE					
Chef-lieu		Brazzaville					
Districts							
Superficie		326,4 km ²	Dont forêt : km ²				
Climat		Bas-congolais					
Reliefs remarquables		Plateaux Batéké, Plateaux des Cataractes					
Hydrographie		Fleuve Congo, Djoué, Ndjiri					
Végétation		Quasi-inexistante					
Population		Nombre d'hab. : 1 373 382		Densité : 4 207 hab./km ²		Taille moyenne des ménages: 4 pers.	
Infrastructures	Transport	Réseau routier dense, nombreuses voies bitumées			Autres voies de communication : Aéroport international ; Voies fluviales ; CFCO		
	Stockage	Nombreux magasins de stockage et chambres froides privés Hall de stockage des produits maraîchers au Marché Total Deux abattoirs					
Activité des ménages		Agriculture	Maraîchage	Elevage	Pêche	Pisciculture	Autres
		29,1 %	41,8 %	1,8 %	5,9 %	0 %	21,4 %
AGRICULTURE	Terres cultivables	ha Dont terres cultivées :					
	Bassins de production	Talangai, Mfilou, Makélékélé					
	Principales productions	Cultures maraîchères (1015 t en 2010)					
	Facteurs de production	Main d'œuvre non familiale	Mécanisation	Utilisation d'engrais	Utilisation de produits phyto.	Taux d'Assistance technique	
		90%	%	97%	100%	42%	
	Transformation et commercialisation	Agro-industries			Marchés de vente des produits agricoles		
Jus de fruits DELCOOP-T Boissons Brasco, Bayo, Bab, Rajec							
Elevage (cheptels)		Bovins	Ovins	Caprins	Volailles	Porcins	
		0	567	251	42395	3907	
Pêche		Continentale			Maritime		
		Nombre de pêcheurs :			Nombre de pêcheurs :		
		Production :			Production :		
Pisciculture		Nombre de pisciculteurs : 49			Etangs domaniaux : 19 (1,8ha)		
		Production :			Etangs privés : 177 (1,1ha)		
Forêt		Nombre d'UFA : 0					
		Réserves forestières : 3 (Cité des 17, Kintélé et Patte d'oie)					
Mines							
Finances		Etablissements bancaires		Etablissements de microcrédit		Etablissements de transferts de fonds	
		29 agences		15 MUCODEC		/	
Enseignement technique		1 LTA					
Recherche agronomique		DGRST: CRVZ; CRESSH; CRIPT; CERAG; CERGEC; GERDIB; CERVE ; CRCRT			MAE: CNES; CVTA; CVTE; CNSA Autres: Agricongo		

Sommaire

PREAMBULE.....	1
FICHE-RESUME.....	2
SOMMAIRE	3
ABREVIATIONS.....	5
LISTE DES FIGURES.....	7
LISTE DES TABLEAUX	9
1. INTRODUCTION	10
2. LE DEPARTEMENT DE BRAZZAVILLE	12
2.1 Contexte naturel	12
2.1.1 Géographie	12
2.1.2 Hydrographie	12
2.1.3 Végétation	15
2.1.4 Relief	16
2.1.5 Géologie	17
2.1.6 Pédologie	18
2.1.7 Climat	19
2.2 Contexte humain.....	21
2.2.1 Démographie.....	21
2.2.2 Conditions de vie	21
2.2.3 La situation du genre	24
2.2.4 Infrastructures	26
3. ETAT DES LIEUX.....	28
3.1 Agriculture	28
3.1.1 Situation générale de l'agriculture	28
3.1.2 Filières végétales	29
3.1.3 Facteurs de production	29
3.1.4 Commercialisation des produits frais	31
3.1.5 Transformation et commercialisation de produits transformés	33
3.2 Elevage.....	37
3.2.1 Situation générale de l'élevage	37
3.2.2 Caractérisation des éleveurs	38
3.2.3 Principales productions animales.....	39
3.2.4 Accès aux services vétérinaires.....	43
3.2.5 Commercialisation des produits d'élevage	44
3.3 Pêche.....	45
3.3.1 Situation générale de la pêche.....	45
3.3.2 Usages et pratiques de pêche.....	45
3.3.3 Transformation et vente des poissons	46

3.3.4	Pisciculture.....	47
3.4	Forêt.....	47
3.4.1	Situation sur la gestion des forêts.....	47
3.4.2	Charbon de bois et bois de chauffe.....	48
3.4.3	Commerce des PFNL.....	48
4.	ENVIRONNEMENT INSTITUTIONNEL.....	50
4.1	Services déconcentrés.....	50
4.1.1	La Direction départementale de l'agriculture.....	50
4.1.2	La Direction départementale de l'élevage.....	50
4.1.3	La Direction départementale de la pêche et de l'aquaculture.....	51
4.2	Enseignement agricole.....	51
4.2.1	Enseignement supérieur : l'IDR.....	51
4.2.2	Enseignement secondaire et professionnel.....	52
4.3	Recherche agricole.....	52
4.3.1	Aperçu général.....	52
4.3.2	Institutions spécialisées de la recherche agronomique.....	53
4.3.3	Institutions polyvalentes de recherche.....	53
4.3.4	Institutions de recherche-développement.....	54
4.4	Encadrement, formation, vulgarisation.....	54
4.4.1	Couverture et niveau de satisfaction des bénéficiaires de l'assistance technique.....	54
4.4.2	AgriCongo.....	55
4.5	Cadre foncier.....	56
4.5.1	Occupation des terres agricoles.....	56
4.5.2	Secteur minier.....	57
4.6	Finances rurales.....	59
4.6.1	Besoins de financement.....	59
4.6.2	Secteur bancaire.....	59
4.6.3	Fonds de soutien agricole (FSA).....	60
4.6.4	PDARP.....	61
5.	POTENTIEL DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE.....	62
5.1.1	Principales préoccupations et solutions identifiées par les agriculteurs.....	62
5.1.2	Principaux atouts et contraintes identifiés.....	64
5.1.3	Recommandations stratégiques.....	65
ANNEXES		67
Annexe 1 : Liste des personnes rencontrées		68
Annexe 2 : Déroulement de l'enquête		71
Annexe 3 : Légende de la carte géologique		73
Annexe 4 : Légende de la carte pédologique		76
Annexe 5 : Légende de la carte du découpage du sud forestier		84
Annexe 6 : Compte-rendu de l'atelier de restitution du département de Brazzaville		85

Abréviations

ASUDH	Action de Secours et d'Urgence pour le Développement humain
ADECOR	Association pour le Développement des Communautés Locales
ATV	Association Terre et Village
CACP	Centre d'Appui aux Cultures Pérennes
CERAG	Centre de Recherches sur l'Amélioration Génétique des plantes
CERAPE	Centre d'Etudes et de Recherche sur les Analyses et Politiques Economiques
CERGECE	Centre de Recherche Géographique et de Production Cartographique
CERVE	Centre d'Etudes des Ressources Végétales
CETA	Collège d'Enseignement Technique Agricole
CNES	Centre National d'Etude des Sols
CNRST	Conseil National de la Recherche Scientifique et Technique
CNSA	Centre National de Semences Améliorées
Congo-SAN	Congo-Société Alimentaire Nutritionnelle
CRAFO	Centre de Recherches Agronomiques et Forestières d'Oyo
CRAL	Centre de Recherches Agronomiques de Loudima
CRCRT	Centre de Recherche sur la Conservation et la Restauration
CRESSH	Centre de Recherche et d'Etude en Sciences Sociales
CRFL	Centre de Recherches Forestières du Littoral
CRFO	Centre de Recherches Forestières de Ouessou
CRHM	Centre de Recherche Hydrobiologique de Mossaka
CRIPT	Centre de Recherche et d'Initiation des Projets de Technologie
CRVZ	Centre de Recherches Vétérinaires et Zootechniques
CS	Centre de Santé
CSI	Centre de Santé Intégré
CSS	Centre de Santé Social
CVTA	Centre de Vulgarisation des Techniques Agricoles
CVTE	Centre de Vulgarisation des Techniques d'Elevage
DDA P	Direction Départementale de l'Agriculture du Pool
DDEF-P	Direction Départementale de l'Economie Forestière du Pool
DDPAP	Direction Départementale de la Pêche et de l'Aquaculture du Pool
DDS-Pool	Direction Départementale de la Santé du Pool
DGRST	Délégation Générale à la Recherche Scientifique et Technique
DSRP	Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté
DSCERP	Document de Stratégie pour la Croissance l'Emploi et Réduction de la Pauvreté
ESA	Etude du Secteur Agricole
FIDA	Fonds International de Développement Agricole

FMI	Fonds Monétaire International
GIEB	Groupement d'Intérêt Economique de Boko
HG	Hôpital Général
HR	Hôpital de Référence
IDR	Institut de Développement Rural
IITA	Institut International d'Agriculture Tropicale
IRAF	Institut National de Recherches en sciences Agronomiques et Forestières
IRSEN	Institut National de Recherches en Sciences Exactes et Naturelles
LTA	Lycée Technique Agricole
MAE	Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage
METP	Ministère de l'Enseignement Technique et Professionnel
METP	Ministère de l'Equipeement et des Travaux Publics
PACD	Projet Agricole de Coopération Décentralisée
PADEL	Programme Agricole et Développement Local
PDARP	Projet de Développement Agricole et de Réhabilitation des Pistes Rurales
PDSA	Plan directeur de Développement du Secteur Agricole
PNRSA	Programme National de Réhabilitation et de relance du Secteur Agricole
PRESJAR	Projet de Réinsertion Economique et Sociale des Jeunes à Risque
PRRSPD	Projet de Réhabilitation et de Relance des Stations Piscicoles Domaniales
PFNL	Produits Forestiers Non Ligneux
PMAE	Paquet Minimum d'Activité Elargie (chirurgie y compris)
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PRODER	Projet de Développement Rural
PRSA	Programme de Réhabilitation et de relance du Secteur Agricole
PS	Poste de Santé
PSFE	Programme Sectoriel Forêt Environnement
RDC	République Démocratique du Congo
R-PP	Readiness Preparation Proposal (Proposition de Préparation à la REDD+)
SARIS	Société Agricole de Raffinage Industriel du Sucre
SNRA	Système National De La Recherche Agronomique
SNRST	Système National de Recherche Scientifique et Technique
SOFRECO	Société Française de Réalisation, d'Etude et Conseil
TBS	Taux Brut de Scolarisation
UFA	Unité Forestière d'Aménagement
UFE	Unité Forestière d'Exploitation
UR2PI	Unité de Recherche sur la Productivité des Plantes Industrielles

Liste des figures

Figure 1 : Schéma fonctionnel des objectifs de l'ESA.....	11
Figure 2 : Divisions administratives de la République du Congo	13
Figure 3 : Carte des localités, routes, infrastructures et réseaux hydrographiques.....	14
Figure 4 : Carte du couvert végétal du département du Pool sur base d'images satellite	15
Figure 5 : Carte de modélisation numérique terrestre avec visualisation du relief.....	16
Figure 6 : Carte géologique du département	17
Figure 7 : Carte pédologique du département.....	18
Figure 8 : Conditions climatologiques du département	19
Figure 9 : Carte nationale des bioclimats du Congo.....	20
Figure 10 : Taille des ménages agricoles dans le département.....	21
Figure 11 : Matériaux des murs des habitations.....	21
Figure 12 : Type d'habitat	22
Figure 13 : Mode d'éclairage des ménages agricoles	22
Figure 14 : Accès à l'eau	22
Figure 15 : Combustible de cuisson.....	23
Figure 16 : Accès aux toilettes.....	23
Figure 17 : Evacuation des ordures ménagères.....	23
Figure 18 : Evacuation des eaux usées.....	24
Figure 19 : Mode d'accès à la terre selon le sexe	25
Figure 20 : Mode de financement des activités agricoles selon le sexe	25
Figure 21 : Pyramide des âges des propriétaires des champs	26
Figure 22 : Activité principale des ménages agricoles du département	28
Figure 23 : Type d'exploitation sur Brazzaville	28
Figure 24 : Statut des exploitations.....	29
Figure 25 : Distance champs – résidence	29
Figure 26 : Modes d'accès à la terre.....	30
Figure 27 : Outils et équipements utilisés par les exploitants agricoles	30
Figure 28 : Nature des intrants agricoles utilisés	30
Figure 29 : Fertilisation des champs.....	31
Figure 30 : Traitements chimiques.....	31
Figure 31 : Marchés de vente des produits agricoles	31
Figure 32 : Origine des produits maraîchers vendus à Brazzaville.....	32
Figure 33 : Destination des produits maraîchers	32
Figure 34 : Modes de transport des produits maraîchers	33
Figure 35 : Revenus des agriculteurs	33
Figure 36 : Bouteille de jus de fruit Bayo.....	35
Figure 37 : Vue de l'usine Bab	36
Figure 38 : Berlingot de jus de fruit produit par Rajec	36
Figure 39 : Têtes d'animaux par espèce par département	37
Figure 40 : Typologie des éleveurs.....	38

Figure 41 : Nombre moyen de têtes en fonction de l'espèce.....	38
Figure 42 : Profil de l'âge des éleveurs.....	38
Figure 43 : Niveau d'instruction des éleveurs.....	39
Figure 44 : Yaourts produits par Bayo et Séle (à gauche) - Usine Bayo (à droite)	40
Figure 45 : Animaux ayant reçu des soins vétérinaires	44
Figure 46 : Destination des animaux.....	44
Figure 47 : Prix de vente moyen des animaux	44
Figure 48 : Pyramide des âges des pêcheurs.....	45
Figure 49 : Matériels et techniques de pêche.....	46
Figure 50 : Modes de conservation du poisson	46
Figure 51 : Revenus annuels des pêcheurs.....	46
Figure 52 : Sources d'énergies domestiques (dont bois de feu).....	48
Figure 53 : Carte des forêts du Congo.....	49
Figure 54 : Couverture de l'assistance technique aux agriculteurs.....	54
Figure 55 : Niveau de satisfaction par rapport aux services d'assistance technique agricole.....	54
Figure 56 : Explications de l'absence d'assistance technique agricole	55
Figure 57 : Institutions faisant de la vulgarisation pour les éleveurs.....	55
Figure 58: Carte de la situation du cadastre minier dans le sud du Congo (juin 2011).....	58
Figure 59 : Mode de financement des activités agricoles	59
Figure 60 : Mode de financement des activités d'élevage	59
Figure 61 : Mode de financement des activités de pêche (Source : Enquête ESA 2011).....	59
Figure 62 : Filières financées par le FSA en 2009	61
Figure 63 : Typologie des bénéficiaires de prêts du FSA.....	61
Figure 64 : Principales préoccupations identifiées par les agriculteurs	62
Figure 65 : Principales attentes des agriculteurs	63

Liste des tableaux

Tableau 1 : Scolarisation des filles	24
Tableau 2 : Répartition des producteurs selon les activités et le genre	25
Tableau 3 : Répartition des structures de santé	26
Tableau 4 : Evolution des structures de santé dans le secteur privé	27
Tableau 5 : Sites maraîchers	28
Tableau 6 : Répartition des légumes importés de la RDC pour 2010.....	32
Tableau 7 : Effectifs de la production animale par districts	37
Tableau 8 : Effectifs de production avicole et d'aviculteurs	40
Tableau 9 : Comparatif de coûts et marges aviculture moderne vs traditionnelle	41
Tableau 10 : Coûts et marges par systèmes d'élevage porcin	43
Tableau 11 : Etangs piscicoles	47
Tableau 12 : Effectifs des centres de recherche	53
Tableau 13 : Encours de crédits 2009 et 2010 du FSA - sur Brazzaville	60
Tableau 14 : Bénéficiaires des dons du PDARP	61
Tableau 15 : Nombre de questionnaires administrés par enquêteur et par activité	71
Tableau 16 : Zone d'exécution des enquêtes	72

1. Introduction

Le département de BRAZZAVILLE a comme caractéristique principale d'être une zone exclusivement urbaine et périurbaine, laquelle est à la fois le marché principal des produits agricoles du même département comme du département du POOL voisin, et le lieu principal d'approvisionnement des agriculteurs.

La densité de population y est très élevée et majoritairement non agricole. Cependant, on trouve également beaucoup de doubles actifs qui ont une activité de service d'une part, et une activité agricole d'autre part.

Evidemment, dans ce département urbain, il ne s'agit pas d'envisager de grandes extensions agricoles mais plutôt des activités périurbaines avec le maraîchage, le petit élevage, la pisciculture, la transformation artisanale ou industrielle, etc.

L'Etat Congolais a déclaré à de nombreuses reprises sa volonté de voir le secteur agricole se développer afin de contribuer à mieux nourrir sa population en général, mais également à réduire ses importantes importations de produits alimentaires, lesquelles pèsent lourdement sur le budget national et la croissance du PIB.

Il s'agit aussi de promouvoir des activités qui ne soient pas dépendantes du pétrole et qui peuvent assurer un avenir serein au pays au-delà de l'exploitation pétrolière ; les investissements étant permis grâce à l'argent du pétrole.

Les différents documents de planification stratégique du Congo préparés et adoptés depuis maintenant une bonne dizaine d'années réaffirment tous la nécessité de relancer l'agriculture, l'élevage et la pêche. Seule l'exploitation forestière industrielle a connu une croissance importante durant la dernière décennie, les autres produits sont restés à un niveau désespérément bas.

Le Document de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP) a été adopté pour être mis en œuvre dans le souci d'avoir une croissance pro-pauvre. Il est actuellement en cours de révision afin de réactualiser les approches au regard de l'expérience acquise sur les dernières années. La lutte contre la pauvreté demande une croissance nette du PIB tant urbain que rural, croissance qui permet alors la création d'emplois nouveaux dans tous les secteurs, emplois directs et emplois induits.

Le Gouvernement a réaffirmé le concept de libéralisation de l'économie nationale et admet que l'environnement des affaires est encore trop rigide pour permettre un développement accru des activités. Tous les secteurs doivent donc de ce fait concourir à proposer des solutions adaptées pour inciter les entrepreneurs, nationaux ou internationaux, jusqu'aux plus petits des opérateurs économiques aussi bien en ville que dans les campagnes, à s'engager.

En clair, pour résorber le chômage, créer des emplois et réduire les trappes de pauvreté, l'agriculture se révèle être un levier d'action crucial, d'autant plus que la croissance démographique, notamment en ville et dans les zones périurbaines, est très forte. L'agriculture, l'élevage, la pêche et la forêt sont à la fois des réservoirs de croissance et des solutions d'avenir, voire de richesses, pour tous ceux qui voudront bien s'y investir.

L'Etude du secteur agricole (ESA) du Congo tente pour la première fois de faire le point sur ce secteur pris au sens large (agriculture, pêche, élevage, forêt) en ayant une approche ciblée département par département mais intégrée dans la logique de planification nationale.

Plusieurs stratégies sectorielles ont été développées ces dernières années, notamment pour le développement rural, la pêche, l'élevage, la forêt ou encore les transports, sans oublier les secteurs sociaux, mais il manquait un plan de directeur du secteur agricole qui puisse présenter une vision globale et transversale du développement souhaité du secteur tant au niveau national que départemental.

De cette vision, devront être déduits des programmes et des projets pour permettre une réelle relance des activités agricoles sur la base d'investissements publics concourant à la relance des

investissements privés. Le schéma ci-après permet de visualiser la logique de planification qui prévaut dans le cadre de cette étude.

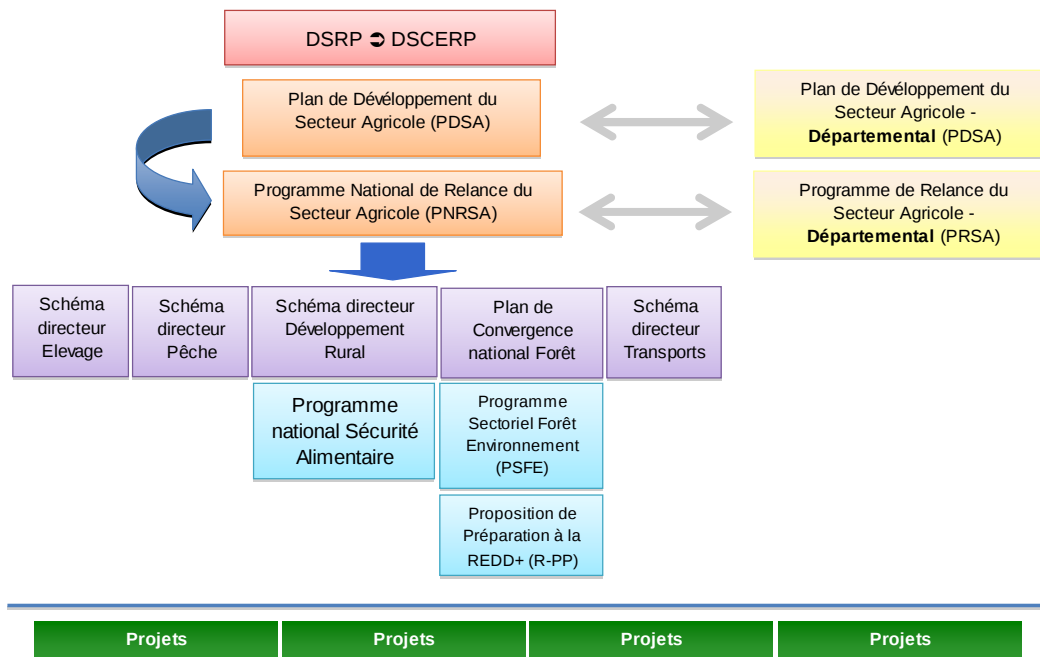


Figure 1 : Schéma fonctionnel des objectifs de l'ESA

(Source : ESA 2011)

La rédaction des monographies a été l'occasion de rassembler et de synthétiser les informations essentielles concernant le département pour comprendre autant les atouts et les contraintes physiques et climatiques de la zone, mais aussi les atouts et les contraintes anthropiques, l'état de chaque filière agricole, élevage, pêche et forêt, la situation à l'égard des autres activités économiques ou celle des transports, etc.

Basé sur ces données remontant du terrain, l'équipe d'experts - en étroite partenariat avec les autorités ministériels – proposera des recommandations adaptées au cas particulier de chaque département. Ce faisceau d'axes de développement sera la base d'un Plan directeur départemental de développement du secteur agricole (PDSA) puis d'une Proposition de programmation d'activités prioritaires (PNRSA) pour les 5 à 10 ans à venir.

Etant donné le manque de données cartographiques à la disposition des décideurs nationaux et des équipes techniques départementales, les termes de Références de l'ESA ont naturellement mis l'accent sur le développement de cet outil d'aide à la décision indispensable.

La plupart des cartes qui sont présentées dans cette monographie départementale sont inédites. Elles ont été produites sur la base d'anciennes cartes qui ont été numérisées (géologie, climat, pédologie), de relevés GPS des localités et des axes routiers (carte de localisation), d'informations collectées dans les ministères partenaires (zonage forestier, zonage minier), d'images satellitaires (carte du relief, carte du couvert forestier).

L'enquête conduite dans le département par l'équipe SOFRECO-CERAPE a permis de produire également des données inédites qui servent de base à l'analyse des experts.

2. Le Département de BRAZZAVILLE

2.1 Contexte naturel

2.1.1 Géographie

La commune de Brazzaville s'étend sur 326,40 km², soit 32 640 ha et se limite :

- Au Nord : par la source de la Tsiémé ; au Nord-Est par la Djiri jusqu'au fleuve Congo;
- Au Sud-Est : par la rivière Djoumouma ;
- A l'Ouest : Nganga Lingolo /la rivière Djoué et la route Mayama.

Le périmètre de la commune de Brazzaville ci-dessus défini est composé de trois zones distinctes :

- Une zone urbaine ;
- Une zone semi-urbaine ou zone d'extension ;
- Une zone rurale dite naturelle.

A ceci s'ajoute le district de l'île Mbamou qui fait partie du département de Brazzaville depuis mai 2011.

2.1.2 Hydrographie

Le réseau hydrographique comprend trois types de cours d'eau :

- Le fleuve Congo ;
- Le Djoué et la Ndjiri ;
- L'ensemble des cours d'eau permanents ou temporaires.

- Ville de Pointe-Noire
- le Kouilou
- le Niari
- la Lékoumou
- la Bouenza
- le Pool
- Ville de Brazzaville
- les Plateaux
- la Cuvette
- la Cuvette-Ouest
- la Sangha
- la Likouala

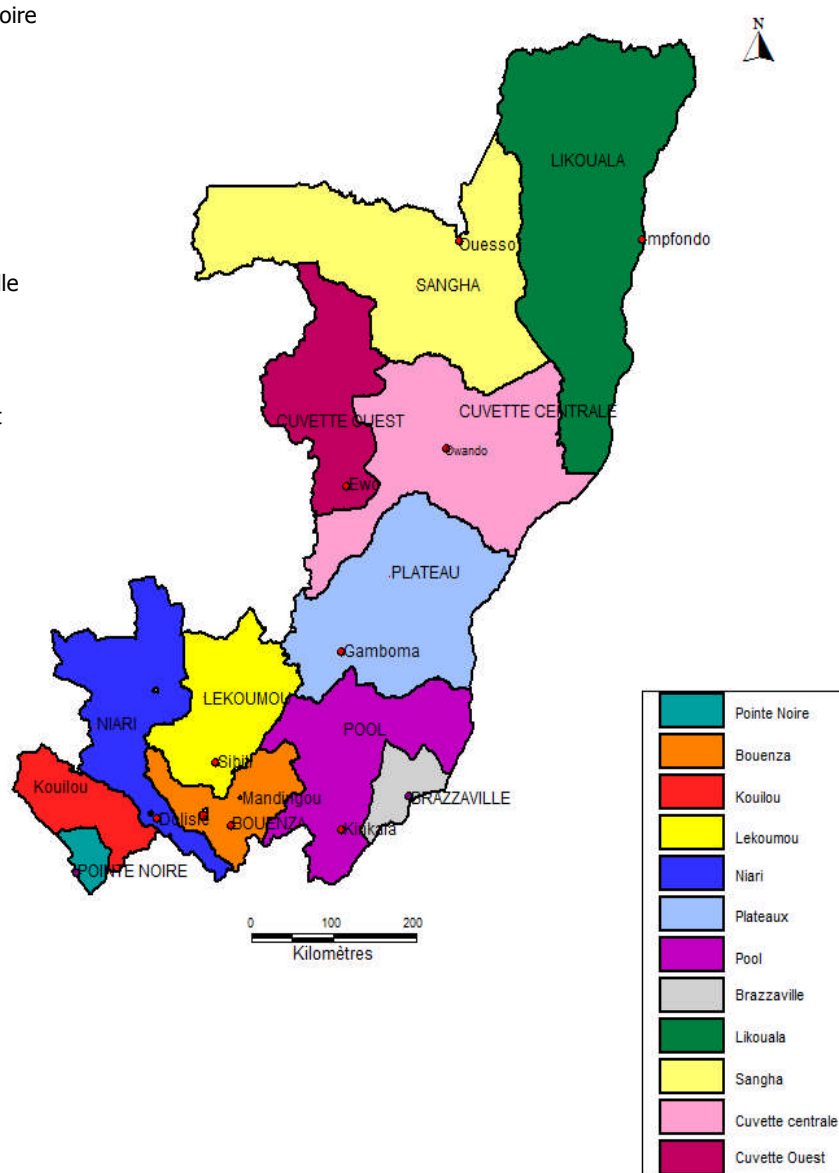
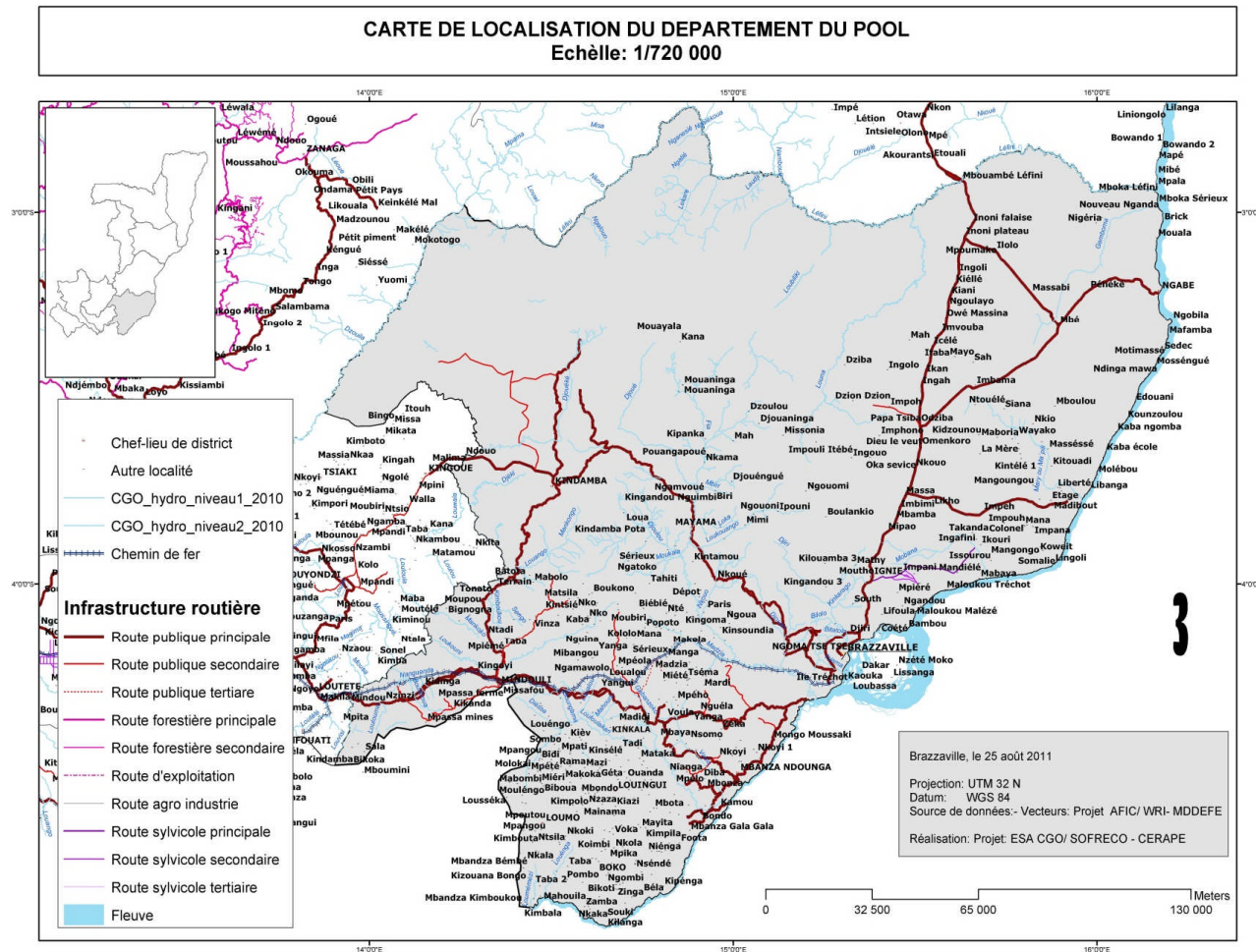


Figure 2 : Divisions administratives de la République du Congo

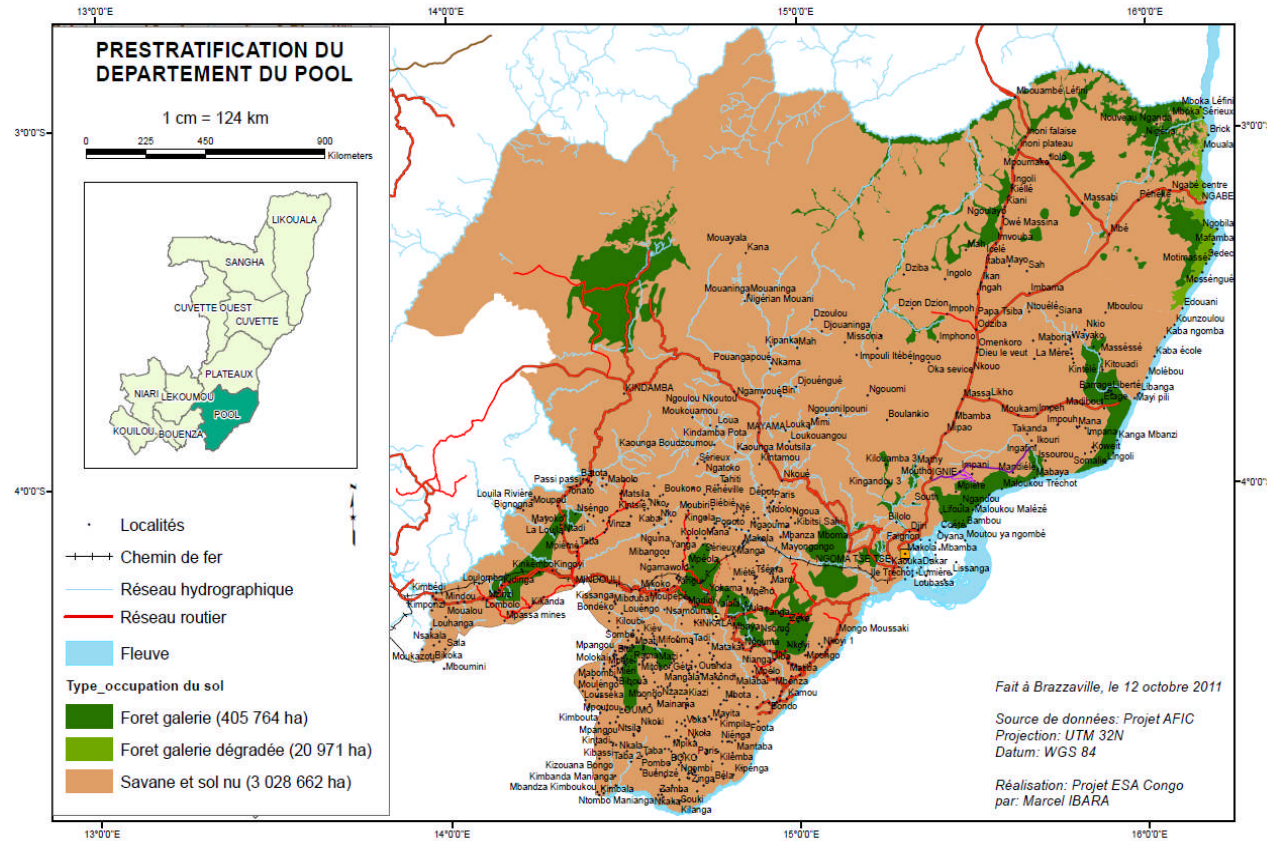


La carte de localisation pour le département du POOL au sein duquel s'insère le département de BRAZZAVILLE est une nouveauté de l'ESA permise grâce à l'utilisation des données de localisation des villages recueillies lors du recensement de 2007 et des données les plus récentes concernant les routes et pistes connues et actuellement numérisées. Les noms des villages proviennent également du recensement de 2007. On visualise également le réseau hydrographique.

Figure 3 : Carte des localités, routes, infrastructures et réseaux hydrographiques

(Source : Enquête ESA 2011)

2.1.3 Végétation



Cette carte réalisée à partir de l'image satellitaire permet de visualiser directement la couverture végétale et notamment les zones forestières du département du POOL au sein duquel s'insère Brazzaville. Dans le département de Brazzaville à proprement parler, les zones laissées libres par l'habitat urbain à la végétation ou aux cultures sont rares.

Figure 4 : Carte du couvert végétal du département du Pool sur base d'images satellite
(Source : Enquête ESA 2011)

2.1.4 Relief

Brazzaville s'étend au Nord sur les rebords des plateaux Batékés, sur un secteur de collines élevées dominant la vallée du fleuve et fusionnant à l'Ouest avec des collines des plateaux cataractes.

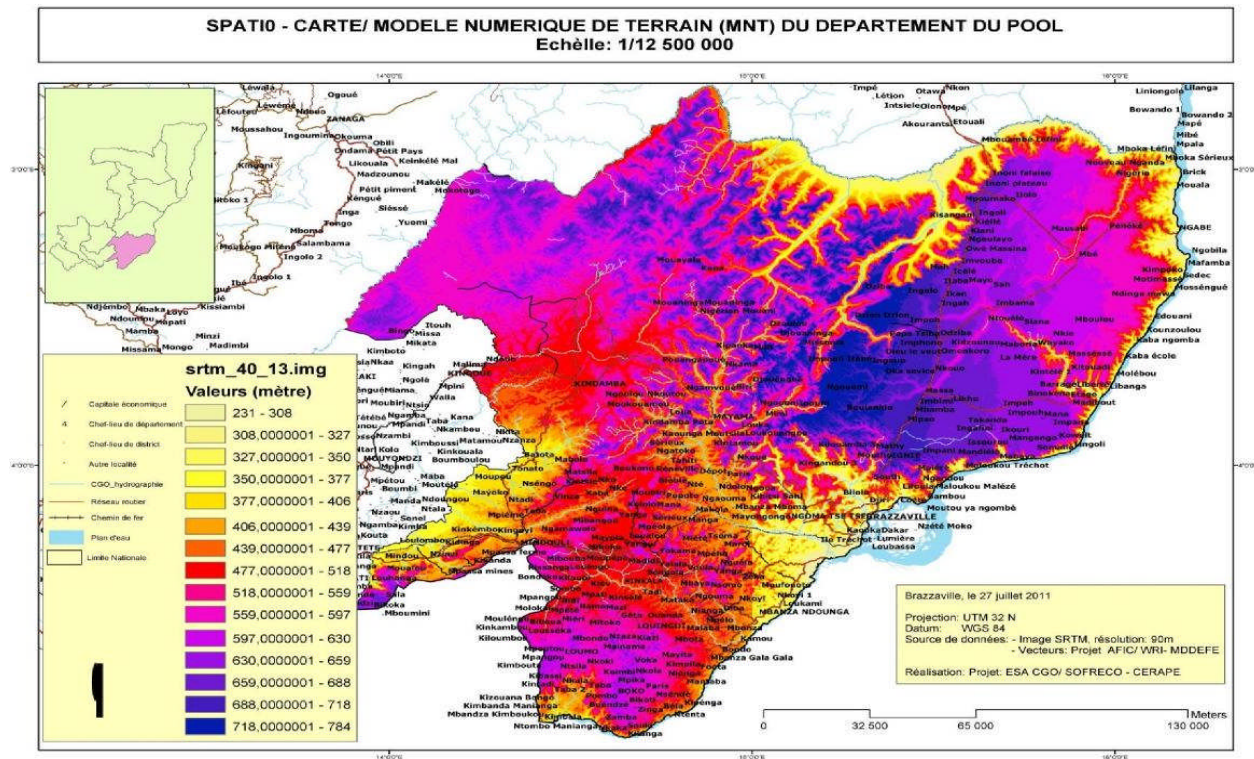


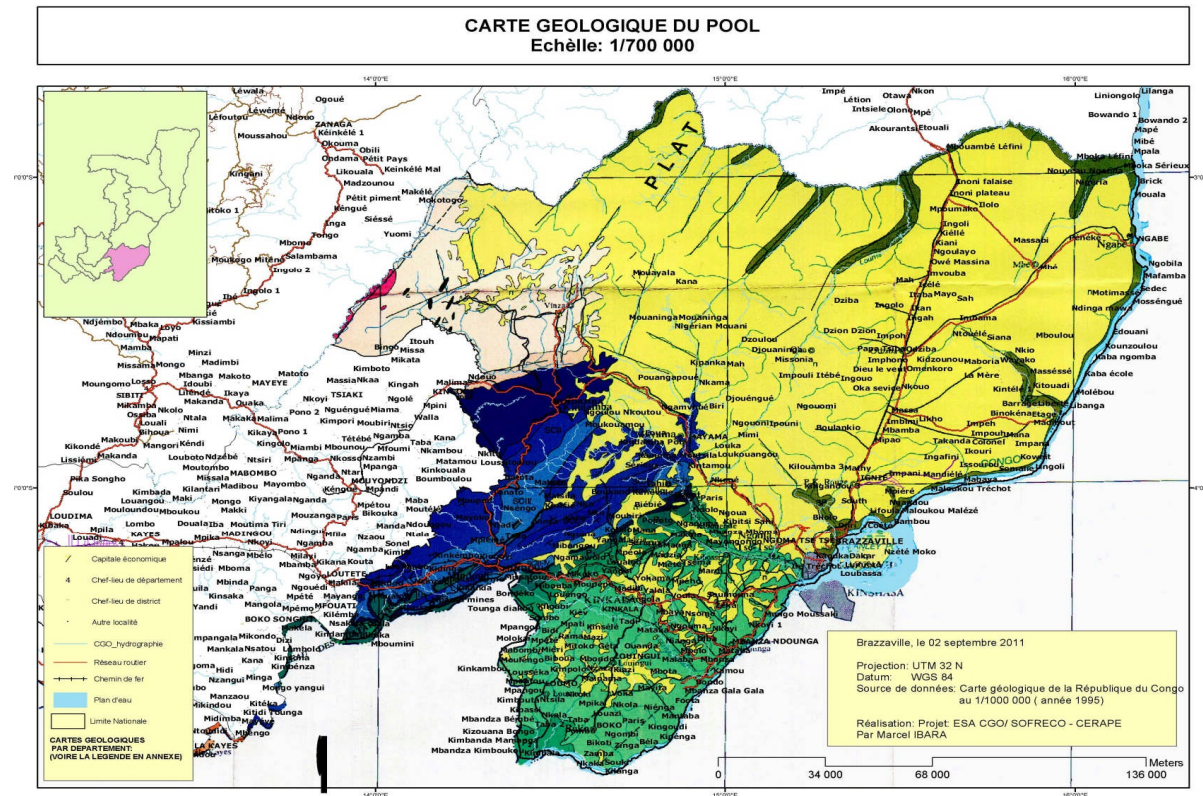
Figure 5 : Carte de modélisation numérique terrestre avec visualisation du relief

(Source : Enquête ESA 2011)

La carte de modélisation numérique terrestre du département du POOL, comprenant le département de Brazzaville, a été construite à partir du modèle numérique du relief téléchargé sur internet, modèle sur lequel a été appliqué un code couleur différent par tranche d'altitude. Cette méthode permet ainsi en visualisant les variations de couleurs de donner une idée du relief et donc des pentes. Si les couleurs changent vite avec un dégradé rapide, la pente est également forte. Si au contraire on a une large plage de même couleur, la pente moyenne est alors faible.

2.1.5 Géologie

Le long du fleuve Congo, Brazzaville occupe des positions de terrasses alluviales et d'anciennes zones de marais actuellement exondées.



Cette carte géologique du département du POOL au sein duquel s'insère le département de Brazzaville a été réalisée par numérisation de la carte géologique nationale de 1995, base sur laquelle a été apposé le réseau routier national et les localités dont la localisation et la dénomination ont été enregistrées lors du recensement de 2007.

La légende de la carte géologique est présentée en annexe 4.

Figure 6 : Carte géologique du département

(Source : Enquête ESA 2011)

2.1.6 Pédologie

Les sols sont de nature ferralitique, la pédogénèse est fortement influencée par la topographie. Les sols sont essentiellement sableux, pauvres en argile, avec une teneur inférieure à 20%.

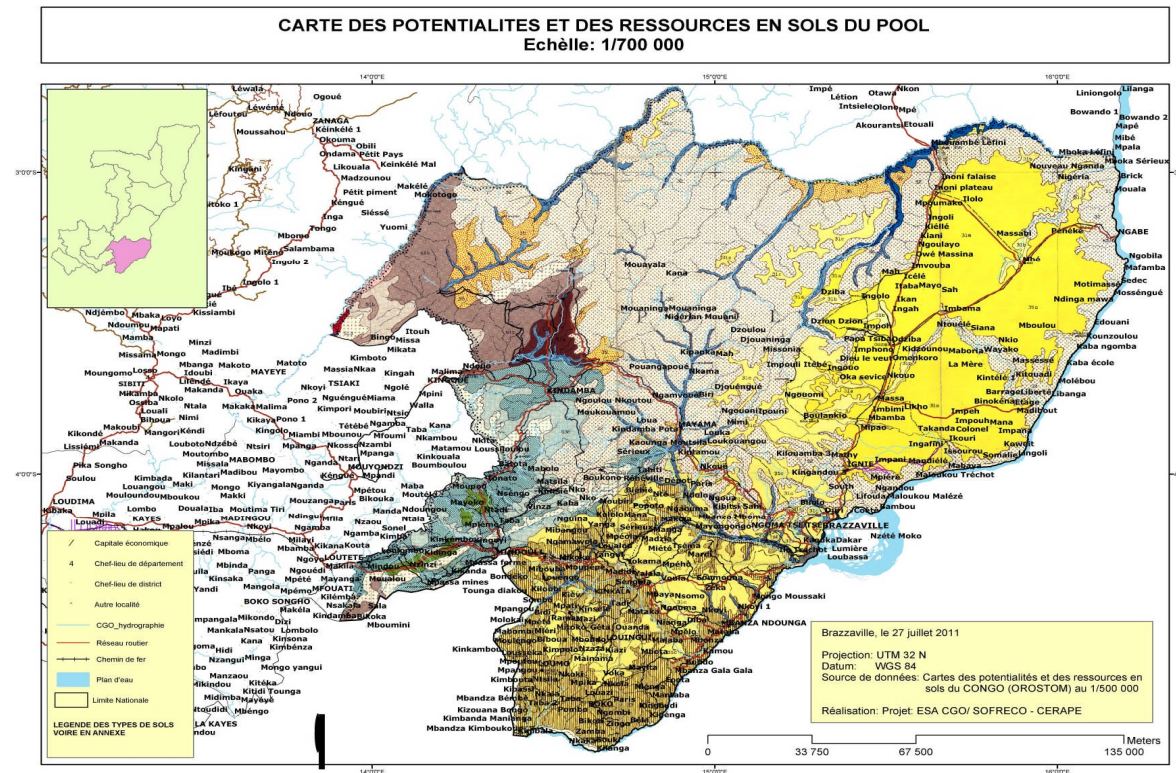


Figure 7 : Carte pédologique du département

(Source : Enquête ESA 2011)

La carte pédologique du POOL (y compris Brazzaville) a été obtenue par numérisation de l'ancienne carte nationale des potentialités et des ressources en sols établie par l'ORSTOM, base sur laquelle a été apposée le réseau routier national et les localités avec les noms issus du recensement de 2007.

Il est remarquable d'observer que les implantations humaines sont essentiellement établies le long des vallées et des principaux axes routiers.

De même, les zones aux sols les plus érodés ne sont pratiquement pas habitées.

2.1.7 Climat

Le climat de Brazzaville est de type bas-congolais, avec deux grandes saisons très marquées :

- La saison des pluies comprend deux périodes : (i) la grande saison des pluies, de septembre à décembre, caractérisée par des pluies d'intensité moyenne et de longue durée, (ii) la petite saison des pluies, de mars à mai, caractérisée par des pluies orageuses de courte durée ;
- La grande saison sèche va de juin à septembre et la petite saison sèche de janvier à mars.

BRAZZAVILLE

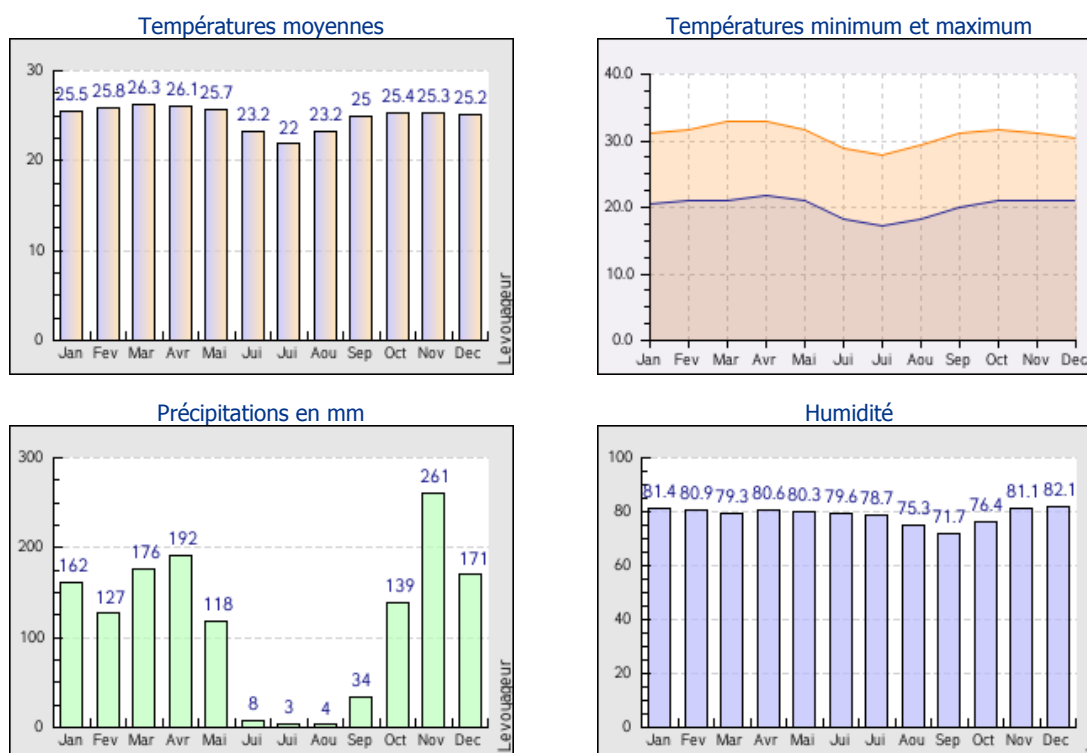


Figure 8 : Conditions climatologiques du département

(Source : services climatologie du Congo)

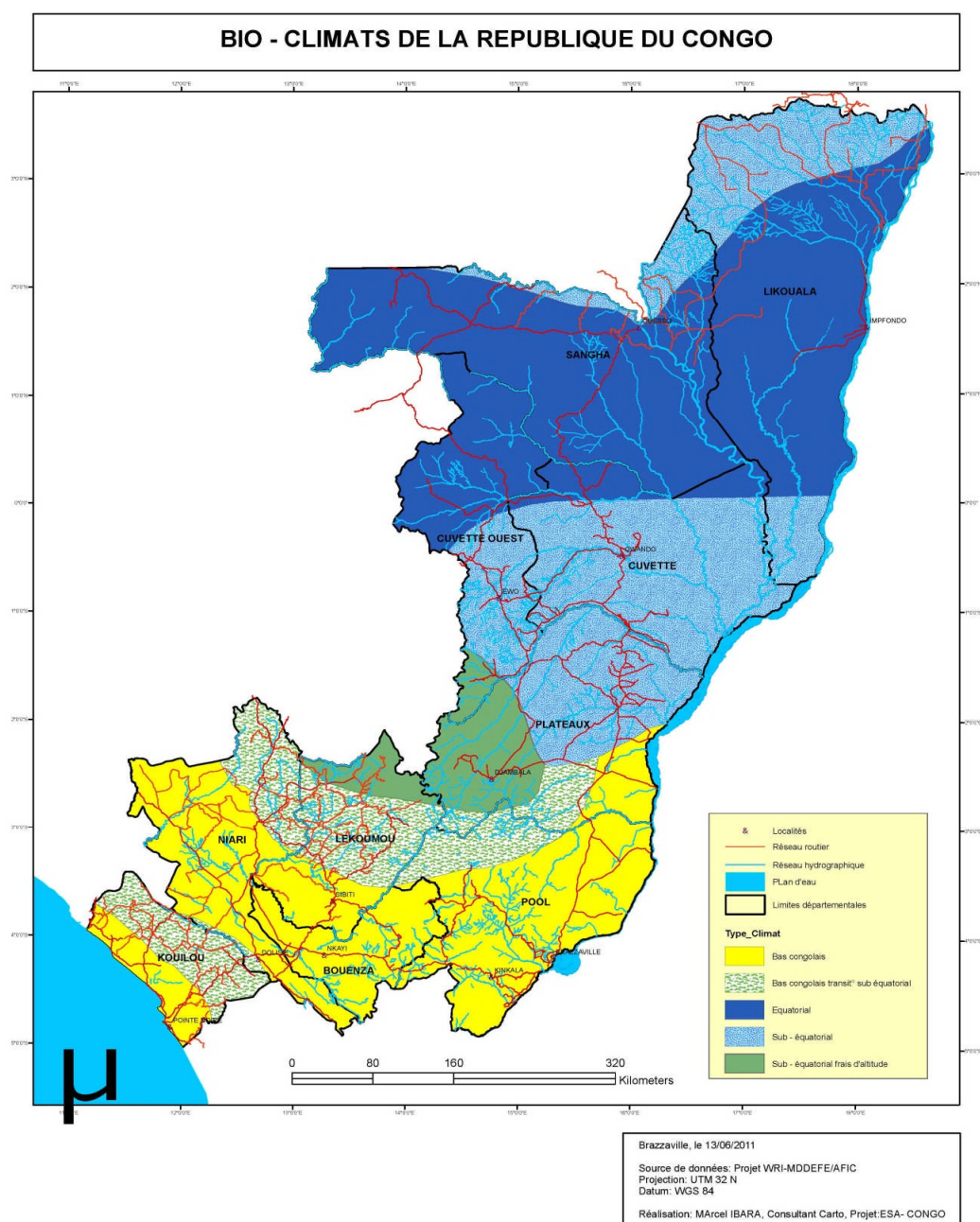


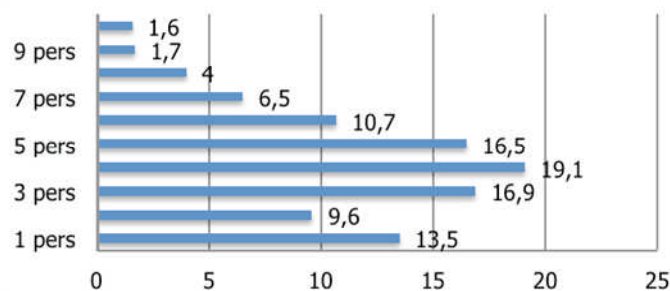
Figure 9 : Carte nationale des bioclimats du Congo
(Source : projet WRI-MDDEF/AFIC, 2011)

2.2 Contexte humain

2.2.1 Démographie

La population totale du département est estimée à 1 373 382 habitants, avec un taux d'accroissement environnant 3,48% l'année ; la population agricole est estimée à 3 000 ménages. La densité de population est de 4 207 habitants/km².

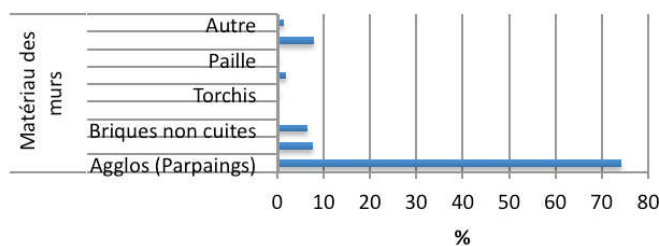
2.2.2 Conditions de vie



La taille moyenne des ménages agricoles est de 4 personnes. La distribution est relativement homogène autour de cette moyenne : 40% des ménages comprennent moins de 4 membres et 40% en comptent 5 ou plus.

Figure 10 : Taille des ménages agricoles dans le département

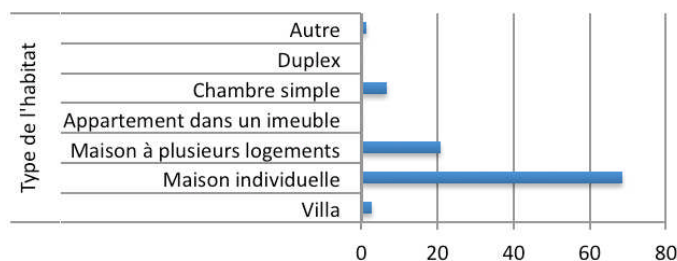
(Source : Enquête ESA 2011)



Près de 75% des habitations sont en parpaings. Les murs en matériaux provisoires (torchis, tôles et terre battue) représentent moins de 11%, ceci traduisant le fait que nous sommes en milieu urbain ou semi-urbain, où les ménages sont un peu mieux lotis que dans les campagnes.

Figure 11 : Matériaux des murs des habitations

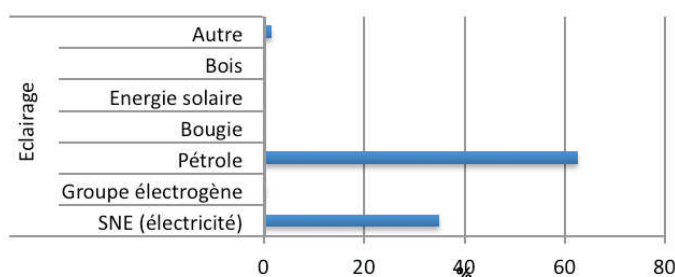
(Source : Enquête ESA 2011)



Moins d'un quart de la population vit dans des maisons à plusieurs logements : l'habitat individuel est la norme.

Figure 12 : Type d'habitat

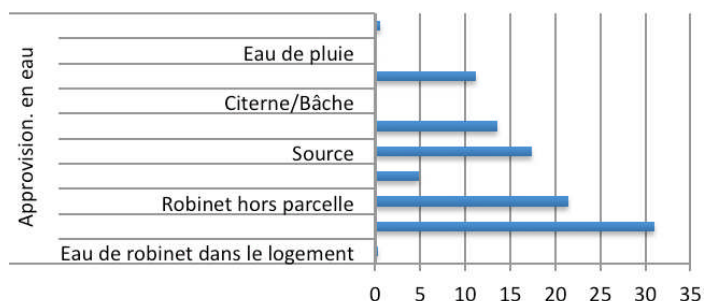
(Source : Enquête ESA 2011)



Bien que l'on soit en milieu urbain ou semi urbain, le principal moyen d'éclairage reste le pétrole (62,7%). On constate à la fois des problèmes d'installation des réseaux de distribution et d'énormes problèmes récurrents de distribution électrique. Ceci freine toute velléité de créer des unités modernes d'élevage, transformation, maraichage

Figure 13 : Mode d'éclairage des ménages agricoles

(Source : Enquête ESA 2011)



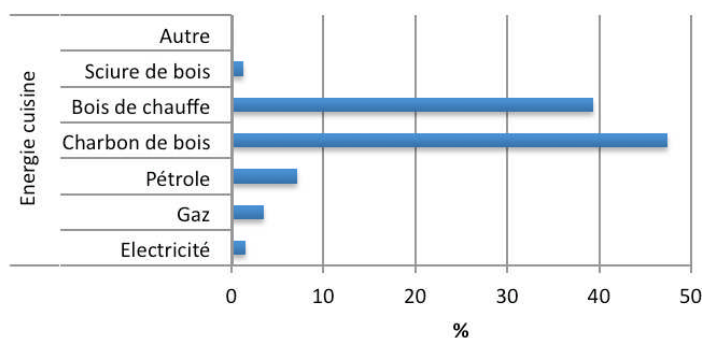
L'eau potable issue du robinet dans la cour, hors de la cour et dans le logement représente un peu moins de 53% de l'approvisionnement. Une frange importante des ménages (42,1%) s'approvisionne encore à l'eau des sources, des puits et des cours d'eau.

Figure 14 : Accès à l'eau

(Source : Enquête ESA 2011)

97,7% des producteurs soutiennent que l'eau utilisée est issue de puits ouverts, non équipés de pompes. Seuls 11% disposent d'un comité de gestion de leur point d'eau, et 7% de réparateurs de pompes. Très peu de sources sont aménagées, mais 58% des producteurs utilisant ce type d'infrastructure disposent d'un comité de gestion.

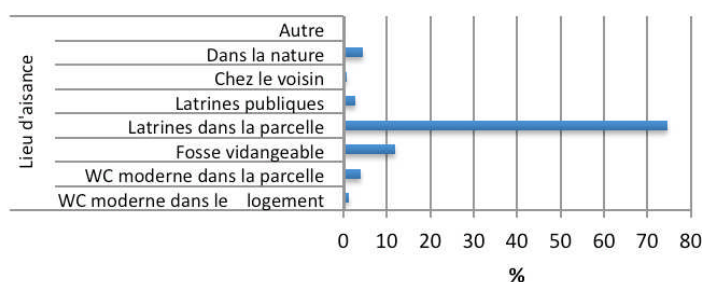
Il est à noter que la quantité d'eau délivrée par ces forages est insuffisante pour couvrir les besoins.



Le bois et ses dérivés (charbon et sciures) constituent à 88% la principale source d'énergie pour la cuisine, ce qui peut constituer à moyen terme une menace pour les forêts environnantes. Le pétrole et le gaz représentent moins de 10% de l'approvisionnement.

Figure 15 : Combustible de cuisson

(Source : Enquête ESA 2011)



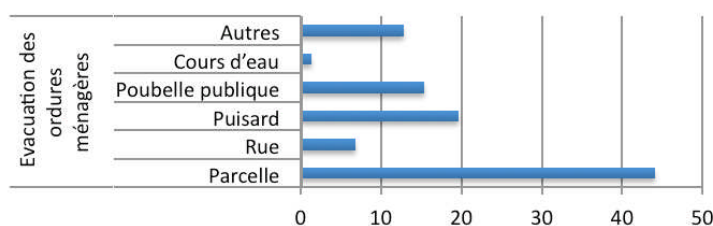
A près de 75%, les latrines dans la parcelle ou dans la cour constituent le principal lieu d'aisance.

Dans un milieu urbain comme celui-ci, le risque sanitaire est réel.

Figure 16 : Accès aux toilettes

(Source : Enquête ESA 2011)

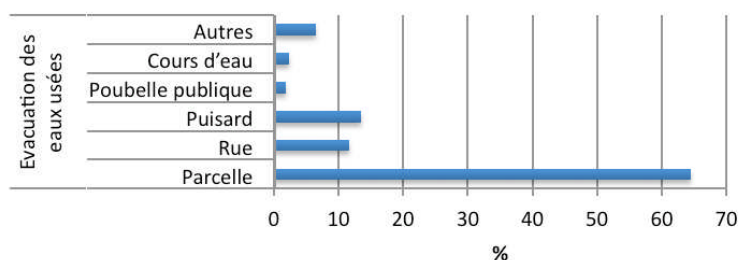
Dans certains quartiers, le ramassage des ordures ménagères est fait par charrette, contre rémunération versée directement par les ménages, en raison de l'absence de service public moderne de voirie. Tant que les déchets sont essentiellement organiques, cela ne pose pas trop de problèmes, mais l'accroissement de l'usage des emballages plastiques et métalliques notamment, va poser à terme de sérieux problèmes environnementaux dans cette zone urbaine et périurbaine.



Les ordures ménagères sont en majorité évacuées dans les parcelles, ou dans les puisards. Seule une faible partie (15,4%) est collectée dans les poubelles publiques.

Figure 17 : Evacuation des ordures ménagères

(Source : Enquête ESA 2011)



Les eaux usées sont évacuées en grande majorité dans les parcelles, les rues et les puisards, ce qui reste peu approprié, pour ne pas dire problématique en zone urbaine.

Figure 18 : Evacuation des eaux usées

(Source : Enquête ESA 2011)

2.2.3 La situation du genre

Selon le RGPH (2007), le département de Brazzaville compte une population de 1 373 382 habitants répartie comme suit : 677 599 hommes (48%) et 695 783 femmes (52%).

2.2.3.1 La scolarisation des filles

Les taux brut et net de scolarisation au niveau primaire, secondaire et supérieur suivant le statut de pauvreté des ménages sont présentés dans le tableau ci-dessous.

Tableau 1 : Scolarisation des filles

	Primaire		Secondaire		Supérieur	
	TBS	TNS	TBS	TNS	TBS	TNS
Pauvres						
Garçons	125,9	92,6	85,1	59,2	18,3	3,6
Filles	118,0	90,8	86,5	57,0	8,0	0,7
Ensemble	121,8	91,3	85,8	58,1	13,2	2,2
Non pauvres						
Garçons	121,5	93,1	107,7	70,8	45,2	8,1
Filles	120,8	94,9	111,9	75,3	24,0	7,8
Ensemble	121,1	94,0	109,9	73,1	34,8	8,0

(Source : ECOM 2005)

Les différences de niveau de scolarisation entre les filles pauvres et non pauvres sont importantes au niveau secondaire et supérieur, avec des écarts respectifs de 25,4 points de pourcentage de TBS et 18,3 de TNS, et de 16 points de pourcentage de TBS et 7,1 de TNS. On note des inégalités importantes selon le sexe pour l'accès aux études supérieures : tous ménages confondus, les filles sont environ deux fois moins nombreuses que les garçons à poursuivre leurs études jusqu'à l'université.

2.2.3.2 Le genre et les activités agricoles

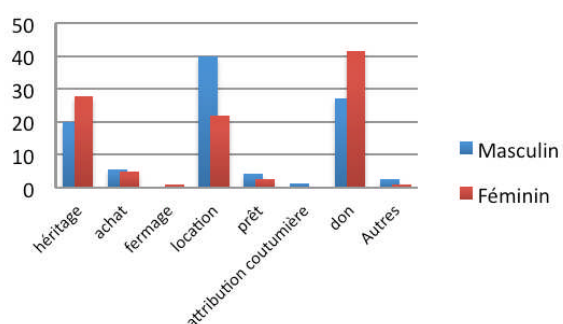
L'activité agricole du département est dominée par le maraîchage. Dans ce sous-secteur, les femmes représentent plus des $\frac{3}{4}$ des effectifs. La situation est inverse dans le sous-secteur élevage : sur un

total de 108 actifs répertoriés, on ne compte que 3 femmes. La situation du genre dans le sous-secteur pêche est très mal connue car les données statistiques ne sont pas disponibles. Le tableau suivant résume les effectifs des exploitants selon le sexe et les types d'activités exercées :

Tableau 2 : Répartition des producteurs selon les activités et le genre

Types d'activité	Effectifs		Total
	Hommes	Femmes	
Maraîchage	280	873	1153
Elevage	105	3	108
Total	385	876	1261

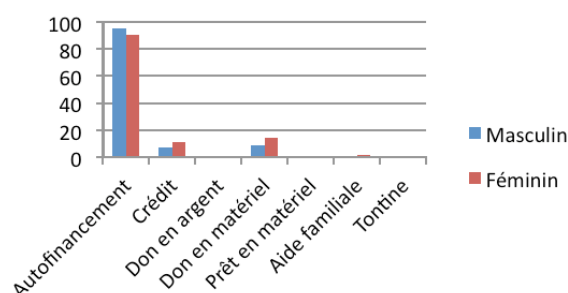
(Source : nos calculs à partir des données des rapports d'activités de la DDA et la DDE)



Les trois modes d'acquisition de la terre prédominants sont le don, la location et l'héritage. Les femmes sont proportionnellement plus nombreuses que les hommes à accéder à la terre par héritage ou don ; on observe en revanche une relation inverse pour la location.

Figure 19 : Mode d'accès à la terre selon le sexe

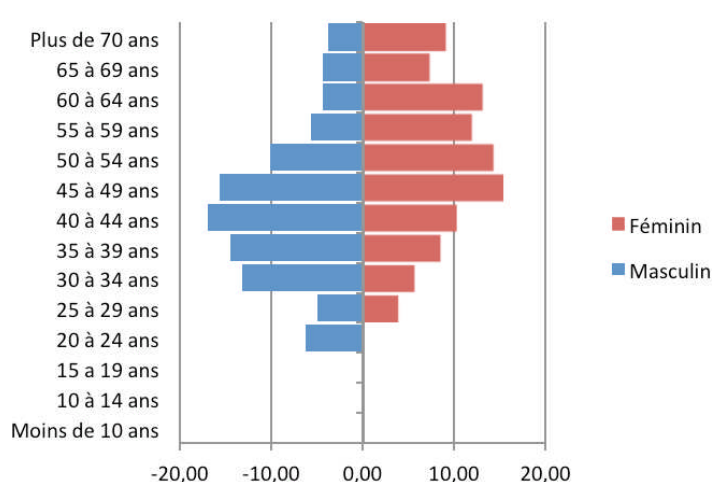
(Source : Enquête ESA 2011)



L'autofinancement est prédominant, quel que soit le sexe. Ce graphique montre également la faiblesse du système de micro finance dans le financement des activités agricoles.

Figure 20 : Mode de financement des activités agricoles selon le sexe

(Source : Enquête ESA 2011)



Les femmes au-delà de 45 ans sont proportionnellement plus nombreuses que les hommes à posséder des champs. Cette tendance se justifie par la nécessité de survie pour les veuves et les femmes divorcées. Par contre, les femmes ayant moins de 39 ans sont moins propriétaires que les hommes. Celles-ci s'investissent dans d'autres domaines d'activités telles que le commerce.

Figure 21 : Pyramide des âges des propriétaires des champs

(Source : Enquête ESA 2011)

2.2.4 Infrastructures

→ Infrastructures de santé

Brazzaville, comparativement aux autres départements du Congo, compte un nombre de structures de santé important ; elles sont recensées dans les tableaux suivants :

Tableau 3 : Répartition des structures de santé

Types	Effectifs	Nombre de lits
CHU	1	667
Hôpital général	1	300
Hôpitaux de base	3	626
CSI MPAE	/	/
CSIS	34	/
Ensemble	39	/

(Source : annuaire statistique du Congo, 2007)

Tableau 4 : Evolution des structures de santé dans le secteur privé

Type d'établissement	Années		
	2005	2006	2007
Cliniques	16	16	16
Cabinets médicaux	155	155	155
Laboratoires	8	8	8
Centres médico-sociaux	20	20	20
Pharmacies	117	118	121
Total	316	317	400

(Source : annuaire statistique du Congo, 2007)

Dans les zones de production agricole, on note l'absence des structures de santé, à l'exception de ceux de l'arrondissement 7 Talangai. Ainsi, les producteurs sont obligés de faire de longues distances pour se soigner en se rapprochant du centre-ville.

→ Infrastructures de transport

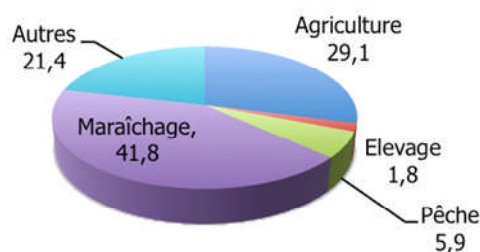
Le département de Brazzaville est bien pourvu en infrastructures routières et de transports, du moins comparé aux autres départements.

Dans le département de Brazzaville, les sites de production sont pour la plupart situés aux abords des axes routiers de la ville. Ainsi, l'acheminement des produits vers les lieux de vente ne pose pas de difficultés majeures.

→ Infrastructures de stockage et de conservation des produits agricoles

Il existe des magasins de stockage et des chambres froides tenus par des particuliers, dans les marchés ou dans leurs environs. Les produits agricoles d'origine animale importés, surtout les viandes et poissons congelés, sont vendus dans des boucheries. On note aussi l'existence de deux abattoirs municipaux dans le département et d'un hall de stockage des produits maraîchers au marché Total.

3. Etat des lieux



Plus des 2/3 des ménages agricoles du département de Brazzaville font de l'agriculture ; plus particulièrement le maraîchage est la principale activité (41,8%).

Figure 22 : Activité principale des ménages agricoles du département

(Source : Enquête ESA 2011)

3.1 Agriculture

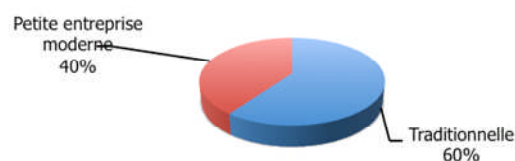
3.1.1 Situation générale de l'agriculture

Le sous-secteur agricole du département de Brazzaville est dominé par le maraîchage. Les exploitants sont répartis en trois grands secteurs agricoles, eux-mêmes subdivisés en sites de production :

Tableau 5 : Sites maraîchers

Secteurs agricoles	Nombre de sites	Activités pratiquées	Effectifs			
			M	F	Total	% des femmes
Talangai	6	Maraîchage	64	343	407	84,3
Mfilou	7	Maraîchage	62	125	187	66,8
Makélékélé	18	Maraîchage	154	405	559	72,5
Total	31		280	873	1153	75,7

(Source : Rapport de mission de la DDA, 2010)



Les exploitations sont de type familial traditionnel ou de type entrepreneurial moderne. Il n'existe pas de grande entreprise moderne.

Figure 23 : Type d'exploitation sur Brazzaville

(Source : Enquête ESA 2011)

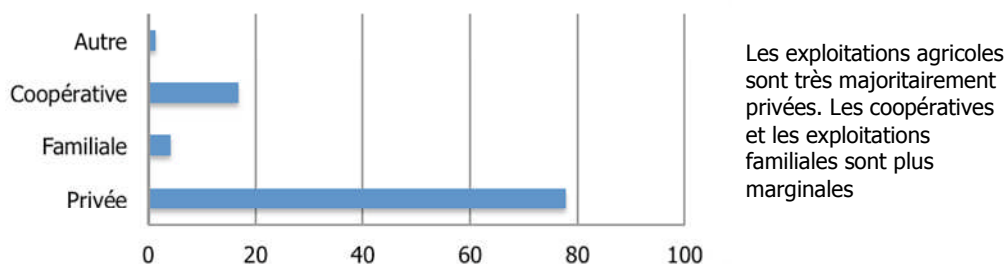


Figure 24 : Statut des exploitations

(Source : Enquête ESA 2011)

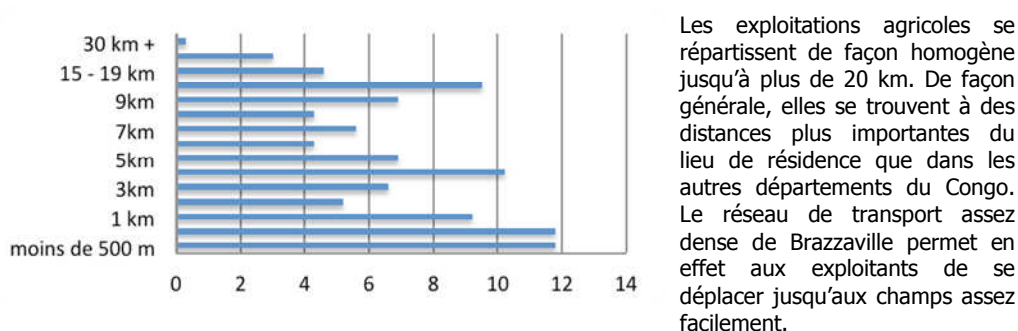


Figure 25 : Distance champs – résidence

(Source : Enquête ESA 2011)

3.1.2 Filières végétales

Le département de Brazzaville a produit environ 1 015 tonnes de légumes pour une valeur estimée à 400 millions de FCFA (DDA, Rapport d'activités 2010). D'après la même source, le secteur agricole de Makélékélé arrive en tête avec un taux de 85% sur la production totale des légumes.

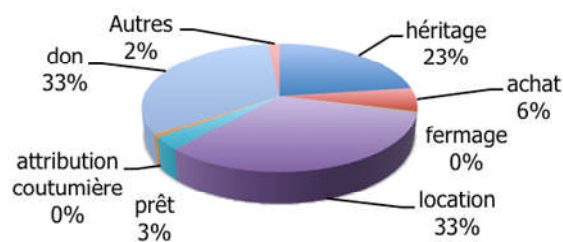
Ceci s'explique par le nombre important de groupements qui s'y trouvent (18/31) et par de meilleures conditions de travail, particulièrement dans les sites maraichers de la rive droite du Djoué, aménagés par Agricongo. Sur les 31 sites (Cf. tableau précédent), 16 sites sont la propriété du MAE, tandis que 2 sites seulement appartiennent à la Mairie.

On constate que les 3/4 des maraichers sont des femmes. La quasi-totalité des maraichers travaillent en permanence, à l'exception de ceux travaillant dans les sites inondés pendant la saison des pluies.

Enfin, il est important de souligner que les statistiques ci-dessus ne sont pas exhaustives, car elles ne proviennent pas d'un recensement systématique, mais plutôt d'enquêtes partielles. Par exemple, ces statistiques ne tiennent pas compte des producteurs isolés travaillant dans certains sites implantés à l'île Mbamou et dans Brazzaville sud, notamment dans l'arrondissement de Makélékélé.

3.1.3 Facteurs de production

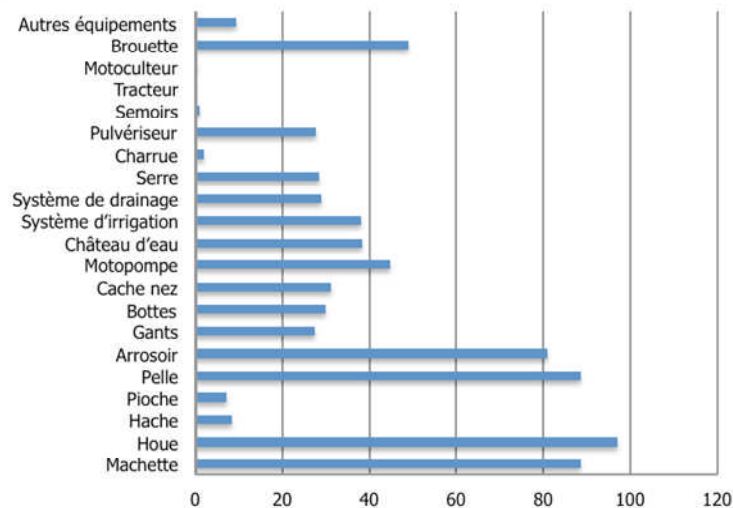
Près de 90% des exploitations agricoles utilisent la main d'œuvre salariée, alors qu'environ 10% n'en font pas usage et travaillent seuls ou en famille. Ce chiffre prouve le caractère relativement intensif des activités agricoles du département.



Le don, la location et l'héritage sont les principaux modes d'accès à la terre. L'achat et le prêt sont plus marginaux.

Figure 26 : Modes d'accès à la terre

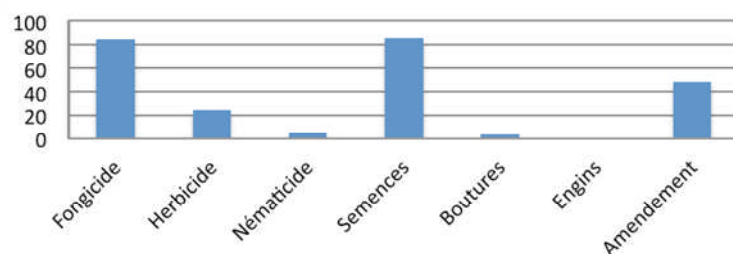
(Source : Enquête ESA 2011)



La nature du matériel et des équipements utilisés montre la prédominance du maraîchage dans l'agriculture au niveau du département de Brazzaville. L'utilisation de systèmes d'irrigation, motopompes et châteaux d'eau est beaucoup plus répandue que partout ailleurs au Congo.

Figure 27 : Outils et équipements utilisés par les exploitants agricoles

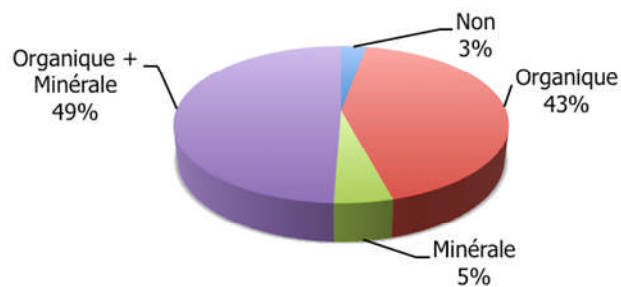
(Source : Enquête ESA 2011)



Là encore, les intrants utilisés démontrent la prédominance du maraîchage. L'utilisation de produits phytosanitaires (en particulier de fongicides) est beaucoup plus répandue que dans les autres départements.

Figure 28 : Nature des intrants agricoles utilisés

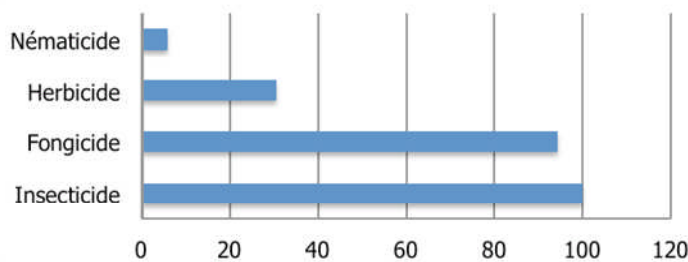
(Source : Enquête ESA 2011)



Quasiment tous les agriculteurs fertilisent leurs champs, principalement avec des engrais organiques, parfois complétés avec des engrais minéraux

Figure 29 : Fertilisation des champs

(Source : Enquête ESA 2011)

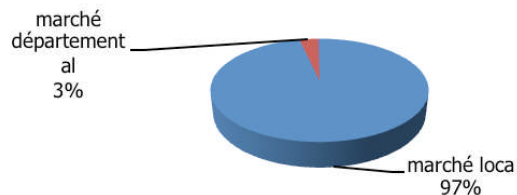


Quasiment tous agriculteurs utilisent des insecticides et fongicides : plus marginalement des herbicides et nématicides. La question des doses d'application reste sans doute problématique et à étudier.

Figure 30 : Traitements chimiques

(Source : Enquête ESA 2011)

3.1.4 Commercialisation des produits frais



La production locale est très largement inférieure à la demande. Ainsi, le département consomme la quasi-totalité de sa production agricole et n'exporte rien.

Figure 31 : Marchés de vente des produits agricoles

(Source : Enquête ESA 2011)

Par contre, le département importe des autres départements du pays et de l'étranger une grande partie de ses légumes. Les études réalisées par Agricongo, sur les origines et les prix des légumes vendus dans les marchés de Brazzaville en 2008 confirment cette réalité :

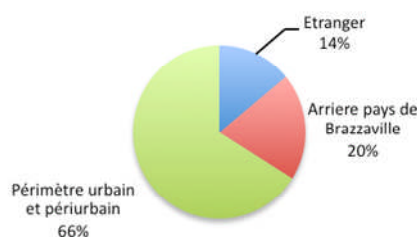


Figure 32 : Origine des produits maraîchers vendus à Brazzaville
(Source : Agricongo, janvier 2009)

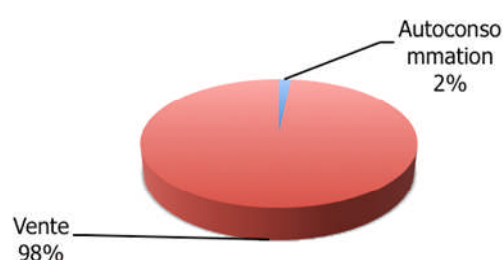
Tableau 6 : Répartition des légumes importés de la RDC pour 2010

Spéculation	kg	FCFA	Spéculation	kg	FCFA
Aubergine	42 263	13 946 790	Mangoustan	1 194	1 194 000
Ail	22 075	17 660 000	Persil	3 488	6 976 000
Céleri	15 177	30 354 000	Oignon	122 860	98 288 000
Ciboule	11 673	2 801 520	Haricot vert	1 020	663 000
Carotte	29 405	29 405 000	Pastèque	34 650	20 790 000
Chou pomme	66 599	19 979 700	Concombre	9 701	2 425 250
Chou feuille	-	-	Courgette	3 956	989 000
Tomate	47 482	23 741 000	Gombo	9 701	600 000
Poireau	3 307	3 307 000	Gingembre	1 831	549 300

(Source : Rapport d'activités annuel, DDA 2010)

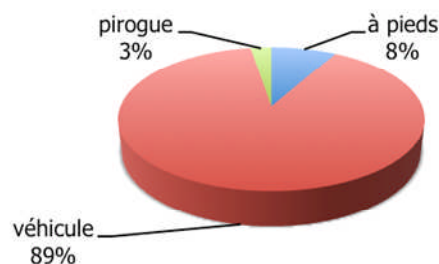
La seule RDC a exporté pour plus de 400 t de produits maraîchers vers Brazzaville en 2010, pour une valeur supérieure à 280 MFCFA. L'oignon arrive en tête, suivi du céleri, de la carotte et de la tomate. Lors des entretiens, il est ressorti que la tomate fraîche est l'un des produits pour lesquels Brazzaville reste très dépendant de Kinshasa, car les producteurs kinois ont une meilleure maîtrise de cette spéculation en toute saison par rapport à ceux de Brazzaville.

Le seul lieu de stockage des produits maraîchers est le Hall du marché Total, qui constitue aussi le point de chute des produits en provenance de la RDC. Les légumes y sont stockés chaque soir pour être vendus le lendemain aux détaillants qui à leur tour les acheminent dans tous les marchés de la ville. Les lieux de vente en gros les plus connus sont Makélékélé, Mfilou et Talangai.



Quasiment tous les produits sont vendus frais : ce qui est révélateur des faibles capacités de conditionnement et de transformation ainsi que d'un marché en flux tendu.

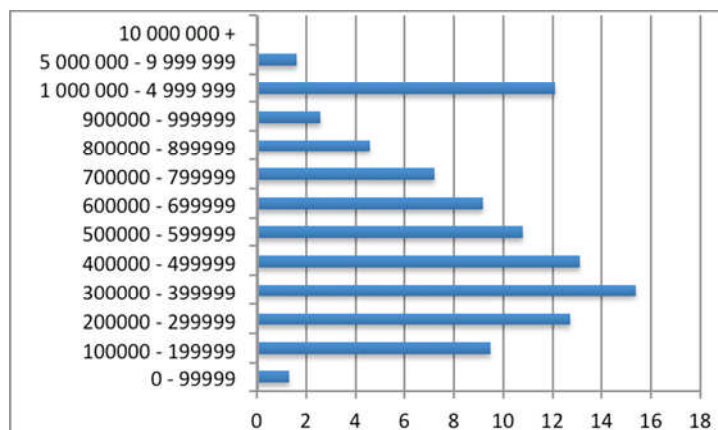
Figure 33 : Destination des produits maraîchers
(Source : Enquête ESA 2011)



Le réseau d'infrastructures de transport le permettant, la majorité de la production arrive sur le marché de Brazzaville en véhicule, afin d'être écoulé rapidement.

Figure 34 : Modes de transport des produits maraîchers

(Source : Enquête ESA 2011)



Les revenus procurés par les activités agricoles varient entre 0 et 10 millions de FCFA : environ 1% des producteurs gagnent moins de 100 000 FCFA par an et 14 % gagnent plus de 1 million de FCFA. 41% gagnent entre 200 000 et 500 000 FCFA, 34% entre 500 000 et 1 MFCFA.

Parmi les exploitants agricoles qui ne sont pas satisfaits de leur revenu, 3% veulent changer l'activité et 3% projettent de mener concomitamment d'autres activités, mais 94% déclarent vouloir persévérer et continuer à exercer l'agriculture.

Figure 35 : Revenus des agriculteurs

(Source : Enquête ESA 2011)

3.1.5 Transformation et commercialisation de produits transformés

➔ Jus de fruits : DELCOOP-T

Il n'existe aucune industrie de transformation des fruits au Congo, seuls des artisans s'intéressent à la fabrication des jus de fruit.

La seule unité coopérative artisanale, qui résiste depuis 1996, est DELCOOP-T (Délices Coopérative et Traiteur) à Brazzaville. Cette unité devait se consacrer aux jus de fruits et aux conserves de légumes dans son projet initial, mais par manque de place, de moyens financiers et humains, ainsi que par manque d'infrastructures en bâtiments, ne fait que des jus de fruits naturels et ce, depuis 2005.

L'approvisionnement se fait sur le marché de Brazzaville, au gré des apports de saison, auprès des grossistes ou parfois directement auprès des paysans venus livrer. C'est dire l'insécurité quant aux prix payés et aux quantités qui reflètent la production saisonnière.

La coopérative n'a pas de moyens de stockage (chambre froide) et doit donc transformer en jus la quantité achetée, dans les 2 jours au maximum. Les opérations de lavage à l'eau chlorée, le triage et la découpe se font à la main dans des bacs. Les morceaux de fruit sont passés au hachoir, puis il y a ajout de sucre et d'eau en proportion étudiée et analysée au réfractomètre avant la cuisson.

Parallèlement, les bouteilles en verre de récupération ou achetées à Kinshasa, sont nettoyées et stérilisées. Après refroidissement, le jus est embouteillé dans une petite remplisseuse à 3 goulots et le bouchon est serti grâce à un capseur manuel. Ce process très artisanal procure un emploi à 7 personnes, mais ne permet pas de produire aujourd'hui plus de 15 000 bouteilles de 30 et 20 cl par an. En effet de nombreux facteurs limitant, entrave la production :

- Les bouteilles vides : DELCOOP a mis en place un système de consignation des bouteilles avec leurs clients, toutefois, le taux de retour est trop faible (autour de 60 %) et le coût d'une bouteille vide neuve est de 185 FCFA pour un prix de vente de 300 FCFA par bouteille ;
- Le manque de casier de livraison : ils sont introuvables car réservés aux grosses brasseries ;
- L'absence de stocks de produits finis : les bouteilles de jus sont vendues en même temps que les fruits ; les restaurants ou particuliers préfèrent consommer des jus de fruits frais.

La capacité théorique est de 720 bouteilles par jour. Théorique, car la place nécessaire pour le stockage des bouteilles vides et des casiers n'existe pas. Les produits naturels proposés sont : le gingembre, le bissap, la grenadille, la mangue, le malombo, le tsui téké, le corossol et d'autres fruits de saison cueillis en zone forestière.

Afin de passer à une phase semi industrielle (projet de 200 000 bouteilles/an), DELCOOP-T doit évoluer radicalement :

- Il faut proposer des boissons en contre-saison, soit en congelant la matière première au niveau des pulpes, soit en stockant le jus en fûts ou citernes, soit en stockant des bouteilles pleines, bien que cette dernière solution soit trop onéreuse en immobilisation financière. Ainsi, le plan de vente sera décalé de la production, qui restera saisonnière ;
- Dans tous les cas, il faut améliorer nettement la collecte des fruits car les besoins seront beaucoup plus élevés et une chambre froide est obligatoire, ainsi qu'un camion frigorifique ;
- Le stockage des bouteilles vides et pleines doit aussi être résolu, compte tenu du problème d'approvisionnement compliqué ;
- Le process mérite d'être plus automatisé et sa capacité doit augmenter. Il pourrait être envisagé de passer à l'emballage PET ou Tétra pack avec une petite unité d'emballage ;
- Le financement doit également être pris en compte car les problèmes de fonds de roulement vont alors venir étouffer l'activité.

DELCOOP-T produit en très petite quantité des confitures, des extraits de fruits et de l'alcool de fruit.

Piste de réflexion pour DELCOOP-T

Cette entreprise possède un véritable savoir-faire, acquis depuis plus de 10 ans, mais travaille dans des conditions trop aléatoires, sans véritable hygiène alimentaire. Il serait judicieux de transformer ce savoir-faire en unité pilote semi-industrielle, avec la mise en place d'un bâtiment possédant des surfaces de stockage et de process aux normes européennes, un process plus automatisé et hygiénique, une formation à la gestion, au marketing et aux techniques alimentaires, avec, en contrepartie, l'obligation de former des jeunes stagiaires issus d'une école formant des techniciens de base agroalimentaire.

→ Brasseries et boissons autre que jus de fruits : Brasco, Bayo, Bab, Rajec

La filière brasserie et boissons utilise des matières premières locales et importées. A ce titre, il a semblé intéressant de comprendre les objectifs de ces industriels, d'exposer leurs projets dans le domaine des jus et des eaux et de savoir s'ils peuvent se fournir sur le marché local au lieu d'importer leur matière première.

Brasco : issue d'un partenariat entre CFAO et Heineken, cette brasserie a deux sites de production, à Brazzaville et à Pointe Noire. Elle fabrique plus de 2,4 millions d'hectolitres de bière et de boissons gazeuses, réparties sur les deux sites par moitié, sous les marques Primus, Heineken, Mutzig, Coca-cola, Fanta, Schweppes, etc. La société existe depuis 1952 à Brazzaville et 1962 à Pointe Noire.

La consommation annuelle de bière est de 250 millions de bouteilles de 65 cl et de 55 millions de bouteilles de 33 cl ; pour les boissons gazeuses, elle est de 90 millions de bouteilles de 60 cl et de 33 millions de bouteilles de 30 cl. Le site de Pointe Noire est approvisionné par Socaver, implanté au Cameroun et celui de Brazzaville par Bourkin, implanté en RDC.

Au niveau des matières premières, le sucre est acheté à la Saris, le malt, le gruau de maïs et les concentrés proviennent d'Europe. Seul le gruau de maïs (mouture de maïs dépouillée de son enveloppe corticale) pourrait provenir de la production congolaise après transformation, toutefois, les quantités actuelles sont faibles (7 tonnes par an) et les conditions qualitatives sont draconiennes : les OGM sont exclus, l'humidité doit être inférieure à 13 %, son taux de protéine doit être supérieur à 8,4 % et bien entendu, son prix doit être équivalent à celui qui est importé actuellement.

Les projets de Brasco portent sur un agrandissement de la brasserie (salle de brassage, cuves de fermentation, amélioration des consommations d'énergie et du stockage de produits finis) mais pas sur l'utilisation de la production fruitière locale.

Brasco a fait une étude de faisabilité pour l'installation d'une unité moderne de production de jus de fruits : le seuil de rentabilité se situe à 5 millions de bouteilles. La principale cause de retrait de ce projet est la non disponibilité des fruits et l'irrégularité des approvisionnements.

Bayo : Cette entreprise, située à Brazzaville et Pointe Noire, produit des jus de fruits à partir de concentrés importés. L'entreprise est en train d'acquérir une ligne automatique d'embouteillage PET pour augmenter très sensiblement sa production, qui est aujourd'hui assez faible.

Originaire de Boko, le PDG de cette entreprise envisage de redynamiser la production de fruits locaux (mangue et litchis) et de transformer sur place les produits en purée. Ce projet est actuellement à l'étude mais se heurte aux problèmes de connexion électrique. Il faudrait mettre en relation le débouché que représente Bayo avec la reprise de l'activité du projet fruitier de Boko, afin de bâtir un projet cohérent.



Figure 36 : Bouteille de jus de fruit Bayo

Bab : Cette entreprise, créée en 1991, fabrique des boissons gazeuses à partir d'extraits et d'arômes importés, à hauteur de 120 000 hl par an. Sa consommation de sucre se situe autour de 140 tonnes par an et elle se fournit auprès du dépôt de la Saris à Brazzaville, souvent avec difficulté, car elle travaille en flux tendu.

L'entreprise vient d'investir dans une ligne d'embouteillage PET afin de tripler sa production. Un projet de plantation de fruits (agrumes entre autres) et d'une unité de pressage située au Nord de Brazzaville est à l'étude pour alimenter en jus frais l'usine de Brazzaville (la collecte est totalement exclue) sans toutefois aboutir pour le moment par manque de moyens financiers.



Figure 37 : Vue de l'usine Bab

Rajec : Cette entreprise, créée en 2002, s'est spécialisée dans l'embouteillage d'eau en 2004 et possède une usine à Djiri, au Nord de Brazzaville. Elle produit l'eau Cristal à hauteur de 12 millions de bouteilles par an, en PET. Elle produit également 5 millions de sachets Tétra pack de jus de fruits en berlingots à partir d'eau de source, de sucre (100 tonnes/an) provenant de Saris Brazzaville, d'arômes importés, d'adjuvants et de stabilisants importés.



Figure 38 : Berlingot de jus de fruit produit par Rajec

Les projets de Rajec portent sur : (i) l'augmentation des capacités d'embouteillage d'eau en PET (tripler la production), (ii) la production de boissons gazeuses sous licence en PET, (iii) la production de gaz carbonique, (iv) la production de préformes à partir de granules importées et, (v) à Pointe Noire, sur un projet de jus de fruits en brique Tetra pack à partir de pulpe importée.

Cette société n'envisage pas de transformation de fruits locaux, car les problèmes sont nombreux et cette activité sort de son cœur de métier : collecte difficile, incompetence pour gérer une plantation, encadrement des paysans inexistant.

Plasco : cette société, qui fabriquait des bouteilles pour les huileries, s'est convertie en 1995 vers la production de l'eau Mayo et vend 20 millions de litres par an. L'entreprise ne fait pas de jus de fruits ou d'eau aromatisée.

Piste de réflexion

Au niveau des industriels et des brasseurs, les quantités importantes produites et les chaînes de production automatisées ne leur permettent pas de faire des jus à partir de fruits locaux. Ils ont un besoin impératif de s'assurer d'un approvisionnement régulier tout au long de l'année et seule l'importation de purées leur assure cette régularité.

De plus, le marché des jus de fruits est assez étroit et reste un produit de luxe, s'il est proposé toute l'année. Il n'en reste pas moins qu'une unité de moyenne importance pourrait envisager de monter une chaîne de briques, de commencer par importer de la purée et de lancer des plantations dans des zones accessibles. Une unité de production de purée serait alors installée à proximité des plantations et prendrait peu à peu le relais de l'importation.

3.2 Elevage

3.2.1 Situation générale de l'élevage

La combinaison de facteurs tels que (i) les conflits civils armés ayant mené à des pillages des producteurs de bétail, (ii) un faible ancrage culturel de la production animale et (iii) le désengagement de l'Etat ayant conduit à un démantèlement des fermes d'Etat, ont mené le sous-secteur de l'élevage à un niveau de production très bas.

La faiblesse des volumes produits mis en perspective avec la croissance de la demande en viande des zones urbaines créent un déséquilibre significatif de la balance commerciale du pays, compromettant par la même l'atteinte de sa souveraineté alimentaire.

Dans le département du Brazzaville, sont pratiqués des élevages essentiellement avicoles mais aussi porcins, cunicoles et d'aulacodes. L'ensemble des productions animales se concentrent en zone périurbaine de l'agglomération brazzavilloise.

Les volumes de production sont difficiles à évaluer et les estimations peuvent connaître des différences significatives d'une campagne d'enquêtes à une autre. Cependant, les enquêtes réalisées dans le cadre de cette étude ont révélé les résultats suivants :

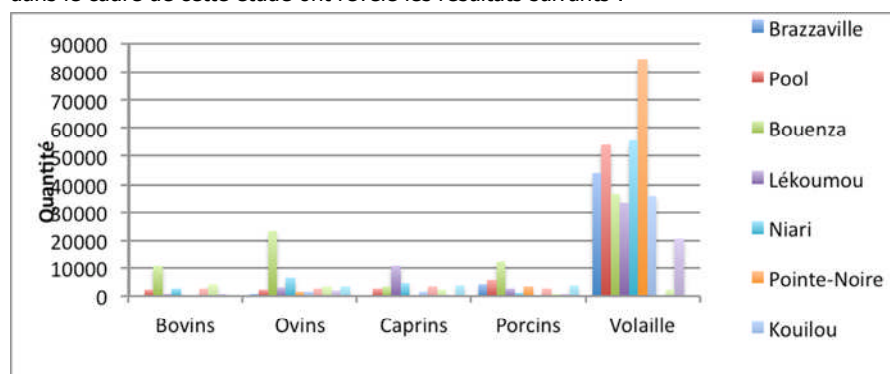


Figure 39 : Têtes d'animaux par espèce par département

(Source : Enquête ESA 2011)

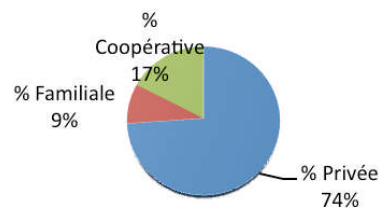
Il ressort de ces premières données que la production avicole de Brazzaville est forte, comparée aux autres productions départementales (Pointe Noire mise à part). Les volumes de volaille produits sont d'autant plus remarquables que la superficie du département de Brazzaville est faible.

Tableau 7 : Effectifs de la production animale par districts

Spécifications	Makélékélé	Mfilou	Talangai	Total
Poules pondeuse	13 903	201	14 509	28 613
Poulets de chairs	4 812	0	8 970	13 782
Porcins	1 854	169	1 884	3 907
Ovins	160	113	294	567
Caprins	251	0	0	251
Bovins	0	0	0	0

(Source : extrapolation des données du rapport d'activités 2010 de la DDE)

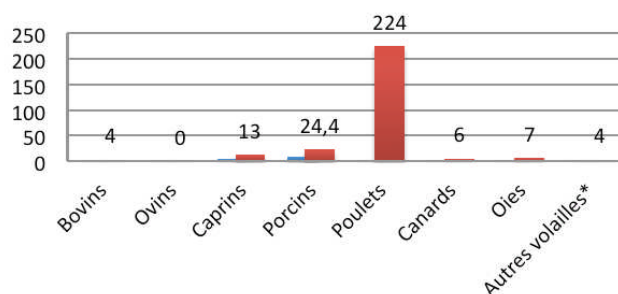
On constate par ailleurs à la lecture de ces chiffres de la DDE que la production avicole prédomine dans le département et que la production bovine y est absente.



Globalement, la production animale repose sur un système d'exploitation privée.

Figure 40 : Typologie des éleveurs

(Source : Enquête ESA 2011)

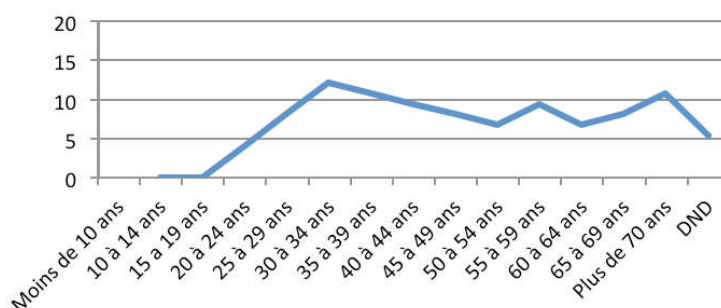


On observe un élevage quasi exclusivement avicole et porcin représenté par des petits exploitations, respectivement de 200-300 poulets important des poussins (pas de coq reproducteur), et de 20-30 porcs important des porcelets sevrés.

Figure 41 : Nombre moyen de têtes en fonction de l'espèce

(Source : Enquête ESA 2011)

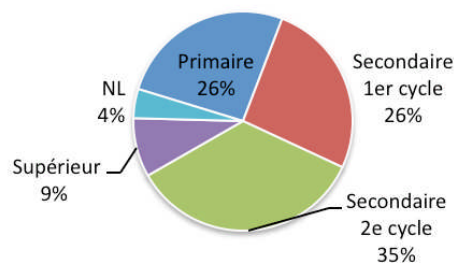
3.2.2 Caractérisation des éleveurs



Une grande partie des éleveurs de Brazzaville ont entre 25 et 45 ans

Figure 42 : Profil de l'âge des éleveurs

(Source : Enquête ESA 2011)



La majorité des éleveurs ont un niveau compris entre primaire et secondaire 2^{ème} cycle. Il est intéressant de voir que près de 2/3 des éleveurs ont fait des études secondaires.

Figure 43 : Niveau d'instruction des éleveurs

(Source : Enquête ESA 2011)

3.2.3 Principales productions animales

→ Cheptel bovin et production laitière

Il n'y a pas d'éleveur bovin dans le département de Brazzaville. Paradoxalement, la ville de Brazzaville est cependant un des principaux centres (avec Pointe-Noire) de consommation de viande et surtout de produits laitiers.

Consommation et transformation de produits laitiers

Les congolais sont devenus de grands consommateurs de produits laitiers et les centres urbains disposent à présent d'unités de transformation importantes. Depuis l'indépendance, les produits laitiers consommés au Congo sont importés, sous forme de poudre, de lait concentré ou de produit fini (lait, beurre, fromage, yaourt). Le lait importé provient de l'union Européenne, de l'Asie (Malaisie) et de l'Afrique (Angola).

En 2008, 8 000 tonnes de lait ont été importés sous diverses formes, ainsi que 180 tonnes de beurre et 330 tonnes de fromages. L'importation des produits laitiers représente 8 milliards de FCFA.

De nombreux transformateurs du lait en yaourt et en lait caillé ont profité de l'accroissement de la demande pour développer leurs activités à Brazzaville. On distingue deux types de transformateurs :

- Les artisanaux, qui sont en grande partie des femmes opérant depuis leur domicile ;
- Les semi-industriels, notamment Bayo, Sele, Prichel et Congolait. Bayo est le plus important et possède une laiterie semi industrielle qui produit yaourts et lait caillé de bonne qualité. Bayo a trois projets : (i) moderniser sa ligne de production de yaourt pour tripler sa production, (ii) monter une ligne de conditionnement de lait frais en berlingots, (iii) lancer une étude de faisabilité pour construire une ferme de 40 à 100 vaches laitières sur un terrain proche de l'usine de Brazzaville. Dans le passé (de 1976 à 1980), une ferme expérimentale avait tenté d'acclimater et de croiser 90 vaches de races Holstein et Zébu d'une part et 120 vaches de race Jersiaise et Brune suisse. Cet essai n'a pas été concluant, tant par la production laitière assez faible, que par les maladies qui ont décimé le troupeau. Pour réaliser cet investissement intéressant pour l'entreprise de transformation, il est impératif de s'entourer de garanties sur les races à importer (des élevages laitiers existent en Afrique de l'ouest) et de bien assurer l'alimentation en fourrage mais aussi en concentrés.



Figure 44 : Yaourts produits par Bayo et Séle (à gauche) - Usine Bayo (à droite)

Consommation de produits carnés

La quasi-totalité du bœuf est importé. Une très faible proportion provient des exploitations bovines des départements environnants.

→ Cheptel ovin et caprin

Les cheptels ovins et caprins sont très faibles dans le département de Brazzaville, étant donné le caractère très urbain du département.

Du côté de la consommation, les viandes ovines et caprines sont beaucoup plus consommées dans les campagnes que dans les villes comme Brazzaville et Pointe-Noire.

→ Elevage avicole

Production avicole et marges

L'élevage de volaille dans le département de Brazzaville repose quasi exclusivement sur une production oligopolistique de poulets, suivis plus marginalement par la production de pintades, canards, oies et dindons :

Tableau 8 : Effectifs de production avicole et d'aviculteurs

Production	Nombre d'éleveurs	Nombre d'animaux
Poulets de chair	5	5 000
Poules pondeuses	18	30 600
Canards	6	600
Pintades	8	600
Dindons	1	50
Oies	2	100
Cailles	2	600
	42	

(Source : DGE - Etat des lieux et cartographie de la filière avicole, sept 2008)

Comme évoqué plus haut, le département de Brazzaville comprendrait environ 30 000 poules pondeuses et 5 000 poulets de chair. La production des poulets de chair est de l'ordre de 800 tonnes (contre 27 000 tonnes importées) et les œufs représentent 900 tonnes contre 600 tonnes importées.

On estime que pour couvrir les besoins congolais actuels en viande de volailles et en œufs, il faudrait produire annuellement 19 000 000 poulets et avoir en production 411 000 poules pondeuses, ce qui équivaldrait à une demande en aliments de l'ordre de 60 000 tonnes. Aujourd'hui, les besoins théoriques sont de 3 000 tonnes.

On distingue :

- L'élevage privé moderne dans lequel les éleveurs sont de véritables opérateurs économiques et/ou des salariés intéressés. C'est un système d'élevage qui est en train de reprendre vie dans la banlieue de Brazzaville. Des races améliorées sont généralement utilisées. Ces élevages restent de taille plus modeste qu'en 1985, année de leur chute, où il fut impossible de trouver des aliments. L'élevage industriel en fermes d'état (SONAVI à Brazzaville) s'est également éteint en 1986, quand l'état s'est désengagé ;
- L'élevage familial représenté par la race locale « batéké » est encore très répandu dans le département : les animaux ne sont pas enfermés et divaguent pour trouver leur nourriture dans la cour.

Tableau 9 : Comparatif de coûts et marges aviculture moderne vs traditionnelle

Coût des intrants	Poulet de race amélioré		Poulet de race locale	
	Coût (en FCFA)	%	Coût (en FCFA)	%
- poussins d'un jour	700	26	75	21
- aliments	1 620	60	200	58
- soins vétérinaires	150	5	-	-
- chauffage	70	3	-	-
- main d'œuvre	25	1	50	14
- charges et pertes diverses	50	2	-	-
- amortissements	80	3	26	7
Coûts de production	2 685	100	351	
Prix de vente	3 000	-	2 000	
Marge bénéficiaire	305		1 649	

(Source : « Cartographie et compétitivité des filières d'élevage prioritaires au Congo », FAO)

Selon les mêmes enquêtes, le coût de production des œufs de table se situe à environ 90 FCFA et la marge bénéficiaire d'un œuf se situe entre 13 FCFA et 34 FCFA (selon le type de vente).

Alimentation avicole

L'industrie de l'alimentation animale est sensible à deux facteurs : d'une part la régularité des approvisionnements et leurs coûts (qui représentent 80 % du coût de fabrication), et d'autre part le niveau de stocks de matières premières et de produits finis, qui pèse sur la trésorerie. Il y a donc lieu de s'assurer du volume du marché (en général il n'est pas saisonnier) et, en conséquence, des volumes des matières premières disponibles tout au long de l'année.

L'usine Coddipa produit de l'aliment pour volailles (90 %) et pour porcs (10 %), ainsi que des poussins d'un jour. Ses capacités sont de 5 t/h et viennent d'être portées à 10 t/h. Ses capacités de stockage et de séchage sont de 4 000 tonnes de matières premières. Actuellement, sa production se stabilise à 4 000 tonnes par an, non pas à cause du marché, mais à cause du manque de matières premières locales, en particulier de maïs.

La capacité nominale de l'usine est de 10 000 tonnes par an avec une équipe et de 30 000 tonnes avec 3 équipes si elle fonctionnait 24h/24. Ses matières premières sont le maïs pour 60 %, le tourteau de soja importé et le son de blé provenant de Minoco. Une solution au manque de maïs local (en attendant la production des années à venir si projet de transformation à base de maïs local) pourrait

être d'importer un bateau de 3 000 tonnes, mais le port de Pointe Noire ne possède pas de silo et l'importation en conteneur, suivi du transport par rail (aléatoire) est beaucoup trop onéreuse.

Parmi les projets de Coddipa, figurent (i) la mise en place d'un couvoir de 30 000 poussins d'un jour par semaine, (ii) la mise en culture d'une parcelle pilote de 500 ha de maïs avec un système de séchage et de stockage sur place, (iii) l'achat de la production des paysans aux alentours, (iv) le montage d'un élevage de poulets de chair « modèle » avec son abattoir pour créer un label, (v) le montage d'un élevage de poules pondeuses.

Si le son de remoulage de blé issu de meuneries est bien valorisé dans les aliments actuels, il y a lieu de s'interroger sur l'utilisation plus importante des drèches de brasseries à déshydrater et de la mélasse, utile pour la fabrication de granulés.

L'utilisation du soja par les transformateurs a déjà permis l'émergence de cette culture. Toutefois, ses apports en protéines ne sont intéressants que s'il est torréfié, ce qui implique une opération supplémentaire. En réalité, c'est le tourteau de soja qui est utilisé dans les process industrielles, pour son taux de protéine approchant les 50%.

Il est malheureusement impossible de transformer le soja en huile et tourteaux de manière artisanale, l'extraction de l'huile se faisant par solvant après une opération très technique d'aplatissage.

→ Elevage porcin

Trois systèmes d'élevage existent dans le département :

- Traditionnel utilisant la race locale. Le porc est laissé en liberté et se nourrit par lui-même ou de suppléments de toute sorte qui lui sont apportés par son propriétaire. Aucun suivi sanitaire n'est mené, la productivité est faible et le taux de mortalité élevé. Ces porcs causent beaucoup de dommages. Ces animaux bénéficient généralement d'un abri en matériaux locaux ;
- Traditionnel amélioré, possible avec de légers investissements. Les porcs sont placés dans des porcheries construites soit en matériaux locaux, soit en matériaux durables avec un enclos attenant. L'éleveur leur assure une alimentation quotidienne plus ou moins équilibrée et une couverture sanitaire. Les races les plus rencontrées sont la race locale et les croisées ;
- Moderne en zone péri urbaine (intensif, semi-intensif) utilisant les races améliorées. Les animaux reçoivent un aliment composé acheté dans le commerce ou fabriqué par l'éleveur lui-même, à partir de matières premières locales, avec un apport important de drèches humides. Ce système utilise des races améliorées comme la Landrace, la Large White, le Duroc et les métissées. Ces animaux sont maintenus en stabulation. Des aliments équilibrés et spécifiques (porcelets, porcs à l'engrais, reproducteurs) leur sont apportés. Les opérations zootechniques (pesées, castration, mesures prophylactiques et soins) sont assurées.

Avec le développement des boucheries et de la charcuterie, aussi bien artisanale que moderne, la filière porcine connaît un essor promoteur. Beaucoup de produits dérivés du porc alimentent actuellement les grandes surfaces et supermarchés de Brazzaville. A Brazzaville, les charcutiers parmi les plus importants sont Menu viande et Coli Mamba. Ils disposent d'équipements modernes de transformation et de conditionnement des produits dérivés du porc.

Le tableau ci-dessous présente les coûts de production de différents types d'élevage de porc. Le prix de revient au kg est plus élevé pour les exploitations modernes (porc nourri à l'aliment complet) mais bénéficie d'une bien meilleure qualité organoleptique et de conditions sanitaires plus sûres – conditions nécessaires pour l'écoulement en grandes surfaces et pour la restauration.

Tableau 10 : Coûts et marges par systèmes d'élevage porcin

Rubriques	Coût unitaire en FCFA		
	Moderne	Traditionnel amélioré	Traditionnel
Porcelets sevrés	20 000	20 000	10 000
Aliments	103 320	49 200	14 500
Transport	2 000	4 000	-
Soins vétérinaires	1 000	1 000	-
Main d'œuvre	3 000	3 500	2 500
Charges et pertes diverses	4 000	5 000	1 500
Amortissements	5 000	5 000	1 500
Transport à l'abattoir/tête	2 000	2 000	1 000
Frais d'abattage et inspection	2 000	2 000	1 000
Total	142 320	91 700	32 000
Coût de revient/Kg	2 259	1 455	1 306

(FAO, Etat des lieux de la filière porcine, 2008)

→ Elevage d'aulacodes

La viande de l'aulacode est très prisée par les Congolais. Bien que la chasse en soit la principale source, son élevage est d'introduction récente dans le pays et constitue le moyen le plus sûr d'assurer la continuité de l'offre sur le marché national.

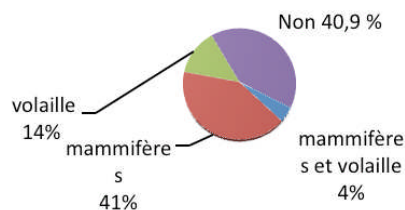
Sur la base des expériences de domestication réalisées dans le pays à l'Institut du développement rural (IDR) et à la Faculté des sciences de l'Université Marien NGOUABI, cette activité a été appuyée en 2002 par le projet DABAC qui avait pour objectif la promotion de cet élevage. A cet effet, le Congo a disposé de deux stations d'élevage des aulacodes dont une à Brazzaville (Kombé) et l'autre à Pointe-Noire (Tchibambouka). Ces élevages ont périclité depuis la fin du projet en 2004, cependant quelques fermiers sont encore sur le terrain.

En 2011, le CRVZ a lancé un élevage d'aulacodes qui a pour principal but de suivre les différentes pathologies de cette espèce animale.

3.2.4 Accès aux services vétérinaires

L'Union Européenne promeut depuis 2002 le contrôle des épizooties à l'échelle continentale via le Programme panafricain de contrôle des épizooties (PACE-CONGO).

L'Association congolaise des docteurs vétérinaires (ACDV) et l'Association des zootechniciens du Congo (AZC) existent, mais La profession vétérinaire privée est encore à ses débuts : en 2008, seuls six cabinets vétérinaires privés étaient enregistrés et fonctionnaient à Brazzaville, Pointe-Noire et Dolisie en attendant la mise en place définitive du cadre législatif et réglementaire de la profession.



40% des animaux d'élevage de Brazzaville n'ont jamais reçu de traitement quel qu'il soit ; ceux qui en ont bénéficié ont reçu uniquement des antibiotiques

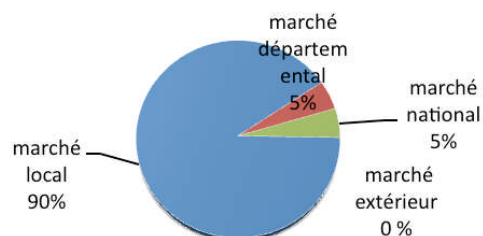
Figure 45 : Animaux ayant reçu des soins vétérinaires

(Source : Enquête ESA 2011)

3.2.5 Commercialisation des produits d'élevage

Au-delà des animaux vivants d'élevage sont également vendus des produits laitiers (yaourt, fromage, lait, beurre pasteurisé, etc.), de la viande (bovine, caprine, porcine, ovine, etc.), des œufs, mais aussi de la viande de brousse (antilope, singe, éléphant ; etc.), des crocodiles vivants, des tortues vivantes, etc.

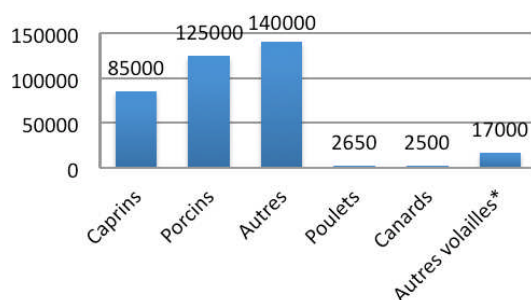
La figure suivante décrit la répartition des écoulements des productions animales. A contrario du département limitrophe du Pool qui écoule la plupart de sa production en autoconsommation, il est intéressant de voir la prédominance de la vente sur le marché local (i.e. Brazzaville).



Quasiment toute la production est vendue sur Brazzaville. On observe une absence totale d'ouverture au marché international.

Figure 46 : Destination des animaux

(Source : Enquête ESA 2011)



Il est intéressant de comparer les prix de vente pratiqués à Brazzaville et dans les départements plus ruraux. Sur le seul cas du porc, les prix de vente varient du simple au triple entre Brazzaville et le Pool : cela s'explique surtout par des systèmes d'élevage différents (petites exploitations modernes à fort coût de production pour Brazzaville versus porcs « divagants » à faible coûts de production dans les départements ruraux engendrant des poids d'animaux différents.

Figure 47 : Prix de vente moyen des animaux

(Source : Enquête ESA 2011).

3.3 Pêche

3.3.1 Situation générale de la pêche

Dans le département de Brazzaville, la pêche se pratique tout le long du fleuve Congo, précisément dans les plateaux des cataractes, à Mpila (Yoro), Ngamakosso et Kintélé. Les pratiques restent traditionnelles mais cette activité génère cependant des revenus non négligeables. Elle reste néanmoins une activité de subsistance, en grande partie destinée à l'autoconsommation étant donné les apports protéiques que représentent les poissons.

Les pêcheries continentales ont souffert pendant longtemps d'une absence d'un cadre juridique, laissant ainsi cours à l'utilisation abusive des explosifs et autres engins. Il n'existe malheureusement pas d'informations et de données sur le suivi et la gestion des pêches au niveau départemental.

Hormis les difficultés matérielles et financières, les pêcheurs de Brazzaville sont confrontés à des problèmes récurrents tels que : la mauvaise délimitation des zones de pêche, l'exploitation des carrières situées dans des zones de pêche, les conflits avec les propriétaires fonciers, etc.

Les pêcheurs exercent soit individuellement (effectif non connu) ou en groupements (38 recensés). Les pêcheurs sont en grande majorité des jeunes et la pêche se transmet par tradition de père en fils. Les équipages de 2 à 3 personnes sont formés au sein de la famille dans la plupart des cas. Il faut noter que cette activité est quasi exclusivement masculine, les femmes intervenant seulement dans la commercialisation du poisson.

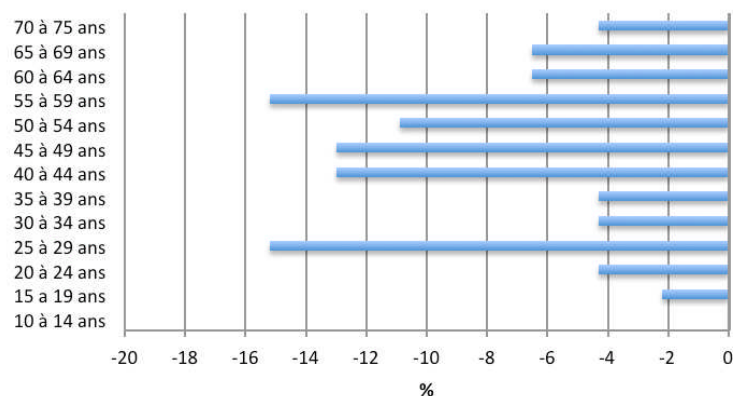


Figure 48 : Pyramide des âges des pêcheurs

(Source : Enquête ESA 2011)

3.3.2 Usages et pratiques de pêche

Le matériel utilisé est très diversifié mais vétuste ; il est composé principalement de filets, d'hameçons et de pirogues souvent en mauvais état. Les pêcheurs possèdent généralement une seule pirogue. Rares sont ceux qui en possèdent 2 (8% des pêcheurs), voire 3 (2%).

Comme l'indique la figure ci-dessous, les filets maillants dormants sont plus utilisés (plus des ¾ des pêcheurs l'utilisent). Viennent ensuite les éperviers, puis les filets maillants encerclants ou dérivants et les sennes. Les éperviers sont principalement utilisés par les très jeunes pêcheurs.

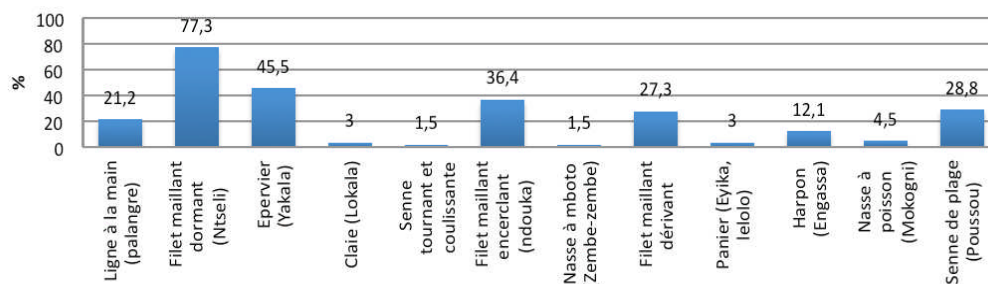


Figure 49 : Matériels et techniques de pêche

(Source : Enquête ESA 2011)

Les espèces les plus recherchées par les pêcheurs de Brazzaville sont (i) "Nsangui", petit fretin pêché de septembre à décembre et de mars à avril, à l'aide d'un filet dont les mailles mesurent juste le bout d'un stylo bic (Nkounzi), (ii) "Mvulu", gros poisson pêché avec un "kouanda", un type de filet dérivant utilisé de août à fin décembre.

3.3.3 Transformation et vente des poissons

Mode de conservation du poisson

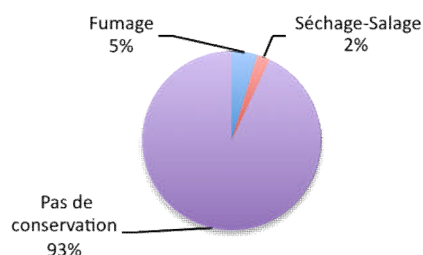


Figure 50 : Modes de conservation du poisson

(Source : Enquête ESA 2011)

Quasiment toute la production est consommée en frais, étant donné l'accès facile aux zones de pêche. Les poissons sont vendus dans les grands marchés : Total à Baongo, Marché de Ouenzé et Dragages. Seule la production des zones enclavées est fumée (5%) ou salée et/ou séchée (2%) par les femmes.

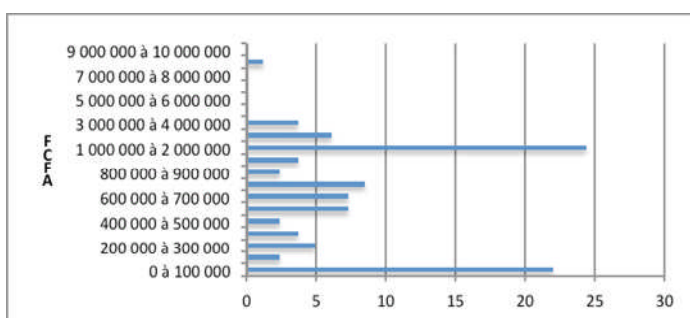


Figure 51 : Revenus annuels des pêcheurs

(Source : Enquête ESA 2011)

Un quart des pêcheurs interrogés affirme avoir un revenu annuel compris entre 1 et 2 MFCFA ; cette activité est donc leur principale source de revenus. A contrario, un quart des pêcheurs interrogés indiquent avoir dégagé moins de 100 000 FCFA ; pour ceux-ci la pêche est avant tout pratiquée pour leur propre consommation ou en tant qu'activité d'appoint

3.3.4 Pisciculture

L'activité piscicole bénéficie de conditions naturelles très favorables mais reste cependant peu développée. Elle est pratiquée dans les quartiers périphériques, précisément à Madibou/Kimpouomo, Djiri et Ngamakosso. On note aussi la présence d'une station piscicole domaniale de la Tsiémé, construite entre 1974-1975 qui compte 19 étangs et couvre 1,80 ha. Elle a été réhabilitée ces dernières années ; malheureusement, elle est fortement menacée par l'urbanisation galopante de la ville.

Tableau 11 : Etangs piscicoles

Arrondissement	Quartier	Etangs	Pisciculteurs	Surface (are)
Makélékélé	Madibou Kimpouomo	6	2	13
	Ngamakosso	23	9	791
Talangai	Jaques Opangault	41	19	127
	Makabandilou	57	11	128
	Djiri	50	8	114
Total		177	49	1 175

(Source : DDP&A, 2011)

L'espèce la plus élevée est le Tilapia Nilotica. Les poissons sont sexés manuellement et nourris au son de blé, provenant généralement de la RDC. Le son est vendu à 200 FCFA/kg au détail sur Brazzaville. Les pisciculteurs éprouvent des difficultés pour s'approvisionner en alevins de qualité et en aliment. La production piscicole de Brazzaville peut être estimée à moins de 40 tonnes par an, volume très faible au regard de la demande locale.

3.4 Forêt

3.4.1 Situation sur la gestion des forêts

Le département de Brazzaville est couvert de savanes herbeuses. Cet environnement se dégrade, sous la pression anthropique. Les galeries forestières sur le plateau des cataractes et les plateaux de Batéké subissent une forte pression, y compris de la part des réfugiés ayant trouvé refuge au Congo.

Le département abrite deux réserves forestières :

- La Cité des 17 : elle existe encore officiellement mais pourrait disparaître assez rapidement ;
- La Patte d'oie : surnommée "poumon vert de Brazzaville", cette réserve a été créée en 1938 et constitue la seule poche de forêt naturelle à Brazzaville. Mélangeant forêt naturelle mésophile et plantations, elle couvre 125 ha (contre 214 ha lors de sa création en 1938) et appartient à l'Etat congolais. Elle abrite en son sein un parc zoologique.

La Direction régionale de l'économie forestière de Brazzaville (DREFB), qui est chargée de gérer le domaine forestier dans le département de Brazzaville, est également la structure responsable de la gestion de la réserve de la Patte d'oie. 12 éditions de la journée nationale de l'arbre (sur les 15 déjà organisées) ont été consacrées à la sauvegarde de la Patte d'oie.

Cette réserve a comme principaux objectifs : la conservation de la biodiversité, le tourisme et les activités récréatives. Le plan de gestion de cette réserve comprend deux volets : (i) répressif (équipe de surveillance, arrêt des lotissements anarchiques, expulsion des acquéreurs illégaux, etc.) et (ii) technique (établissement d'un zonage et mise en place d'un plan d'occupation de la réserve).

Au-delà de la réserve de la Patte d'oie, des programmes de réhabilitation des zones dégradées sont mis en œuvre dans le département : reboisement des zones dénudées, enrichissement en forêt naturelle par introduction de plantes autochtones (limba, okoumé, sapelli, sipo, etc.), lutte contre les incendies. Une pépinière régionale de plants forestiers et fruitiers a été mise en place à cet effet.

3.4.2 Charbon de bois et bois de chauffe

Une étude faite en 1975 pour l'agglomération de Brazzaville indiquait une consommation annuelle de 380 000 stères de bois de feu et de 1 050 tonnes de charbon de bois (soit environ 225 000 m³ de bois de feu ou environ 0,7 m³ par habitant et par an en bois de feu). Depuis lors, il n'y a pas eu de réactualisation des statistiques sur le bois de feu et charbon de bois.

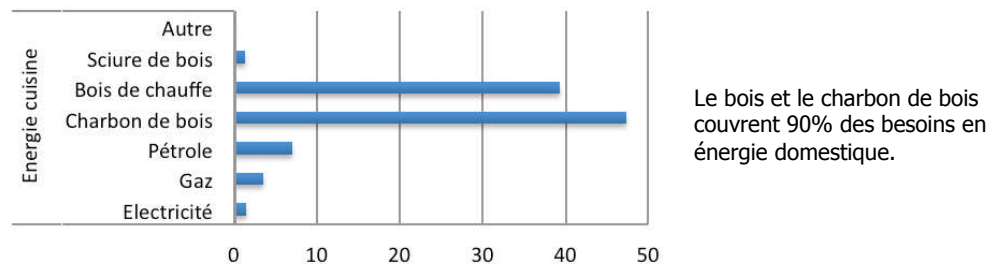


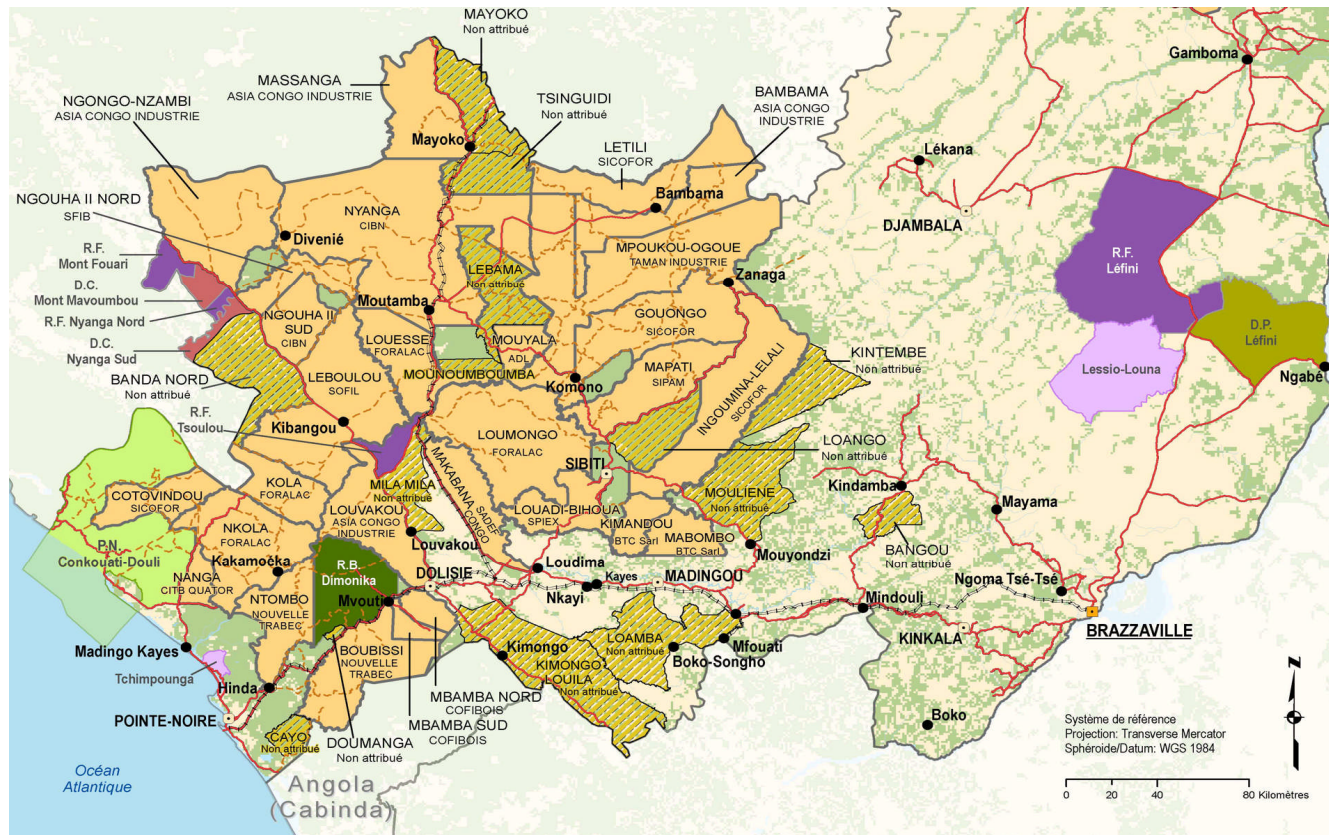
Figure 52 : Sources d'énergies domestiques (dont bois de feu)

(Source : Enquête ESA 2011)

Brazzaville constitue le lieu de transit des produits forestiers (bois flottés, bois en grumes ou débités sur barge) destinés à l'exportation. Ceux-ci y sont acheminés par voie fluviale, puis de là, sont transbordés sur le Chemin de fer Congo océan" (CFCO), pour atteindre le port de Pointe-Noire.

3.4.3 Commerce des PFNL

Les marchés de Brazzaville regorgent d'une multitude de PFNL issus des départements voisins : plantes alimentaires, plantes médicinales, miel, matériaux de construction et artisanaux, viandes de brousse. Les prix des PFNL augmentent sans cesse à cause de l'ampleur croissante des phénomènes d'urbanisation et d'exode rural. On peut prendre l'exemple du miel dont le litre coûte déjà 2 000 FCFA.



La carte du découpage du sud forestier est extraite de l'atlas forestier national du Congo mis à jour en mai 2011 par le Ministère de l'Economie Forestière et du Développement Durable avec l'appui technique du WRI.

Brazzaville est une zone majoritairement urbaine et périurbaine. La forêt y occupe donc des espaces insignifiants. Les concessions forestières du sud Congo se trouvent plus à l'ouest.

La légende de la carte forestière est présentée en annexe 6.

Figure 53 : Carte des forêts du Congo

(Source : WRI-MDDEF/ACIP, 2011)

4. Environnement institutionnel

Après les troubles sociopolitiques de la dernière décennie, le Congo connaît désormais un climat de paix, favorable à l'application des lois relatives au territoire et aux structures s'y référant.

4.1 Services déconcentrés

Pour rappel, l'administration territoriale de l'Etat est organisée en circonscriptions administratives, lesquelles sont : le département, le district, la commune, la communauté urbaine, l'arrondissement, la communauté rurale, le quartier et le village (art.1 décret n°2003-20 du 6 février 2003).

Le département est placé sous l'autorité du Préfet, nommé par l'Etat, dont il est le représentant au niveau du département. Le département est une unité territoriale décentralisée étant donné que son exécutif appartient au Président du conseil départemental, élu par le Conseil en son sein.

L'influence préfectorale reste néanmoins forte au vu du droit de contrôle des actes des autorités locales décentralisées que peut exercer le Préfet. De la même façon, la commune comporte un exécutif et une instance délibérante.

Le district, quant à lui, est une portion de département placé sous l'autorité d'un sous-préfet nommé par décret du Président de la République.

A noter également le statut de la communauté rurale : elle se définit comme « une circonscription administrative constituée par un groupement d'habitants d'une même agglomération rurale ayant un niveau de développement caractérisé par la présence d'un minimum d'infrastructures de base et de services publics » (art.24, loi n°3-2003).

Elle représente un certain nombre de villages contigus sur un périmètre déterminé. Elle est placée sous l'autorité d'un administrateur délégué nommé par arrêté du ministre chargé de l'Administration du Territoire. Il est placé sous l'autorité directe du sous-préfet du district de son ressort territorial.

Au niveau de Brazzaville, les directions départementales (DDA, DDE et DDP&A) travaillent en étroite collaboration, d'une part avec leurs Ministères de tutelle et les projets en cours (PDARP, FSA, etc.) et d'autre part, avec les autorités départementales (la préfecture et le conseil départemental). Elles sont dirigées par les directeurs départementaux. Elles n'ont qu'une source de financement : les crédits de fonctionnement.

4.1.1 La Direction départementale de l'agriculture

La Direction départementale de l'agriculture de Brazzaville (DDA) a pour principales missions, l'encadrement des producteurs et le contrôle des produits agricoles d'origine végétale soumis à l'import-export. Elle compte aujourd'hui 117 agents repartis dans différents secteurs agricoles et postes de contrôle phytosanitaires.

4.1.2 La Direction départementale de l'élevage

La Direction départementale de l'élevage de Brazzaville (DDE) a pour missions principales d'appuyer techniquement les exploitants pastoraux et de faire un contrôle phytosanitaire des produits agricoles d'origine végétale. Elle compte à 69 agents, dont 35 femmes, repartis entre le siège, les secteurs agricoles et les postes de contrôle zootechnique.

4.1.3 La Direction départementale de la pêche et de l'aquaculture

La direction départementale de la pêche et de l'aquaculture (DDP&A) réalise pratiquement les mêmes activités que les deux directions précédentes, mais dans le domaine de la pêche continentale et de l'aquaculture. La DDP&A est confrontée à d'énormes difficultés matérielles et financières, au point qu'elle n'arrive plus à réaliser des missions d'encadrement auprès des pêcheurs et aquaculteurs du département.

De manière générale, les directions départementales ont une faible capacité opérationnelle à cause de l'insuffisance en ressources humaines, matérielles et financières.

4.2 Enseignement agricole

4.2.1 Enseignement supérieur : l'IDR

Le Congo compte un seul établissement d'enseignement supérieur qui forme des élèves-ingénieurs aux métiers du développement rural : l'Institut du développement rural (IDR), situé à Brazzaville.

L'IDR est un établissement public rattaché à l'Université Marien Gouabi. Il a été créé en 1975 en vue de former des cadres supérieurs pour l'administration et les entreprises agricoles d'Etat. L'école compte au total 400 étudiants. Elle sélectionne tous les ans sur concours 120 étudiants.

L'enseignement dispensé à l'IDR est structuré selon deux orientations :

- Le cycle long (5 ans) forme chaque année 30 ingénieurs de développement rural. Malgré leur niveau de qualification, les ingénieurs peinent à trouver un emploi à la sortie de l'Institut. Près de 80% des étudiants font le choix de poursuivre leurs études pour obtenir un doctorat en facultés de sciences, d'économie ou de géographie rurale au Congo ou à l'étranger. Il est clair qu'il se pose un réel problème d'employabilité, ce qui suppose de devoir réviser les programmes de formation afin que les produits répondent effectivement aux besoins du marché, faute de quoi on continuera à produire des chômeurs diplômés.
- Le cycle court (3 ans) forme des ingénieurs des travaux de développement rural. Le cycle court compte 3 filières (productions végétales, productions animales, techniques forestières) et accueille chaque année 30 étudiants. Le taux d'insertion professionnelle est très faible pour les spécialités production végétale et production animale. Le taux de chômage longue durée des étudiants diplômés atteindrait les 60%. A contrario, la spécialité techniques forestières produit des ingénieurs au profil recherché. Le taux d'insertion professionnelle – aux dires des responsables de l'établissement – serait proche de 100%.

De toute évidence, l'école ne forme pas des ingénieurs en phase avec les réalités actuelles du marché de l'emploi. L'IDR n'a pas su faire évoluer son offre de formation : elle prépare toujours des ingénieurs voués à intégrer l'administration alors même que la fonction publique ne recrute plus depuis les années 90. En conséquence de quoi, un grand nombre de diplômés se retrouvent au chômage une fois leur formation terminée.

Face à ce tableau assez sombre, l'IDR souhaite reprendre les choses en main en procédant dès la rentrée 2012 à d'importants changements dans son organisation et son offre de formation :

- Passage au système Licence master doctorat (LMD), pour un système plus lisible et comparable au niveau international ;
- Refonte des programmes d'enseignement. L'offre de formation déjà révisée et en cours d'adoption par le Conseil d'administration de l'IRD a été conçue pour répondre aux besoins du secteur public et privé (exprimés lors des tables rondes en mars 2011) ;

- Changement de nom de l'établissement qui va devenir l'Ecole nationale supérieure agronomique et forestière (ENSAF). Ce changement de dénomination devra permettre de mettre en lumière la véritable vocation pédagogique et scientifique de l'établissement et de lui donner ainsi plus de visibilité au niveau international.

L'IDR compte une trentaine d'enseignants, tous docteurs, dont 7 sont Maîtres de conférence à l'Université Marien Gouabi. L'IRD est placé sous la tutelle de l'Université et ne gère pas lui-même ses ressources. Les demandes d'approvisionnement doivent être envoyées au rectorat ; les procédures sont lourdes et pas toujours suivies de résultats. L'établissement devrait bénéficier annuellement de 40 millions de FCFA. Dans la pratique, les décaissements dépassent rarement la moitié.

L'IDR dispose de ressources matérielles très insuffisantes. Suite aux troubles socio-politiques qui ont bouleversé le pays dans les années 90, l'IRD, qui se trouvait à 17 km de Brazzaville où il disposait de champs pour ses expérimentations et ses enseignements, a dû être relocalisé au centre de Brazzaville.

A l'heure actuelle, l'IRD ne dispose plus que de quelques parcelles où les étudiants sont formés à la culture maraîchère et à l'aviculture ; le matériel agricole se résumant à quelques houes. L'IDR n'a plus de salle informatique depuis un pillage survenu il y a quelques années. Il ne dispose pas non plus d'une bibliothèque. Un unique laboratoire est en activité et est utilisé pour les travaux pratiques.

L'IDR entretient des liens de collaboration avec les partenaires suivants : (i) Réseau des établissements forestiers d'Afrique centrale (RIFFEAC), dont l'IDR en est un des membres fondateurs, (ii) L'Université de Kisangani en RDC, (iii) L'Ecole régionale post-universitaire d'aménagement et de gestion intégrés des forêts et territoires tropicaux (ERAIFT) de Kinshasa, avec laquelle l'IDR échange des professeurs et étudiants et mène des recherches communes, (iv) Montpellier Supagro, avec lequel le partenariat s'est refroidi depuis quelques années mais que l'IDR souhaiterait revitaliser, (v) L'UR2PI de Pointe-Noire, avec laquelle l'IDR va gérer un Mastère forestier dès la rentrée 2011.

4.2.2 Enseignement secondaire et professionnel

Brazzaville compte un Lycée technique agricole (LTA), mais aucun collège d'enseignement technique agricole. Les jeunes qui souhaitent suivre un enseignement agricole de 1er cycle doivent donc se rendre dans le Pool, à Boko ou Mindouli. La création d'un établissement de ce type à Brazzaville est impérative. Le LTA est toujours en attente d'une réhabilitation de ses infrastructures.

4.3 Recherche agricole

4.3.1 Aperçu général

Brazzaville concentre l'essentiel des centres de recherche du Congo. Les 15 organismes de recherche agricole peuvent être regroupés en 3 ensembles : (i) institutions spécialisées de recherche agronomique, (ii) institutions polyvalentes de recherche, (iii) institutions de recherche-développement.

La Délégation générale à la recherche scientifique et technique (DGRST), sous tutelle du Ministère de la recherche scientifique et de l'innovation technique supervise les activités des organismes suivants :

- Centre de recherches vétérinaires et zootechniques (CRVZ) ;
- Centre de recherche sur l'amélioration génétique des plantes tropicales (CERAG) ;
- Centre de recherche sur la conservation et la restauration des terres (CRCRT) ;
- Centre de recherche et d'initiation des projets de technologie (CRIPT) ;
- Centre d'études sur les ressources végétales (CERVE) ;
- Centre de recherche géographique et de production cartographique (CERGE) ;
- Centre de recherche et d'étude en sciences sociales et humaines (CRESSH) ;

- Groupe d'étude et de recherche sur la biodiversité biologique (GERDIB).

Les effectifs des centres sous la tutelle de la DGRST sont présentés dans le tableau ci-après.

Tableau 12 : Effectifs des centres de recherche

Structures	Personnel	Chercheurs	Technicien	Ratio TEC/CH	TEC +Administratifs	Ratio TEC+AD/CH
CRVZ	56	19	24	1,26	37	1,94
CRESSH	18	15	1	0,06	3	0,2
CRIPT	13	8	1	0,12	5	0,62
CERAG	7	6	0	0	1	0,16
CERGECEC	34	10	15	1,5	24	2,4
GERDIB	11	6	20	3,33	5	0,83
CERVE	18	9	6	0,66	9	1
CRCRT	5	0	2	0	5	/

(Source : DGRST, 2011)

On observe une grande inégalité dans la répartition des ressources humaines au sein des centres de recherche. La plupart présente un déficit évident en techniciens. Le ratio techniciens/chercheurs qui devrait être au moins égal à 1 n'est atteint que dans trois centres : CRVZ, CERGECEC, GERDIB. La situation au CERAG est préoccupante, d'après les données de la DGRST : le centre était tout simplement dépourvu de techniciens en 2011.

Enfin, parmi les organismes de recherche d'Etat de Brazzaville, certains ne sont pas rattachés à la DGRST, mais se trouvent sous la tutelle du Ministère de l'agriculture et de l'élevage :

- Centre national d'étude des sols (CNES) ;
- Centre de vulgarisation des techniques agricoles (CVTA) ;
- Centre national des semences améliorées (CNSA) ;
- Centre de vulgarisation des techniques d'élevage (CVTE).

4.3.2 Institutions spécialisées de la recherche agronomique

Le CERAG mène des recherches sur « l'amélioration des plantes utiles », en s'appuyant principalement sur les biotechnologies. Grâce au projet FAO TCP/PRC/0166A « Production et protection intégrée du manioc dans la Région des Plateaux », le CERAG a bénéficié d'un important apport en équipement et produits de laboratoire pour assurer la production de vitroplants de manioc. Il dispose d'un personnel qualifié et expérimenté, d'un laboratoire équipé d'une vitrothèque ainsi qu'une réplique complète de la collection de clones de l'Institut international d'agriculture tropicale (IITA) à Odziba (PRODER, 2006).

Le CRVZ entreprend des recherches en production et santé animales, et également - depuis les années 90 - en nutrition humaine. Des fonctions d'études (agro-zootechniques et épidémiologiques) et de services (préparation de vaccins et sérums) lui ont été aussi confiées depuis 1996.

Enfin, le CNES et le CRCRT sont spécialisés dans l'étude des sols.

4.3.3 Institutions polyvalentes de recherche

Il s'agit d'institutions publiques dont le mandat ne relève que partiellement des sciences agronomiques et du milieu rural.

- Le CRIPT est chargé de l'adaptation des technologies (agricoles, forestières et minérales) à l'environnement local congolais, ainsi que de la conception et la réalisation des projets dans les domaines des sciences industrielles et technologiques ;

- Le CERVE a pour mandat d'assurer l'inventaire systématique des ressources végétales nationales et de réaliser des études biologiques et chimiques, avec un accent particulier sur les ressources pharmacologiques et fourragères ;
- Le CERGEC est chargé des recherches sur l'espace géographique national et de la cartographie générale et thématique du territoire national. Parmi ses chercheurs, certains sont spécialisés dans la géographie rurale ;
- Le CRESSH s'intéresse – entre autres - à l'économie et à la sociologie rurales.

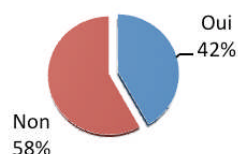
4.3.4 Institutions de recherche-développement

Le CVTA a pour mandat de mener des activités d'expérimentation sur les semences, boutures et plants greffés et les techniques agricoles (travail du sol, amendements, etc.) et d'assurer la vulgarisation (agents de terrain et producteurs). En réalité, ses activités de vulgarisation sont quasi nulles. En 2010, le CVTA comptait 61 agents : 26 fonctionnaires, 14 décisionnaires, 10 temporaires et 11 stagiaires (MAE, 2010).

Le CNSA concentre ses activités sur la multiplication, l'amélioration des semences et leur distribution. En 2009, il a passé des contrats de prestation de services avec le PRODER Sud et le PDARP pour la production de semences de soja, maïs et arachide et de boutures saines de manioc, le PRODER et le PDARP assurant la vulgarisation et la distribution. En 2010, le PDARP a apporté un premier financement pour emblaver 21 hectares de cultures vivrières dans les deux fermes de production de semences de Mayoumina (Bouenza) et d'Etsouali (Plateaux).

4.4 Encadrement, formation, vulgarisation

4.4.1 Couverture et niveau de satisfaction des bénéficiaires de l'assistance technique

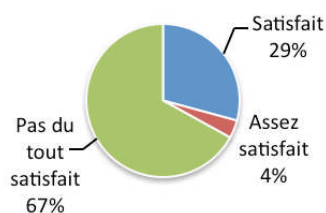


Plus d'un agriculteur sur deux ne bénéficie pas d'assistance technique. Ce taux de couverture est pourtant parmi les plus élevés du pays...

Les taux de couverture des éleveurs et pêcheurs sont encore plus faibles, respectivement de 27% et 16%.

Figure 54 : Couverture de l'assistance technique aux agriculteurs

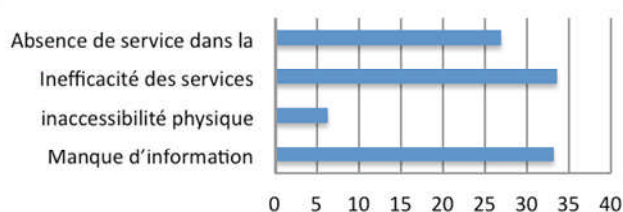
(Source : Enquête ESA 2011)



Le taux d'insatisfaction par rapport à ces services atteint les 67%. Le chiffre est très significatif : il démontre une inadéquation entre les services fournis et les besoins des producteurs. Les maraîchers de Brazzaville sont bien formés, ils ont un vrai savoir-faire. Ils ont accès à l'information et sont en phase avec les réalités de leur marché. Leurs exigences sont donc certainement plus importantes. Les structures concernées ont le devoir de réajuster leurs services offerts.

Figure 55 : Niveau de satisfaction par rapport aux services d'assistance technique agricole

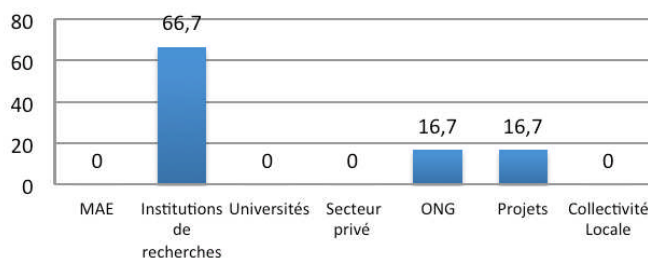
(Source : Enquête ESA 2011)



1/3 des agriculteurs non couverts le sont volontairement, car ils déplorent l'inefficacité des services. Un autre 1/3 n'a pas accès aux dits services. Le dernier tiers manque d'information sur ces services. Un nombre marginal d'agriculteurs sont installés dans des sites inaccessibles.

Figure 56 : Explications de l'absence d'assistance technique agricole

(Source : Enquête ESA 2011)



L'encadrement des éleveurs est réalisé pour 2/3 par les centres de recherche et 1/3 par les ONG et projets. Les DDE ne sont pas du tout impliquées.

Figure 57 : Institutions faisant de la vulgarisation pour les éleveurs

(Source : Enquête ESA 2011)

Tous ces chiffres confirment le manque de confiance et le sentiment de désillusion des agriculteurs, éleveurs et pêcheurs vis-à-vis des structures qui les appuient (centres de recherche mis à part). Des programmes d'encadrement et de formation/vulgarisation doivent être mis en place dans tout le département. A Brazzaville, les infrastructures de transport ne sont pas une contrainte. Il est donc possible, même nécessaire, que les structures concernées se déplacent partout dans le département pour permettre au plus grand nombre et aux plus isolés – donc à ceux qui en ont le plus besoin – de bénéficier d'un appui.

4.4.2 AgriCongo

L'Institut de recherche pour l'appui au développement agricole en zones tropicales (AgriCongo) a été créé en 1986 à l'initiative conjointe du gouvernement congolais et du réseau AgriSud international. Cette ONG loi 1901, de droit congolais, parapublique à gestion privée, dotée d'un conseil d'administration, a pour mission de mettre en place un véritable processus de diversification et d'intégration des activités agricoles, principalement en zone péri-urbaine.

Les stations expérimentales d'AgriCongo collectent les informations scientifiques et techniques, sélectionnent des variétés, cherchent des nouvelles techniques de culture et de transformation de produits alimentaires. Ces données sont expérimentées en grandeur nature. Quand l'expérimentation a fait ses preuves, le modèle est transféré en zone-pilote hors de la station.

Les activités de recherche-développement d'AgriCongo sont menées dans les domaines suivants : (i) Productions végétales : maraîchage intensif, polyculture vivrière pluviale, agroforesterie, cultures de rente et cultures de champignon, (ii) Productions animales : systèmes d'élevage en stabulation pour la production de viande et le travail du sol (porcin, ovin, bovin, volaille, aulacoculture) et pêche, (iii) Transformation des produits agricoles et alimentaires : conception et développement des technologies appropriées de transformation (racines et tubercules, céréales et légumineuses, fruits et légumes, huiles, stimulants,...).

La formation est en quelques sortes le cœur de métier d'AgriCongo, qui jouit notamment d'une grande expérience dans l'installation de jeunes agriculteurs selon un schéma formation-action par alternance. Dans ce dispositif, le stagiaire est encadré par un maître-exploitant (ou tuteur) qui le forme en situation réelle sur sa propre exploitation.

Les ressources financières d'AgriCongo proviennent des dotations annuelles de l'Etat, les bailleurs internationaux ayant stoppé leurs financements. AgriSud a pris ses distances avec AgriCongo, mais des partenariats existent toujours avec ACTED et le PNUD.

Une centaine d'agents travaillent pour AgriCongo et sont répartis en 2 pôles : un pôle de conception et de réalisation (agronomes, économistes, aménagistes, etc.) et un pôle d'appui dont le rôle est d'apporter des solutions aux contraintes techniques (agents de maîtrise, ouvriers qualifiés).

AgriCongo dispose de huit centres : (i) Cinq CRP (Tchimbambouka à Pointe-Noire, Ngot – Nzoungou à Dolisie, Kombé à Brazzaville, Obouya et Makoua dans la Cuvette), (ii) Un Centre d'appui professionnel (CAP - Ignié dans le Pool Nord), (iii) Deux programmes pilotes : Ngo dans les plateaux et Grand bois à Moulimba (Sibiti).

4.5 Cadre foncier

4.5.1 Occupation des terres agricoles

Succédant à la « loi révolutionnaire » d'avril 1983 fixant la législation domaniale et foncière (« la terre (...) est la propriété du peuple représenté par l'Etat »), les mutations juridiques de 1992 dans ce domaine réhabilite la propriété privée.

Actuellement, le dispositif législatif et réglementaire repose sur une série de textes parmi lesquels la loi n°9-2004 du 26 mars 2004 portant Code du domaine de l'Etat, la loi n°10-2004 de la même date fixant les principes généraux applicables aux régimes domaniaux et fonciers mais aussi la loi antérieure n°17-2000 du 30 décembre 2000 sur le régime de la propriété privée foncière au Congo. En théorie donc :

Le domaine public : Il existe domaine public naturel et artificiel, l'ensemble de ces dépendances étant soumises au régime juridique caractérisé par l'inaliénabilité, l'insaisissabilité et l'imprescriptibilité. Ce domaine peut être occupé par affectation ou autorisation expresse d'occuper, les modalités de ces occupations étant fixées par un décret ad hoc, n°2005-515 du 26 octobre 2005 ;

Le domaine privé : ensemble de biens immeubles immatriculés au nom de l'Etat ou des collectivités, et des biens vacants sans maître.

La propriété foncière : Elle est régie par le dispositif juridique fixé par la loi n°17-2000. La propriété foncière implique l'immatriculation du terrain et l'inscription des droits réels.

Les droits fonciers coutumiers : Il est désormais possible d'établir des certificats provisoires de propriété à partir des droits fonciers coutumiers. Le problème étant que ces documents provisoires sont conçus pour être transformés en titres fonciers, après immatriculation du terrain, celle-ci ne pouvait intervenir qu'après la mise en valeur du terrain. Finalement, il ne s'agit pas d'une validation des droits fonciers coutumiers mais de situer ceux-ci au regard du dispositif de droit commun de la propriété foncière qui est celle d'un titre foncier, sur un terrain immatriculé.

A Brazzaville, trois types d'occupation des terres sont observées : (i) terres appartenant à l'Etat (propriétés du MAE ou de la Mairie centrale), (ii) terres appartenant à des exploitants et (iii) terres en location. De manière générale, l'accès à la terre dans le département de Brazzaville se fait par achat auprès des propriétaires fonciers. Les conditions de vente et d'achat sont celles fixées par la législation nationale.

La plus grande partie des terres exploitées par les maraîchers appartient au MAE. Cela constitue un avantage pour les producteurs qui disposent alors d'une certaine sécurité foncière.

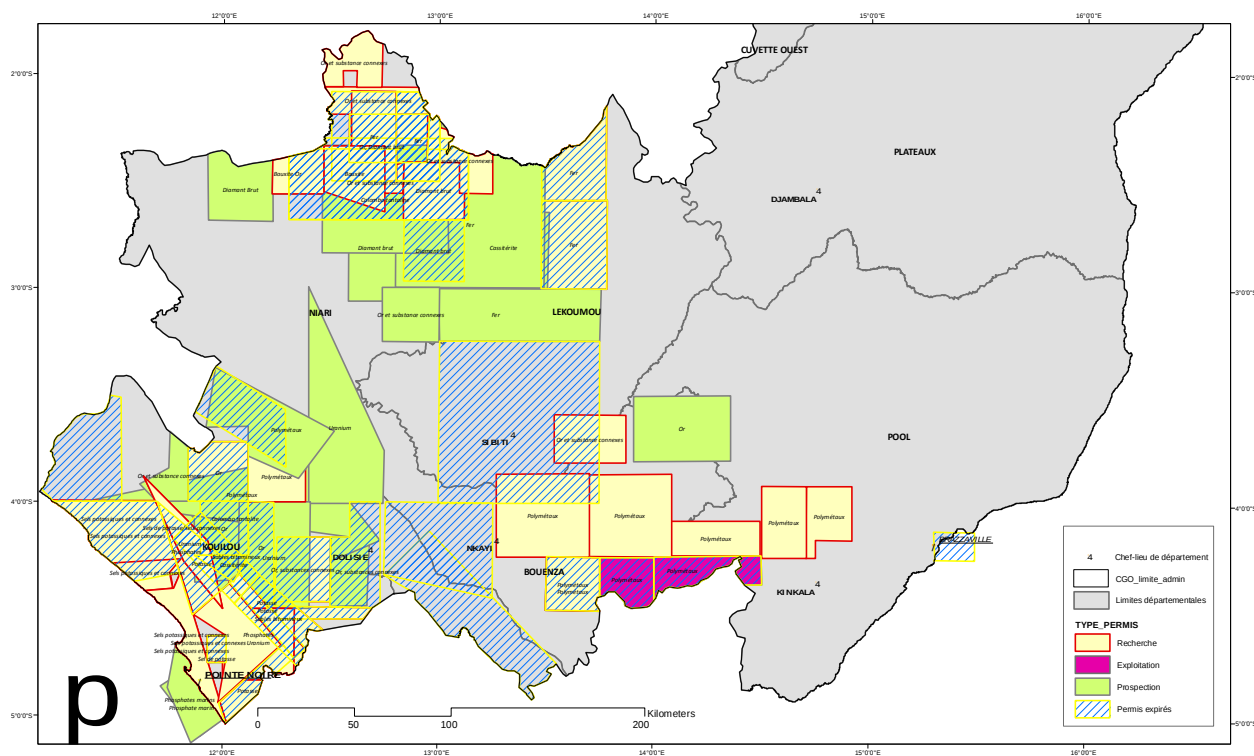
4.5.2 Secteur minier

Il ne s'agit pas pour l'ESA de s'intéresser en tant que tel à l'exploitation minière mais simplement de vérifier dans quelle mesure celle-ci pourrait interagir avec le secteur agricole du département, déjà maintenant sur des sites en exploitation, ou à court, moyen ou long terme sur des projets miniers en cours de préparation. Il existe en effet un potentiel d'exploitation minière dans la plupart des départements du Congo, certains sites seront ouverts, d'autres peut être pas ou pas tout de suite, tout dépendra des prix et de la visibilité de la demande mondiale sur le moyen et long terme puisque les investissements nécessaires sont toujours très importants. Cependant, avec le retour au calme dans le pays depuis une dizaine d'années et une demande mondiale toujours croissante, l'opportunité d'exploiter des sites autrefois délaissés ou d'en rechercher de nouveaux est aujourd'hui d'actualité.

La carte de la page suivante présente la situation des permis miniers dans le département de la Lékoumou avec les permis d'exploration, les permis de recherche et les permis d'exploitation. Il faut bien comprendre que seuls les permis d'exploitation présentent un réel intérêt pour l'ESA en termes d'interactions possibles au cours des prochaines années. Les permis de recherche et d'exploration ne donnent pas lieu à de profonds changements ni au niveau de l'environnement physique ni au niveau de l'environnement humain, il ne change pas non plus l'affectation des sols.

Par contre, les permis d'exploitation, ou du moins, les zones sélectionnées pour une mise en exploitation à court terme, peuvent avoir une incidence très importante sur le paysage, sur l'affectation des sols dans la zone et sur l'environnement humain. Cet impact multiforme de l'exploitation minière est généralement étudié dans le cadre des Etudes d'impact environnemental et social qui sont obligatoires pour les grands projets d'investissement de cet ordre, mais ils ne sont pas toujours nécessairement bien intégrés dans la politique de développement local et régional, notamment du point de vue de l'accroissement de la demande en produits agricoles, en produits d'élevage, de pêche et de produits forestiers. De même, le lancement d'un grand projet minier est également l'occasion de créer ou de réhabiliter des routes d'accès, de créer ou de développer des centres urbanisés, etc.

SITUATION DU CADASTRE MINIER DE LA PARTIE SUD DU CONGO
(Juin 2011)



La carte des permis miniers évolue chaque année en fonction du statut et des activités des entreprises concernées selon qu'il s'agisse de « recherche », de « prospection » ou d'« exploitation ».

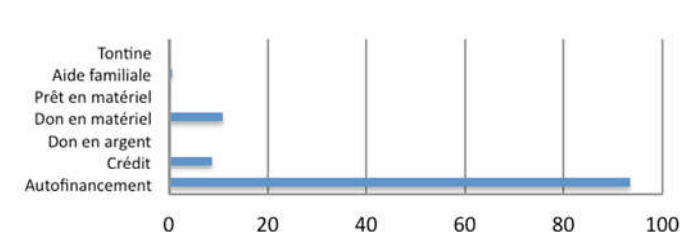
La situation du cadastre minier de la partie sud du Congo, remise à jour en juin 2011, permet de constater qu'aucun permis minier d'exploitation n'est en cours dans le département du Pool qui entoure Brazzaville.

Fait à Paris le 02/10/2011
Projection: UTM 32 N
Datum: WGS 84
Source de données: - Textes: Ministère des Mines et de la Géologie
- Numérisation: Projet AFIC/ WRI-MDDEFE
Réalisation: Projet ESA- CONGO
Par: Marcel IBARA

Figure 58: Carte de la situation du cadastre minier dans le sud du Congo (juin 2011)

4.6 Finances rurales

4.6.1 Besoins de financement

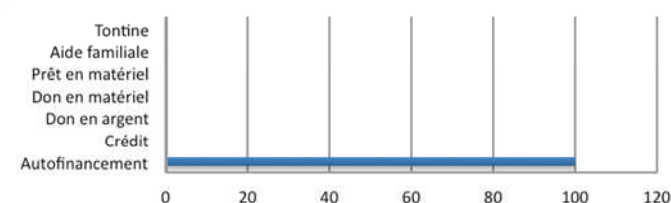


L'autofinancement constitue de très loin la première source de financement des activités agricoles, suivi par les dons en matériel et le crédit.

Au niveau de Brazzaville, les autres sources de financement sont très insignifiantes, voire inexistantes.

Figure 59 : Mode de financement des activités agricoles

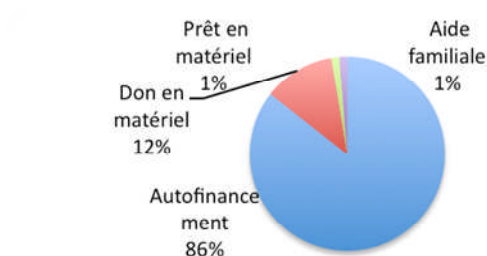
(Source : Enquête ESA 2011)



Les éleveurs autofinancent leurs activités à 100%.

Figure 60 : Mode de financement des activités d'élevage

(Source : Enquête ESA 2011)



Une grande partie des pêcheurs s'autofinance et une petite partie bénéficie de dons en matériel

Figure 61 : Mode de financement des activités de pêche (Source : Enquête ESA 2011)

4.6.2 Secteur bancaire

Brazzaville, en sa qualité de capitale, dispose d'une infrastructure bancaire composée de la Banque centrale des Etats d'Afrique centrale (BEAC), de la Banque de développement des Etats d'Afrique centrale (BDEAC), de cinq banques commerciales et de plusieurs établissements de micro finance.

La mission principale de la BEAC est de garantir la stabilité de la monnaie dans la zone de l'Afrique Centrale. La BDEAC finance les projets d'intérêt sous régional tels que les infrastructures de

communication, les projets structurants dans les domaines de l'agriculture, de l'industrie, du tourisme, etc. Les cinq banques commerciales financent tout sauf l'agriculture, l'élevage et la pêche. Il faut noter que sur les 58 agences bancaires installées sur le territoire, la moitié (29 agences) se trouve à Brazzaville.

Les établissements de micro finance concentrent leurs financements dans le domaine social. La Mutuelle congolaise d'épargne et de crédit (MUCODEC) octroie des prêts en faveur des fonctionnaires, qui offrent leurs salaires en garantie. Les agences MUCODEC sont concentrées à Brazzaville, avec 15 agences sur un total de 46 agences du réseau, soit 32% contre 22% pour le Kouilou et 46% pour le reste du pays.

En conclusion, il faut une nouvelle fois souligner que le secteur bancaire traditionnel ne traite pas avec les agriculteurs, éleveurs et pêcheurs.

4.6.3 Fonds de soutien agricole (FSA)

Le FSA est financé en totalité par l'Etat. Ses missions sont (i) d'assurer le financement des activités de production agricole, pastorale, halieutique, de commercialisation, de conservation et de transformation (avec des prêts bonifiés, à 1% d'intérêt), (ii) d'assurer l'appui institutionnel des filières agricoles, c'est-à-dire la recherche-développement, la vulgarisation, la formation, l'encadrement et la création des filières.

La composition du dossier de demande de prêt comporte 12 conditions parmi lesquelles (i) une attestation d'enquête effectuée sur le terrain par la DDA ou DDE ou DDP&A de la zone d'implantation du projet, (ii) une copie du titre foncier, du permis d'occuper ou de l'autorisation d'exploitation du terrain acquis par le promoteur et légalisé par l'autorité compétente locale, (iii) une copie conforme de l'immatriculation à la chambre de commerce, d'agriculture, d'industrie et/ou de celle de la déclaration des activités pour les individuels professionnels, les institutions publiques et privées agricoles.

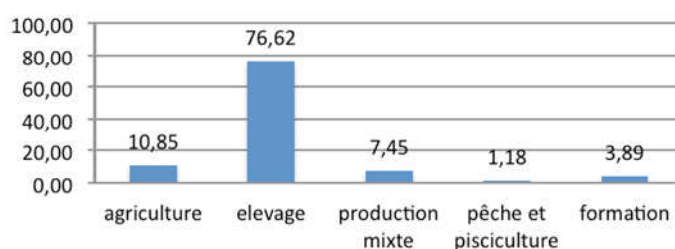
Il faut noter que l'expérience de la Banque nationale de développement du Congo (BNDC) a été décevante dans la livraison des attestations de complaisance aux agriculteurs et éleveurs et que, dans les villages, la notion de titre foncier, ou de permis d'occuper n'a aucune valeur.

Le nombre total des projets financés par le FSA a augmenté de 50%, passant de 32 à 53 entre 2009 et 2010. Le montant d'encours a lui augmenté de 13% durant la même période. Pour 2009, le département de Brazzaville arrive en tête des financements octroyés par le FSA : 32 projets sur 140 (quasiment 1/4 des projets) pour un montant de 492 MFCFA sur un total de 1 537 MFCFA (quasiment 1/3 des encours).

Tableau 13 : Encours de crédits 2009 et 2010 du FSA - sur Brazzaville

Filières	2009		2010		TOTAUX	
	Projets	Montants	Projets	Montants	Projets	Montants
Agriculture	9	53 420 200	4	11 500 000	13	64 920 200
Elevage	18	377 193 340	19	300 000 000	37	677 193 340
Production mixte	3	36 683 360	9	110 000 000	12	146 683 360
Pêche & pisciculture	1	5 799 000	2	25 000 000	3	30 799 000
Formation	1	19 171 400	19	105 500 000	20	124 671 400
Total	32	492 267 300	53	552 000 000	85	1 044 267 300

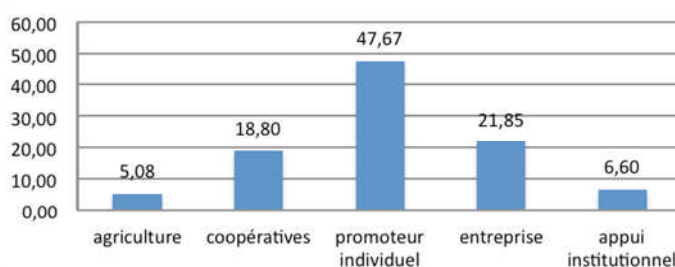
(Source : nos calculs à partir des statistiques du FSA. Les montants sont exprimés en FCFA)



Le FSA finance très majoritairement l'élevage : plus de $\frac{3}{4}$ des encours.

Figure 62 : Filières financées par le FSA en 2009

(Source : statistiques du FSA 2011)



La moitié des bénéficiaires du FSA sont des promoteurs individuels

Figure 63 : Typologie des bénéficiaires de prêts du FSA

(Source : statistiques du FSA 2011)

4.6.4 PDARP

La composante 3 du PDARP, dénommée « appuis aux activités génératrices et productrices de revenus », octroie des dons (non remboursables) en argent ou en nature. La sélection des projets se fait essentiellement selon trois critères : (i) les demandeurs du financement doivent être constitués en groupe, (ii) ce groupe doit avoir un compte bancaire actif, (iii) les bénéficiaires doivent financer entre 5% et 10% du montant total.

Tableau 14 : Bénéficiaires des dons du PDARP

Projet	Répartition du financement (en FCFA)		
	Total	Promoteur	PDARP
Transformation	19 278 570	1 927 857	17 350 713
Élevage	6 421 900	326 058	6 095 842
Maraîchage	35 741 000	1 787 050	33 953 950
Total	61 441 470	4 040 965	57 400 505

Plus de la moitié des bénéficiaires des dons du PDARP sont des maraîchers

(Source : calculs à partir des statistiques 2011 du PDARP)

5. Potentiel de développement agricole

5.1.1 Principales préoccupations et solutions identifiées par les agriculteurs

Les enquêtes ouvertes dans le département de Brazzaville ont permis de faire émerger les préoccupations et les facteurs de blocages principaux identifiés par les agriculteurs. Il est intéressant de voir que les deux principaux facteurs de blocages, regroupant à eux seuls les $\frac{3}{4}$ des voix, sont le manque de matériel agricole et d'intrants (produits phytosanitaires, engrais, fumier).

→ Préoccupations

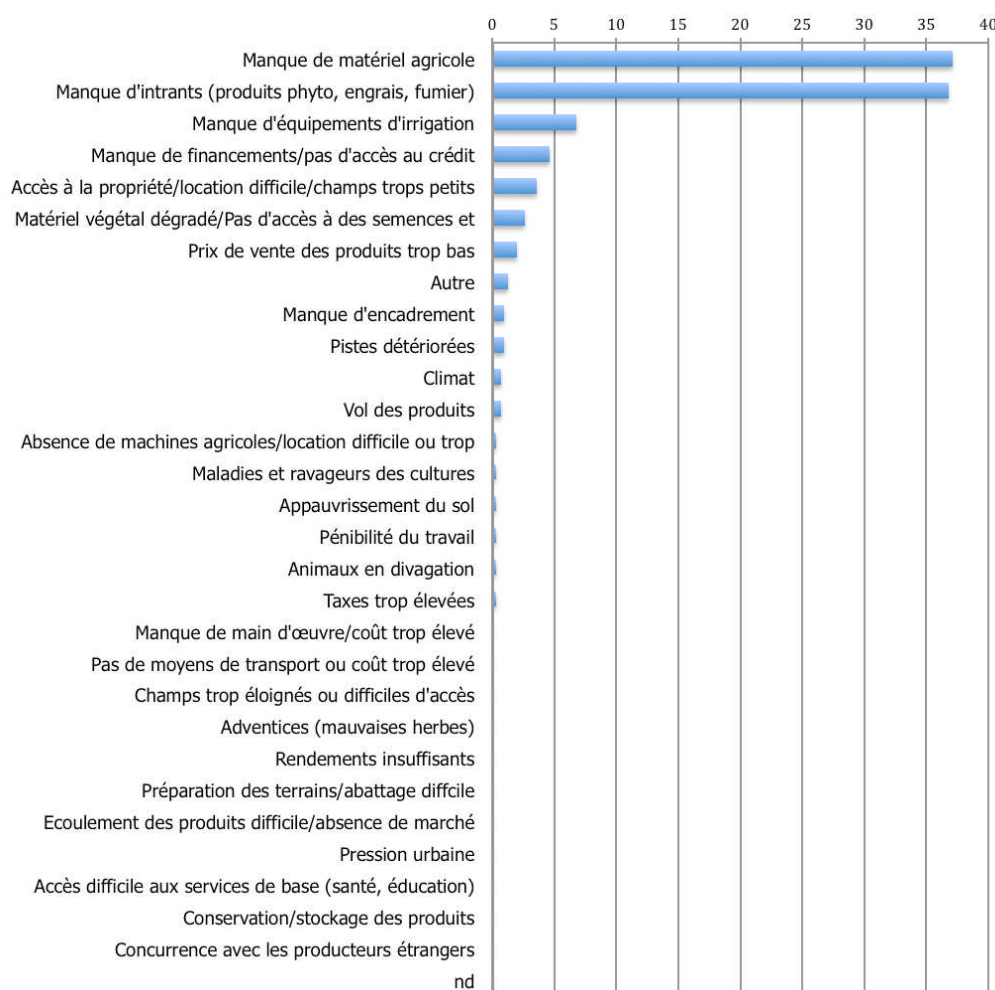


Figure 64 : Principales préoccupations identifiées par les agriculteurs

(Source : Enquête ESA 2011)

→ Solutions proposées

En toute logique, les principales demandes des agriculteurs à l'Etat et aux partenaires au développement est de leur faciliter l'accès aux intrants et les doter en matériel agricole.

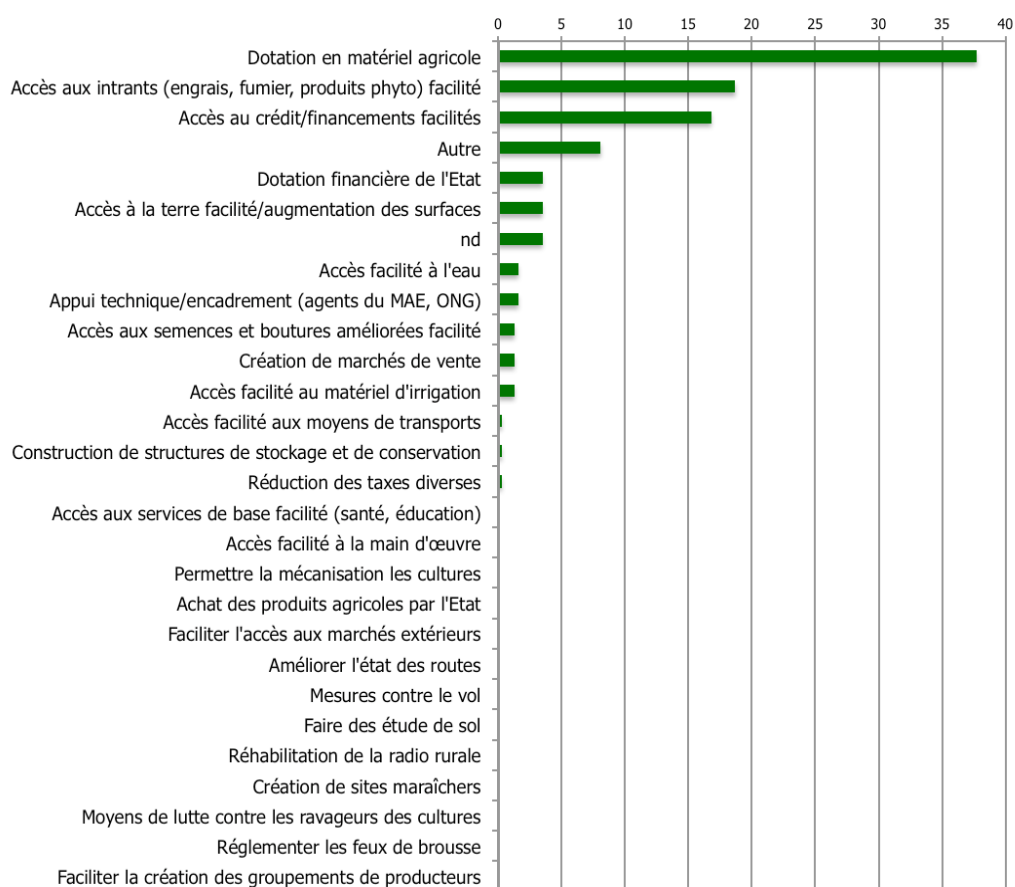


Figure 65 : Principales attentes des agriculteurs

(Source : Enquête ESA 2011)

5.1.2 Principaux atouts et contraintes identifiés

➔ Atouts

- Marché de consommation de Brazzaville (1,5 M hbt)
- Conditions écologiques assez favorables
- Des terres cultivables encore disponibles (Djoué, Fleuve, Léfini) pour des extensions maraîchères
- Cours d'eau pour l'irrigation et pisciculture
- Possibilités d'intensification agricole, piscicole
- Volonté politique affichée
- Idem pour l'élevage (notamment porcins, volaille)
- Existence de plusieurs structures d'encadrement

➔ Contraintes

- Pauvreté des sols
- Peu de surfaces de terres fertiles
- Faible « culture » agricole et entrepreneuriale
- Faible « culture » d'élevage et de pisciculture
- Faiblesse du crédit rural
- Tenure des terres compliquée par les « propriétaires terriens » ➔ faible fluidité
- Faible incitation à l'investissement privé

5.1.3 Recommandations stratégiques

→ Aménagement du territoire

- Multiplier les infrastructures de conservation et stockage
- Développer les infrastructures d'eau potable et irrigation
- Entretien du réseau des pistes agricoles

→ Agriculture

- Renforcer les programmes de formation/vulgarisation/conseil
- Intensifier les systèmes de production agricole et maraîchère
- Faciliter les structures d'approvisionnement en intrants
- Renforcer les moyens des directions départementales
- Faciliter la création d'organisation de producteurs
- Faciliter l'accès au crédit agricole

→ Elevage

- Renforcer les programmes de prophylaxie
- Assurer un encadrement rapproché des éleveurs
- Installer un CAT capable de produire et diffuser des reproducteurs sélectionnés
- Développer la production d'aliments de bétail
- Faciliter l'accès au crédit agricole

→ Pêche et pisciculture

- Améliorer la productivité des plans d'eau pour accroître la production halieutique
- Promouvoir l'aquaculture commerciale

→ Forêt et environnement

- Appliquer de manière stricte la réglementation forestière
- Généraliser l'agroforesterie dans l'ensemble des périmètres agricoles et maraîchers.
- Environnement institutionnel

→ Administration

- Renforcer le personnel et les budgets des directions pour l'encadrement des producteurs
- Assurer la formation continue des agents techniques

→ Régime foncier

- Faciliter l'acquisition des titres fonciers
- Faciliter la mise en place de baux emphytéotiques

→ Transformation

- Promouvoir la transformation des produits agricoles

→ **Genre**

- Organiser des campagnes de vulgarisation en langues locales
- Appuyer la constitution de groupements pour la production et l'accès au crédit
- Renforcer la lutte contre le VIH/SIDA

→ **Finances rurales**

- Promouvoir le micro crédit de proximité
- Faciliter les conditions d'accès au crédit et de garantie
- Opérationnaliser le fonds de soutien agricole

→ **Commercialisation**

- Faciliter les flux commerciaux entre les départements et avec les pays frontaliers
- Etudier le commerce transfrontalier

→ **Enseignement agricole et forestier**

- Réhabiliter le LTA de Brazzaville
- Renforcer les moyens de l'IDR et sa capacité à former des jeunes aptes à répondre aux besoins modernes

→ **Recherche agricole, formation et vulgarisation**

- Relancer les activités d'encadrement et de formation
- Travailler sur les thèmes prioritaires de développement
- Mettre en place un système fiable de production et de diffusion des statistiques agricoles
- Préparer la réalisation d'un recensement agricole exhaustif

Annexes

- Annexe 1 : Liste des personnes rencontrées
- Annexe 2 : Déroulement de l'enquête
- Annexe 3 : Légende de la carte géologique
- Annexe 4 : Légende de la carte pédologique
- Annexe 5 : Légende de la carte de découpage du sud forestier
- Annexe 6 : Compte-rendu de l'atelier de restitution de Brazzaville

Annexe 1 : Liste des personnes rencontrées (source de données)

Structures	Personnes	Fonctions	Documents obtenus
Préfecture	/	Directeur départemental.	-Loi n° 12-2011 du 17 mai portant redéfinition des limites de la commune de Brazzaville. -Loi n° 13-2011 du 17 mai portant redéfinition du district de l'île Mbamou. -Loi n° 14-2011 du 17 mai portant redéfinition des limites du département de Brazzaville.
Fonds de soutien à l'agriculture (FSA)	-Emmanuel MAYOULOU -Magloire Sébastien NSE -Louis KONO	-Directeur Général -Directeur des Etudes et du Financement des Projets -Directeur d'Appui au Développement Rural	-Critères d'éligibilité au FSA. -Tableau récapitulatif des financements octroyés par le FSA (par filière) exercice 2009. -Résultats du contrôle et, suivi et évaluation des projets financés (statistiques par types de bénéficiaires et par filières, 2009 et 2010).
Projet de développement agricole et de réhabilitation pistes rurales (PDARP).	Mexans Sosthène MAYOUKOU	Resp. composante 3 : Appui aux activités productives et génératrices des revenus en milieu rural.	-Tableau de répartition financière des tranches de financement, département de Brazzaville. -Fiche de présentation des microprojets.
Direction départementale de l'agriculture (DDA).	-Alexis OMBANI -Eugène FOUILOU -Dominique NKODIA -Michel NZAOU	-Directeur départemental. -Chef de service production agricole. -/ -Chef de service commercialisation et animation rurale.	-Rapport d'activités 2010. -Rapport de mission relatif au recensement des coopératives agricoles et à la collecte des données statistiques de production.
Direction Générale de l'Industrie	-/ -Jean BILOMBO	-Directrice Générale de la promotion du secteur privé -Chef de service agro-industries et industries alimentaires	-Programme de développement de l'industrie agro-alimentaire (2006-2016) -Plan stratégique de développement industriel (2006).
Direction départementale de l'élevage	-Mme BITA-KOUOKA née EBAKA KIBELOLO. -Dr MALONGA SILAHO	-Directrice départementale	-Rapport d'activités 2010.

(DDE).	Michel. -Mme MAFOUTA Julienne.	-Chef de service production animale. -Chef des SAF.	
Direction départementale de la pêche et de l'aquaculture (DDP&A).	-Romuald NZONZI. -Fulbert ITOUA.	-Directeur départemental -Chef de service aménagement des pêcheries continentales.	-Document sur la situation de la pêche et de l'aquaculture dans le département.
Direction départementale du commerce	/	Directeur départemental	Entretien (pas de document)
Mairie centrale et conseil départemental.	Secrétariat général.	Secrétaires.	Pas d'informations.
Direction départementale de la promotion de la femme(DDPF).	Hélène ELEGABEKA OLEBE.	Directrice départementale.	-Tableau des ONG et association des féminines par domaine d'intervention. -Fiche d'information relative à la journée mondiale de la femme rurale, 15 octobre 2010. -Fiche d'information relative à la causerie débat sur l'hygiène du milieu et la santé de la reproduction au centre maraîcher Kronenbourg, 13 juillet 2010. NB: ces documents ont été consultés sur place.
Direction départementale des impôts(DDI).	Achille d'ECHE.	/	Entretien (pas de documents).
Direction départementale des douanes(DDD).	Emmanuel ILOKI	Assistant au DD.	Entretien
Direction générale des MUCODEC	/	Assistants au DRH	
Direction Générale de l'éducation de base.	/	Assistants au DG	
Direction des études et de la planification	/	Chef de service gestion administratif du personnel.	Entretien.

(Santé).			
Coopérative BOUESSO	Charlotte NGANGA.	Présidente.	Rapport d'activités 2010.
Coopérative des maraichers de la rive droite du Djoué (COOPEMARD).	/	Président.	Rapport moral du comité de gestion 2009.

Annexe 2 : Déroulement de l'enquête

Dans le département de Brazzaville, cette enquête a été réalisée sous la supervision de M. Jean-Elvis MOBOULA. Le recrutement des enquêteurs s'est effectué dès le 11 juin 2011 suite aux suggestions faites par le Directeur départemental de l'agriculture. La formation des enquêteurs a commencé le 14 juin 2011 pour prendre fin le 15 juin 2011. Sur six enquêteurs recrutés et formés, quatre ont été retenus pour réaliser la collecte. Il s'agit de :

- NKODIA Dominique (Ministère de l'agriculture et de l'élevage) ;
- NZAOU André Michel ;
- SAMBA Dinault Sosthène (AgriCongo) ;
- MAKAMA Dany-Danyel.

C'est avec ceux-ci que les opérations de collecte se sont déroulées du début à la fin. La collecte a commencé le 16 juin 2011 et a pris fin le 5 juillet 2011. Sur un nombre de questionnaires ménage attendu compris entre 364 et 473, nous avons pu effectivement en produire 438 accompagnés de 455 questionnaires activités (agriculture, élevage, pêche) ; Au total, 893 questionnaires : le taux d'exécution des questionnaires ménage est de 92,60% :

Tableau 15 : Nombre de questionnaires administrés par enquêteur et par activité

Enquêteurs	Types de questionnaire				Total
	Ménage	Agriculture	Pêche	Elevage	
NZAOU A. Michel	123	99	26	1	249
NKODIA Dominique	122	102	25	3	252
SAMBA Dinault Sosthène	98	71	9	21	199
MAKAMA Dany-Danyel	95	90	8	0	193
Total	438	362	68	25	893

(Source : enquête ESA 2011)

Comme l'indique ce tableau, la plupart des questionnaires activités concernent l'agriculture, plus précisément le sous-secteur maraîcher. En effet, au niveau du département de Brazzaville, l'activité agricole est largement dominée par le maraîchage. C'est ainsi que la majeure partie de l'enquête s'est déroulée dans les sites aménagés par AgriCongo qui sont situés le long de la rive droite du Djoué.

Cependant, les questionnaires pêche ont été, en grande partie, administrés à l'Ile Mbamou par NKODIA Dominique et NZAOU Michel ; tandis que sur 25 questionnaires élevage, 21 ont été administrés par SAMBA Dinault S. au séminaire de Kinsoundi et le long de la rive gauche du Djoué. Enfin, les questionnaires agriculture ont été complétés au niveau des sites maraîchers situés derrière la mairie centrale.

Tableau 16 : Zone d'exécution des enquêtes

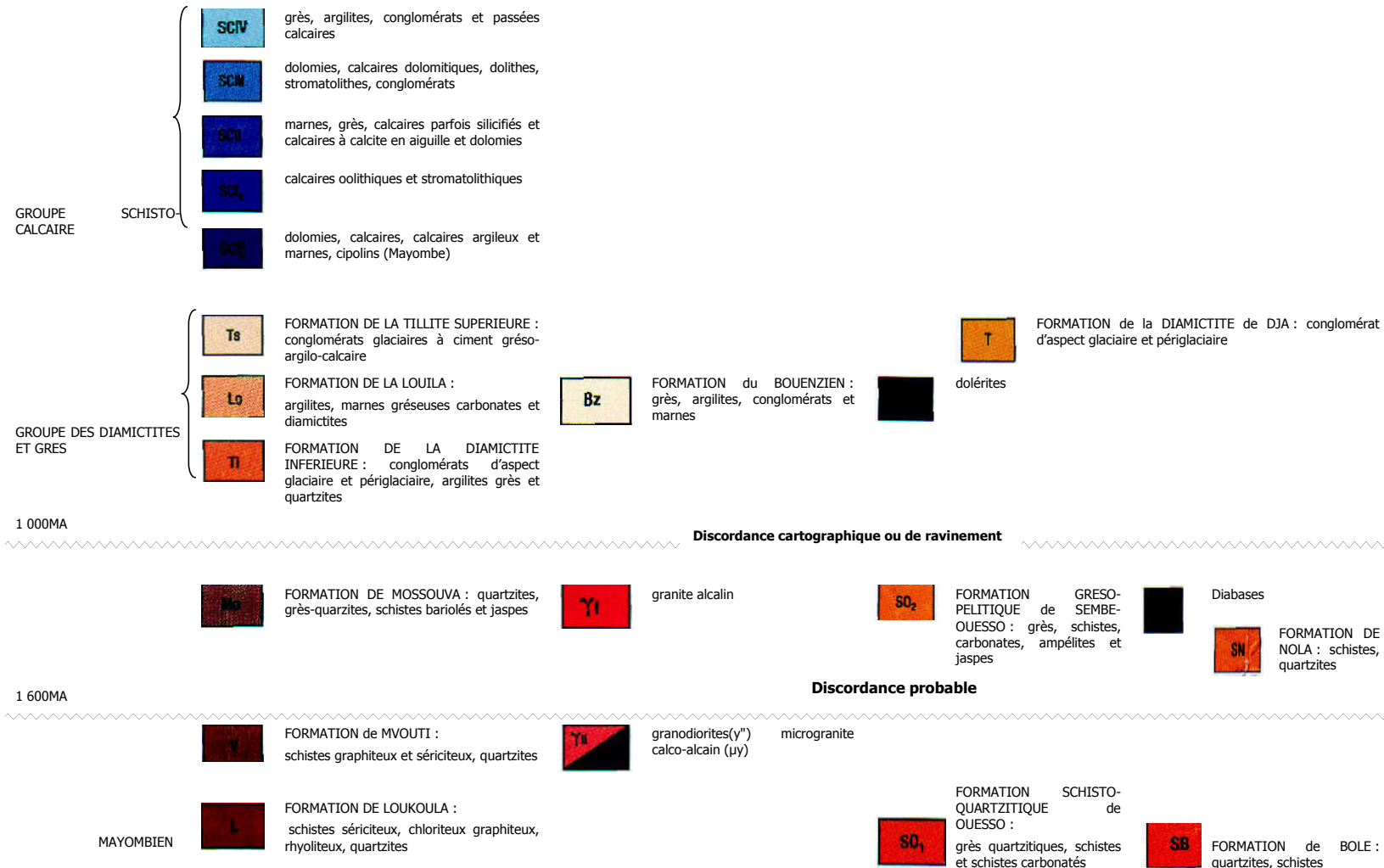
Sites	Type questionnaires				Total
	Ménage	Agriculture	Pêche	Elevage	
Mbini (Kintsoundi)	4	3	0	1	8
Camp des pionniers	35	35	0	0	70
SINOA la belle (Mbamou)	20	6	14	2	42
Oyapi (Mbamou)	15	4	11	0	30
SINOA village (Mbamou)	7	2	5	0	14

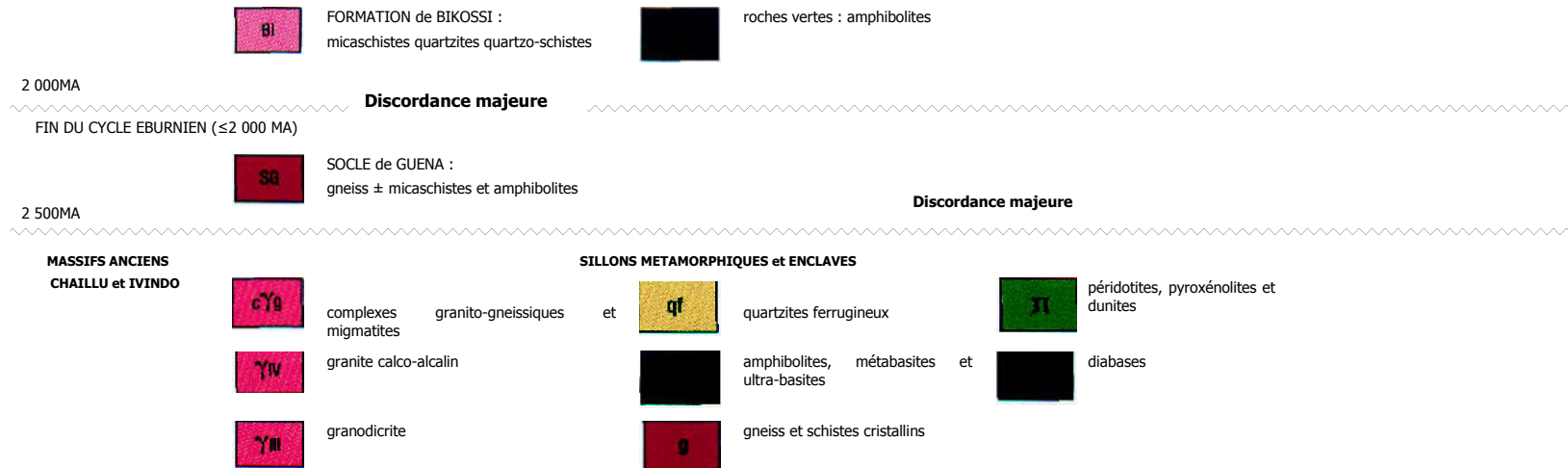
(Source : enquête ESA 2011)

Annexe 3 : Légende de la carte géologique

LEGENDE DE LA CARTE GEOLOGIQUE DU CONGO

SEDIMENTAIRE COTIER		NORD DU CONGO	
	 alluvions	 alluvions	
PLIO-PLEISTOCENE	 SERIE DES CIRQUES : sables et argiles bariolées	 SABLES BATEKE : sables et grès tendres, grès polymorphes surmontés de limons sableux	
CAMPANIEN-SANTONIEN	 SERIE DE HOLLE : grès, grès marneux, phosphatés argiles et carbonates		
	 SERIE DE CONTACT DU MAYOMBE : marnes et grès conglomératiques parfois surmontés de calcaires	 STANLEY POOL : grès à passées argileuses et marneuses	 GRES DE CARNOT : Argillites, conglomérats, grès kaoliniques et siliceux
(TURONIEN-ALBIEN)	 SERIE SALIFERE : Grès et sel gemme à intercalations de carnallite et sylvinite		
APTIEN			
SERIE ANTE SALIFERE			
GROUPE GRESEUX	SCHISTO-	 FORMATION DE L'INKISSI Grès feldspathiques, arkoses et conglomérats arkosiques	Discordance angulaire
		 FORMATION DE LA MPIOKA argilite et grès feldspathiques	
		 argilite et grès feldspathiques	
		 grès, argillites, conglomérats, brèche du Niari	





ÉLÉMENTS STRUCTURAUX

Fautes et linéations (levées et déduites)

Chevauchement

Direction et pendage des couches

(Source : ORSTOM, 1955)

Annexe 4 : Légende de la carte pédologique

LEGENDE DE LA CARTE DES POTENTIALITES DES RESSOURCES EN SOL DU CONGO (1)

	UNITES CARTOGRAPHIQUES			CONTRAINTES PRINCIPALES	FACTEURS FAVORABLES	SAU 1 1°	SAU 2 2°	VOCATION DOMINANTE	CLASSE DE SOL
PROVINCE PEDOLOGIQUE N°6 MAYOMBE	Colline et terrasses sur alluvions anciennes		61	Variabilité des types de sol	Topographie	40.7 C %	10.40%	Cultures vivrières, bananier	2a
	Collines sur crétacé gréseux et calcaires		62	Forte variabilité du sol et du relief	Localement sols fertiles	40.7 C	< 10%	Sur les meilleurs sols cacaoyer, cafetier, arboriculture fruitière, cultures vivrières	3 + Ga
	Haute colline sur roches basiques		63	Relief	Localement sols fertiles	< 10%	< 10%	Forêt de production difficile à exploiter très localement bananier, cafetier	4
	Haute colline sur roches métamorphiques (schistes, micaschistes, gneiss)		64	Très forte contrainte de relief et d'érosion	Sols forestiers profonds	< 10%	< 10%	Forêt de production difficile à exploiter très localement bananier, cultures vivrières	6a
	Haute colline sur grès et quartzite		65	Relief fertilisé très fragile		< 10%	< 10%	Forêt de production difficile à exploiter	6a
PROVINCE PEDOLOGIQUE N°7 BASSIN COTIER	Sables littoraux anciens et récents, localement mangrove et marais		71	Très faible fertilité	Localement sols aptes au cocotier	< 10%	< 10%	Cocotier en bordure de mer très localement maraichage	6b
	Collines et plateaux ondulés sur sable de la série des cirques		72	Très faible fertilité	Sols forestiers très profonds	< 10%	40-70%	Sylviculture, pâturage extensif	1c + 6b
	Glacis sableux à nappe phréatique		73h	Très faible fertilité, drainage	Localement sols aptes à l'eucalyptus	?	?	Pâturage extensif, localement sylviculture	8b
	Alluvions diverses		73	Inondation, texture variable	Localement fertilité correcte	?	?	Aptitude maraichère et rizicole à déterminer après étude de la drainabilité	5a + 5b
	Marais		74	Inondation permanente	Richesse en matière organique	< 10%	< 10%	Milieu naturel, pêche, zone difficile à drainer	6c

1^{er} SAU 1 Estimation de la surface agricole potentiellement utilisable en système traditionnel incluant les jachères nécessaires.

2^e SAU 2 Estimation de la surface potentiellement apte au travail du sol mécanisé en agriculture, sylviculture, ou élevage intensif.

UNITES CARTOGRAPHIQUES					CONTRAINTES PRINCIPALES	FACTEURS FAVORABLES	SAU 1 1°	SAU 2 2°	VOCATION PRINCIPALE	CLASS E DE SOL
PROVINCE PEDOLOGIQUE N°3 - PLATEAUX ET COLLINES BATEKE ET POOL	Sols sableux associés au grès batéké	Plateaux sablo-argileux		30	Faible fertilité	Régime pluviométrique, aptitude à la mécanisation	>70%	>30%	Cultures vivrières, pomme de terre, tabac avec complément fertilisant	1b
		Plateaux sableux		31a	Très faible fertilité	Aptitude à la mécanisation	>70%	>70%	Agriculture sous réserve forte fertilisation. Pâturage extensif, sylviculture	1c
		Plateaux ondulés et sableux		31b	Très faible fertilité et capacité de rétention en eau	Relief modéré	>70%	40-70%	Très localement culture vivrières avec complément fertilisant. Pâturage extensif de faible valeur. Localement sylviculture	4
		Plateaux ondulés et versants sableux		31c			40-70%	10-40%		
		Versant sableux		32	Très faible fertilité. Relief	Profondeur du sol	<10%	<60%	Pâturage extensif de faible valeur : conservation des reliques de terre	6b
	Sols argilo sableux	Colline sur grès schisteux d'INKISI		33	Erosion, profondeur, fertilité faible	Localement apte à l'agriculture	20-40%	<26%	Localement cultures vivrières, élevage	4
		Colline sur grès argileux sableux		34	Erosion, faible fertilité	Localement sols sablo argileux profonds	40-70%	10-40%	Culture vivrières. Localement après étude des sols : caféier, palmier à huile	3
	Sol des glacis	Glacis et terrasse sableuse		35	Faible fertilité, localement sol très sableux	Localement sols aptes à l'agriculture avec complément fertilisation	10-40%	10-40%	Sur sols inondés sablo-argileux : palmier, hévéa, manioc, cultures vivrières. Aptitude des sols hydromorphes à déterminer	1c
		Glacis et terrasse sableuse en partie inondable		35h	Faible fertilité inondable locale		10-40%	10-40%		5a
	Sols sur alluvions récentes	Vallée inondable et massifs terrassée		36	Inondation	Localement sols aptes à l'agriculture	10-40%	<10%	Culture vivrière, arboriculture fruitière, pêche	2b
		Vallée marécageuse		36h	Inondation presque permanente		<10%	<10%	Localement cultures vivrières, pêche	5b

PROVINCE PEDOLOGIQUE N° 4 SOCLE DU CHAILLU		Pénéplaine ondulée et collines		41a	Fertilité fragile	Présence de sols mécanisables	>70%	10-40%	Cultures vivrières, caféier, hévéa	2a
		Collines		41b	Fertilité fragile, risques d'érosion	Topographie acceptable en culture manuelle	40-70%	10-20%	Culture vivrière, caféier et sylviculture	8
		Collines disséquées		41c	Relief, érosion	Bons sols forestiers	10-40%	<10%	Localement cultures vivrières et caféier, forêt de production	4
		Hautes collines		41d	Relief, érosion	Bons sols	<10%	<10%	Forêt de production difficile à exploiter	6a
	Sols associés aux roches basiques			42	Relief, profondeur irrégulière, érosion	Présence de sols fertiles	40-70%	<10%	Culture vivrière, caféier	3

		UNITES CARTOGRAPHIQUE			CONTRAINTES PRINCIPALES	FACTEURS FAVORABLES	SAU 1 1°	SAU2 2°	VOCATION DOMINANTE	CLASSE DE SOL
PROVINCE PEDOLOGIQUE N°5 PRECAMBRIEN SEDIMENTAIRE DU NIARI	Sols argileux sur grès et tillites	Pénéplaines		51a	Fertilité fragile	Présence des sols mécanisables	>70 %	10-40%	Cultures vivrière localement caféier et sylviculture	2a
		Collines		51b	Fertilité fragile risque d'érosion	Topographie acceptable en culture manuelle	40 -70%	<10%	Elevage semi-intensif	3
		Collines disséquées		51c	Relief, érosion	Localement sols relativement fertiles	10-40%	<10%	Vocation forestière de protection, intérêt économie variable suivant conditions climatiques locales	4
		Versants à pentes fortes et rellets		51d	Relief, érosion		< 10%	<10%		6a
	Sols sur schisto calcaire de la dépression du NIARI	Terrasses		52a	Variabilité des pluies	Humidité atmosphérique Topographie. Fertilité	>70%	>70 %	Agriculture moderne mécanisée, canne à sucre, manioc, maïs.	1a
		Terrasses et dépressions inondables		52b	Localement dépressions inondables	Idem 52a en surface pluie réduites	40-70%	10-40%	Elevage semi-intensif : localement agriculture mécanisée	2a
		Plateau ondulés et collines		52c	Erosion	Localement sols relativement fertiles	40-70%	10-40%	Elevage Bovin, localement : agriculture type 52a	3 + 5a
		Collines et dépressions inondables		52d	Profondeur de sol, érosion. Localement hydromorphe		10-40%	<10%	Elevage semi-intensif en savane	3
	Sols argileux sur schiste	Plateau ondulés		53a	Variabilité des pluies		>70%	40-70%	cultures vivrières et élevage	2a
		Collines		53b	Risque d'érosion		40-70%	<10%	cultures vivrières et élevage, localement riziculture	3

Etude du Secteur Agricole – République du Congo
Monographie départementale de BRAZZAVILLE

calcaire	Collines disséquées		53c	Profondeur variable et d'érosion		10-40%	<10%	Elevage très intensif, localement cultures vivrières	4
	Collines disséquées avec sols calcaires		53d	Profondeur variables, relief, érosion, localement pierrosité		10-40%	< 10%	Elevage très intensif	6a
	Alluvions récentes		54	Profondeur variables pierrosité	Bonne fertilité	<10%	<10%	Elevage, localement cultures vivrières	4
Sols inondables	Marais		55	Inondation occasionnelle	Bonne fertilité	>70%	>70 %	Culture vivrières, localement arboriculture fruitière, riziculture	1a + 2b
	Aucune documentation existante sur cette région (Topographie, pédologie, photographies aériennes)		56	Inondation permanente	Richesse en matière organique	?	?	Aptitude au drainage à déterminer	6c
Région de Divenié	Aucune documentation existante sur cette région (Topographie, pédologie, photographies aériennes)		51X	Formation gréseuses argileuses du Précambrien supérieur				Les vocations restent celles des unités 51, 52, 53, mais sont liées a des contraintes de relief. Celles-ci par absence de toute information ont été impossibles à localiser	
			52X	Prolongement de la dépression du Niari (U.C.52)					
			53X	Plateau et collines des formations des schisto calcaire (U.C. 53)					

1° SAU 1 Estimation de la surface agricole potentiellement utilisable en système traditionnel incluant les jachères nécessaires.

2° SAU 2 Estimation de la surface potentiellement apte au travail du sol mécanisé en agriculture, sylviculture ou élevage intensif.

LEGENDE DE LA CARTE DES POTENTIALITES DES RESSOURCES EN SOL DU CONGO (2)

	UNITES CARTOGRAPHIQUES				CONTRAINTES PRINCIPALES	FACTEURS FAVORABLES	SAU 1 1°	SAU 2 2°	VOCATION PRINCIPALE	CLASSE DE SOL
PROVINCE PEDOLOGIQUE N°1 – Cuvette congolaise	Sols sur alluvions des vallées principales	Alluvions récentes (inondation temporaire)		11	Inondation hydromorphie	Fertilité moyenne	10-40%	10-40%	Riziculture. Localement culture vivrière	2b
		Alluvions récentes (inondation longue durée)		11h	Inondation très fréquente	Fertilité moyenne	<10%	<10%	Milieu naturel, pêche, chasse	6c
	Sols sur terrasses récentes plus ou moins inondables			12	Hydromorphie Localement inondable	Topographie plane	40-70%	40-70%	Riziculture. Localement cultures vivrières, caféier avec drainage	2b
	Sols sur alluvions des petites vallées	Alluvions inondables fréquemment marécageuses		13	Inondation Hydromorphie	Fertilité moyenne	<10%	<10%	Très localement cultures vivrières pêche, chasse	5b
		Alluvions latérales marécageuses		13b	Inondation Hydromorphie	Fertilité moyenne	<10%	<10%	Sous réserve étude de l'eau : riziculture	5b
		Prairies flottantes et alluvions marécageuses		13c	Inondation Hydromorphie	Fertilité moyenne	<10%	<10%	Très localement culture vivrière. Riziculture. pêche	5b + 6c
	Sols des plaines inondables	Plaines temporairement inondables		14	Inondation temporaire Hydromorphie	Topographie plane	?	?	Utilisation potentielle en riziculture à étudier. Forêt de production	5a
		Plaines inondables marécageuses		14h	Inondation permanente	Sol riche en matière organique	?	?	Forêt de production. Exploitation difficile en terrain marécageux	5b + 6c
	Sols des terrasses anciennes	Terrasses anciennes localement inondables		15	Localement hydromorphie	Topographie plane à faiblement ondulée	40-70	40-70	Cultures vivrières. Riziculture. Localement caféier et cacaoyer	3
		Terrasses anciennes non inondables		16	Fertilité fragile	Ressources forestières	>70%	>70%	Hévéa, palmier à huile, manioc avec fertilisation. Forêt de production	1b
		Idem avec dépressions marécageuses		16h	Inondation hydromorphie	Sol riche en matière organique	<10%	<10%	Forêt de production, pêche, chasse	5a

PROVINCE PEDOLOGIQUE N°2 PLATEAUX ET COLLINE DU NORD OUEST		Collines		17	Topographie fertilité fragile	Bon sol forestier	10-40%	<10%	Forêt de production	4
	Sur les grès	Plateaux		21a	Fertilité fragile	Topographie faiblement ondulée	>70%	>70%	Hévéa, palmier à huile, manioc avec fertilisation. Forêt de production	1b
		Versants		21b	Fertilité fragile		40-70%	10-40%	Forêt de production, localement cultures vivrières	3
		Versants disséqués		21c	Fertilité fragile Relief. Erosion	Bon sol forestier	10-40	<10%	Forêt de production	4
	Sols sur formation schisto gréseuse	Colline sur formation gréseuse		22	Fertilité très faible	Bon sol forestier	40-70%	10-40%	Forêt de production,	4
		Pénéplaines ondulées et collines		23b	Relief profondeur irrégulière	Localement sol de bonne qualité	40-70%	<10%	Vivrier, localement caféier, cacaoyer	3
		Colline disséquée et colline à relief non identifié		23	Relief profondeur irrégulière	Possibilité de sol, type 23b, 24	10-40%	<10%	Forêt de production localement cultures vivrières. Zone dépourvue de données pédologiques	4
	Sols sur alluvions localement marécageuses			26	Inondation hydromorphie	Localement sol cultivable	10-40%	10-40%	Riziculture, localement vivrier, pêche	5a
	Sols des plaines inondables localement marécageuses			27	Inondation hydromorphie	Ressources forestières	?	?	Zone dépourvue de données pédologiques : aptitude rizicole à identifier	5b

	21a	Fertilité fragile	Topographie faiblement ondulé	> 70%	> 70%	Hévéa, palmier à huile, manioc avec fertilisation, forêt de production	1b
	21b	Fertilité fragile		40-70%	10-40%	Forêt de production, localement cultures vivrières	3
	21c	Fertilité fragile Relief, érosion	Bon sol forestier	10-40%	< 10%	Forêt de production	4
	22	Fertilité très faible	Bon sol forestier	40-70%	40-40%	Forêt de production	4
	23b	Relief, profondeur irrégulière	Localement sol de bonne qualité	40-70%	< 10%	Vivrier, localement caféier, c cacaoyer	3
	23	Relief, profondeur irrégulière	Possibilité de sol type 23b, 24	10-40%	< 10%	Forêt de production, localement cultures vivrières. Zone dépourvue de données pédologiques	4
	24	Relief, profondeur pierrosité	Bonne fertilité	40-70%	< 10%	Culture vivrière d'autosubsistance localement caféier, cacaoyer après prospection des sols favorables	3
	25a	Fertilité fragile	Topographie	40-70%	10-40%		2a
	25	Relief	Possibilité de sol, type 25a	10-40% ?	10-20% ?	Forêt de production, localement cultures vivrières. Zone dépourvue de données pédologiques	2a+4
	25d	Relief, profondeur du sol	Ressources forestière	< 10%	< 10%	Forêt de production difficile à exploiter	6a
	26	Inondation hydromorphie	Localement sol cultivable	10-40%	10-40%	Riziculture, localement vivrier, pêche	5a
	27	Inondation hydromorphie	Ressources forestière	?	?	Zone dépourvue de données pédologiques aptitude rizicole à identifier	5b
	30	Faible fertilité	Régime pluviométrique, aptitude à la mécanisation	> 70%	> 70%	Cultures vivrières, pomme de terre, tabac avec complément fertilisation	1b
	31a	Très faible fertilité	Aptitude à la mécanisation	> 70%	> 70%	Agriculture sous réserve forte fertilisation. Pâturage extensif, sylviculture	1c

	31b	Très faible fertilité et capacité de rétention en eau	Relief modéré	>70%	40-70%	Très localement cultures vivrières avec complément fertilisation, pâturage extensif de faible valeur. Localement sylviculture	4
	31c			40-70%	10-40%		
	32	Très faible fertilité, relief	Profondeur des sols	< 10%	< 10%	Pâturage extensif de faible valeur : conservation des reliques de forêt	6b
	33	Erosion, profondeur, fertilité faible	Localement apte à l'agriculture	10-40%	< 10%	Localement cultures vivrières, élevage	4
	34	Erosion, fertilité	Localement sol argileux profonds	40-70%	10-40%	cultures vivrières localement après études des sols : caféier, palmier à huile	3
	35	Faible fertilité localement sol très sableux	Localement sol apte à l'agriculture avec complément fertilisation	10-40%	10-40%	Sur sol exoridés sablo-argileux : palmier, hévéa, manioc, cultures vivrières. Aptitude des sols hydromorphes à déterminer	1c
	35h	Faible fertilité inondation locale		10-40%	10-40%		5a
	36	Inondation	Localement sols aptes à l'agriculture	10-40%	< 10%	Cultures vivrières, arboriculture fruitière, pêche	2b
	36h	Inondation permanente presque		< 10%	< 10%	Localement cultures vivrières, pêche	5b

1° SAU 1 Estimation de la surface agricole potentiellement utilisable en système traditionnel incluant les jachères nécessaires.

2° SAU 2 Estimation de la surface potentiellement apte au travail du sol mécanisé en agriculture, sylviculture ou élevage intensif.

Annexe 5 : Légende de la carte du découpage du sud forestier

(Source: Atlas forestier du Congo – MEFDD – WRI / mai 2011)

Légende		
Localités	Domaine Forestier Permanent	Hydrologie et végétation
- Capitale d'Etat - Chef-lieu départemental - Chef-lieu de district	Unité forestière d'exploitation (UFE) - Attribuée en Concession Forestière : Plan d'aménagement approuvé - Attribuée en Concession Forestière : Non aménagée - Non attribuée - UFE Oubangui Tanga : Zone de protection	Réerves et aires protégées - Parc National - Réserve de Biosphère - Domaine de protection absolue - Réserve communautaire - Réserve de faune - Sanctuaire - Domaine de chasse
Infrastructures		
- Chemin de fer - Route publique principale - Route forestière principale		Hydrologie et végétation - Cours d'eau - Forêt dense humide - Forêt marécageuse - Non forêt

Surfaces administratives attribuées par compagnie forestière		
Nom de la compagnie	Nbe concessions	Surface administrative (en ha)
ADL	1	41 000
ASIA CONGO INDUSTRIE	4	643 934
BOIS KASSA	1	105 000
BPL	1	199 900
BTC Sarl	2	88 520
CIB	4	1 309 168
CIBN	2	574 458
CITB QUATOR	1	33 560
COFIBOIS	2	56 200
CONGO DEJIA WOOD INDUSTRY	1	635 812
Entreprise Christelle	1	568 520
FORALAC	4	624 860
IFO	1	1 218 080
LIKOUALA TIMBER	2	525 500
MOKABI	1	583 000
NOUVELLE TRABEC	2	246 072
SADEF-CONGO	1	43 612
SCTB	1	674 600
SEFYD	1	574 026
SFIB	1	70 810
SICOFOR	4	650 758
SIFCO	1	621 120
SIPAM	1	164 710
SOFIA	1	510 920
SOFIL	1	275 710
SPIEX	1	89 475
TAMAN INDUSTRIE	1	321 840
THANRY-CONGO	1	461 296
WONG SAM Company	1	706 452

Domaine Forestier Permanent, synthèse			
	Nombre	Superficie continentale (ha) ^a	Proportion (%) ^b
Unité forestière d'exploitation	64	16 169 702	47,1
Attribuée, dont...	44	12 639 267 ^c	36,8
...plan d'aménagement approuvé	7	3 670 276 ^c	10,7
...sans plan d'aménagement	37	8 968 992	26,1
Non attribuée	19	2 377 596	6,9
UFE : Zone de protection Oubangui Tanga	1	1 152 838	3,4
Réerves et aires protégées	16 ^d	3 638 388 ^e	10,6
Parc national	3	2 185 813 ^e	6,5
Réserve de Biosphère	1	133 656	0,4
Domaine de protection absolue	1	180 732	0,5
Réserve communautaire	1	460 253	1,3
Réserve de faune	4	420 470	1,2
Sanctuaire	3	213 546	0,6
Domaine de chasse	2	43 833	0,1
Total		19 808 090 ^e	57,7

^a. Calculée par SIG
^b. Pourcentage de la surface continentale totale SIG du pays (34 342 656ha)
^c. Dont 85 300ha chevauchent le Parc National de Kouakou-Douli
^d. Comprend également la Réserve Forestière de Patte d'Oie (Brazzaville)
^e. N'inclut pas 118 000ha situés en zone maritime (PN Kouakou-Douli)

Annexe 6 : Compte-rendu de l'atelier de restitution du département de Brazzaville

Rapport de l'atelier de restitution du département de Brazzaville

Par

Jean Elvis MOBOULA

Dans le cadre de l'exécution de la 1^{ère} phase du projet Etude du secteur Agricole (ESA), dite bilan diagnostic et monographies départementales, le Chef de mission Jean Marie NOIRAUD et le Directeur du CERAPE Jean-Christophe BOUNGOU-BAZIKA ont animés l'atelier de restitution de la monographie départementale de Brazzaville.

L'atelier qui a regroupé une trentaine de participants a eu lieu à Brazzaville dans la salle de conférence de l'hôtel Phoenix le jeudi 20 octobre 2011. Ont pris part à cet atelier : les représentants des ONG et associations, les représentants des groupements des producteurs, les homologues du projet ESA, les chefs de secteurs agricoles et les différents directeurs départementaux.

Organisation de l'Atelier

L'atelier s'est organisé autour de 4 points : le discours d'ouverture de Monsieur l'assistant du coordonnateur du projet ESA, représentant le coordonnateur, le mot introductif et la présentation de la monographie départementale par le Chef de mission enfin, la discussion puis la validation des orientations stratégiques.

Discours d'ouverture de Monsieur l'Assistant du Coordonnateur

Dans son discours d'ouverture, l'assistant a d'abord souhaité la bienvenue à tous les participants et ensuite remercié l'équipe SOFRECO-CERAPE d'avoir pris l'initiative de restituer les résultats de la recherche sous une approche participative. Enfin, il a ouvert les travaux en recommandant aux différents participants d'apporter leur contribution afin d'enrichir les orientations stratégiques de la monographie.

Le mot introductif et la présentation de la monographie départementale

En prenant la parole, le Chef de mission a rappelé aux participants, l'objet de l'atelier, l'objectif de l'ESA ainsi que ses différentes phases. Il a également souligné la particularité de l'ESA par rapport aux autres études menées dans le secteur. En effet, l'ESA apporte une nouveauté dans le sens où elle donne des caractéristiques spécifiques de chaque département.

Le Chef de mission a poursuivi avec la présentation tandis que le Directeur du CERAPE est intervenu lors des discussions pour apporter plus de lumières aux intervenants.

Discussion et validation des orientations stratégiques (les interventions et contributions) :

De manière générale, les préoccupations soulevées ont trouvé leurs réponses dans la monographie. Cependant, parmi les plus pertinentes on peut citer :

- 1- Concernant la cartographie : Il faut faire une représentation spécifique du département de Brazzaville et non le diluer dans celui du Pool.
- 2- Concernant la situation du genre : l'homologue genre a estimé qu'il faut voir la question des femmes en profondeur (leurs caractéristiques) car elles représentent le plus grand nombre de producteurs maraîchers dans le département. D'après lui, cette analyse approfondie permettrait de faire des propositions concrètes pour l'encadrement des maraîchers.
- 3- Concernant l'élevage : l'homologue élevage a précisé qu'il existe d'autres petites entreprises de production d'aliment de bétail en dehors de CODIPA et des points de vente des produits MIDEMA en provenance de la RDC.

- 4- Dans le domaine de la foresterie, l'homologue forêt a fait des remarques suivantes :
 - La réserve de Kintélé est hors du département de Brazzaville ;
 - La réserve de la cité des 17 est en voie de disparition, même si officiellement elle existe encore ;
 - La monographie n'a pas fait état du parc zoologique situé dans la réserve de la patte d'oie ;
 - Le flottage n'est plus utilisé comme moyen de transport du bois.
- 5- En ce qui concerne l'environnement institutionnel, l'homologue agroéconomie a suggéré que dans les recommandations, il faut insister sur la facilitation et le transfert des crédits.
- 6- Quand à la pêche et l'aquaculture, l'homologue en charge de la question a estimé que dans les activités à recommander, il faut ajouter la relance des centres d'alevinage.
- 7- Dans le domaine commercial, l'homologue en charge de la question a fait des remarques suivantes :
 - Dans le cadre de la sécurité alimentaire, il faut faire ressortir des éléments permettant d'encourager la production nationale.
 - On devrait avoir des plates-formes des structures de stockage et d'acheminement des produits agricoles.
 - Il faut parler du développement des échanges et non de la facilitation.
- 8- Un autre intervenant a estimé que, dans les orientations stratégiques, il faut encourager les brazzavillois à effectuer un retour à la terre. Dans ce cas, pense t-il, les chômeurs et sans emplois présents à Brazzaville représentent un potentiel.

Enseignement à tirer

- L'atelier a été de haut niveau quant à la qualification des participants ;
- L'atelier a permis d'enrichir la monographie et a permis également d'actualiser certaines informations ;
- Au cours de l'atelier il y a eu plus de contributions que de questions.